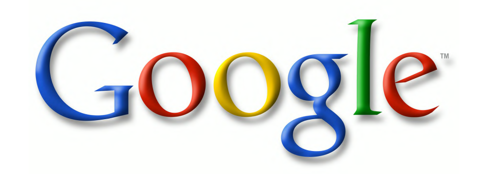


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

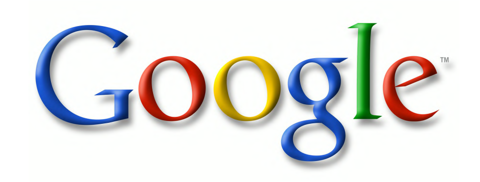
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d’un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d’une bibliothèque avant d’être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d’un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l’ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n’est plus protégé par la loi sur les droits d’auteur et appartient à présent au domaine public. L’expression “appartenir au domaine public” signifie que le livre en question n’a jamais été soumis aux droits d’auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu’un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d’un pays à l’autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l’ouvrage depuis la maison d’édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d’utilisation

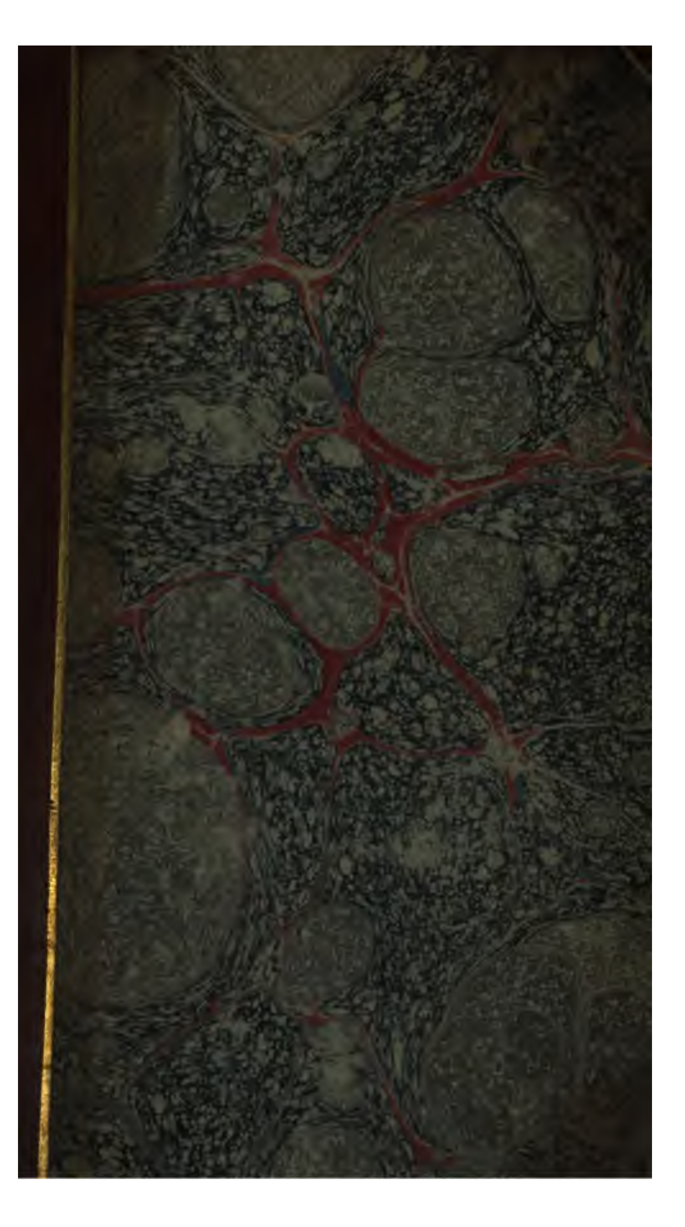
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s’agit toutefois d’un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l’usage des particuliers. Nous vous demandons donc d’utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N’envoyez aucune requête automatisée quelle qu’elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d’importantes quantités de texte, n’hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l’utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l’attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d’accéder à davantage de documents par l’intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l’utilisation que vous comptez faire des fichiers, n’oubliez pas qu’il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n’en déduisez pas pour autant qu’il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d’auteur d’un livre varie d’un pays à l’autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l’utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l’est pas. Ne croyez pas que le simple fait d’afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d’auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l’accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l’adresse `http://books.google.com`



B
710

OEUVRES

COMPLETES

DE

M. DE VOLTAIRE.

TOME VINGT-NEUVIEME.

AUX DEUX-PONTS,

Chez SANSON et COMPAGNIE.

1792.

848
V94
1791
V.29
Buhr

Estate of Prof. K. J. Rowe
fren
2-15-89

ESSAI

SUR

LES MOEURS

ET

L'ESPRIT DES NATIONS,

ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A LOUIS XIII.

ESSAI
SUR LES MOEURS
ET L'ESPRIT DES NATIONS,
ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE, DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A LOUIS XIII.

CHAPITRE CLXXXIII.

De l'Italie, et principalement de Rome, à la fin du ſeizième ſiècle. Du concile de Trente. De la réforme du calendrier etc.

AUTANT la France et l'Allemagne furent bouleverſées à la fin du ſeizième et au commencement du dix-ſeptième ſiècle, languiſſantes, ſans commerce, privées des arts et de toute police, abandonnées à l'anarchie; autant les peuples d'Italie commencèrent en général à jouir du repos, et cultivèrent à l'envi les arts de goût, qui ailleurs étaient ignorés, ou groſſièrement exercés. Naples et Sicile furent ſans révolutions; on n'y eut même aucune inquiétude. Quand le pape *Paul IV*, pouſſé par ſes neveux, voulut ôter ces deux royaumes à *Philippe II* par les armes de *Henri II* roi de France, il prétendait les transférer au duc d'Anjou, qui fut depuis *Henri III*, moyennant vingt mille ducats de tribut annuel au lieu de ſix mille, et ſur-tout à condition que ſes neveux y auraient des principautés conſidérables et indépendantes.

. Ce royaume était alors le ſeul au monde qui fût tributaire. On prétendait que la cour de Rome voulait qu'il ceſſât de l'être, et qu'il fût enfin réuni au S[t] Siége; ce qui aurait pu rendre les papes aſſez puiſſans pour tenir en maîtres la balance de l'Italie. Mais il était impoſſible que ni *Paul IV* ni toute l'Italie enſemble ôtaſſent Naples à *Philippe II*, pour l'ôter enſuite au roi de France, et dépouiller les deux plus puiſſans monarques de la chrétienté. L'entrepriſe de *Paul IV* ne fut qu'une témérité malheureuſe. Le fameux duc d'*Albe*, alors vice-roi de Naples, inſulta aux démarches de ce pontife, en feſant fondre les cloches et tout le bronze de Bénévent qui appartenait au S[t] Siége, pour en faire des canons. Cette guerre fut preſque auſſitôt finie que commencée. Le duc d'*Albe* ſe flattait de prendre Rome, comme elle avait été priſe ſous *Charles-Quint*, et du temps des *Othons*, et d'*Arnaud*, et de tant d'autres; mais il alla au bout de quelques mois baiſer les pieds du pontife; on rendit les cloches à Bénévent, et tout fut fini.

† Ce fut un ſpectacle affreux après la mort de *Paul IV* que la condamnation de ſes deux neveux, le prince de *Palliano*, et le cardinal *Caraffa*: le ſacré collége vit avec horreur ce cardinal, condamné par les ordres de *Pie IV*, mourir par la corde, comme était mort le cardinal *Poli* ſous *Léon X*; mais une action de cruauté ne fit pas un règne cruel, et la nation romaine ne fut pas tyranniſée: elle ſe plaignit ſeulement que le pape

† mars, 1569.

vendit les charges du palais, abus qui augmenta dans la ſuite.

† Le concile de Trente fut terminé ſous *Pie IV* d'une manière paiſible; (*a*) il ne produiſit aucun effet nouveau ni parmi les catholiques qui croyaient tous les articles de foi enſeignés par ce concile, ni parmi les proteſtans qui ne les croyaient pas: il ne changea rien aux uſages des nations catholiques, qui adoptaient quelques règles de diſcipline différentes de celles du concile.

La France ſur-tout conſerva ce qu'on appelle les libertés de ſon Egliſe, qui ſont en effet les libertés de ſa nation. Vingt-quatre articles, qui choquent les droits de la juriſdiction civile, ne furent jamais adoptés en France: les principaux de ces articles donnaient aux ſeuls évêques l'adminiſtration de tous les hôpitaux, attribuaient au ſeul pape le jugement des cauſes criminelles de tous les évêques, ſoumettaient les laïques en pluſieurs cas à la juriſdiction épiſcopale. Voilà pourquoi la France rejeta toujours le concile dans la diſcipline qu'il établit. Les rois d'Eſpagne le reçurent dans tous leurs Etats avec le plus grand reſpect et les plus grandes modifications, mais ſecrètes et ſans éclat. Veniſe imita l'Eſpagne. Les catholiques d'Allemagne demandèrent encore l'uſage de la coupe et le mariage des prêtres. *Pie IV* accorda la communion ſous les deux eſpèces, par des brefs à l'empereur *Maximilien II* et à l'archevêque de

† 1563.

(*a*) La relation des diſputes et des actes de ce concile ſe trouve au chapitre CLXXII.

Mayence; mais il fut inflexible ſur le célibat des prêtres. L'hiſtoire des papes en donne pour raiſon que *Pie IV*, étant délivré du concile, n'en avait plus rien à craindre : *de-là vient*, ajoute l'auteur, *que ce pape, qui violait les lois divines et humaines, feſait le ſcrupuleux ſur le célibat.* Il eſt très-faux que *Pie IV* violât les lois divines et humaines; et il eſt très-évident qu'en conſervant l'ancienne diſcipline du célibat ſacerdotal depuis ſi long-temps établie dans l'Occident, il ſe conformait à une opinion devenue une loi de l'Egliſe.

Tous les autres uſages de la diſcipline eccléſiaſtique particulière à l'Allemagne ſubſiſtèrent. Les queſtions préjudiciables à la puiſſance ſéculière ne réveillèrent plus ces guerres qu'elles avaient autrefois fait naître. Il y eut toujours des difficultés, des épines entre la cour de Rome et les cours catholiques; mais le ſang ne coula point pour ces petits démêlés. L'interdit de Veniſe ſous *Paul V* a été depuis la ſeule querelle éclatante. Les guerres de religion en Allemagne et en France occupaient alors aſſez; et la cour de Rome ménageait d'ordinaire les ſouverains catholiques, de peur qu'ils ne devinſſent proteſtans. Malheur ſeulement aux princes faibles, quand ils avaient en tête un prince puiſſant comme *Philippe*, qui était le maître au conclave!

Il manqua à l'Italie la police générale : ce fut-là ſon véritable fléau : elle fut infeſtée long-temps de brigands au milieu des arts et dans le ſein de la paix, comme la Grèce l'avait été dans les temps

sauvages. Des frontières du Milanais au fond du royaume de Naples, des troupes de bandits courans sans cesse d'une province à une autre, achetaient la protection des petits princes, ou les forçaient à les tolérer. On ne put les exterminer dans l'Etat du St Siége jusqu'au règne de *Sixte-Quint*; et après lui ils reparurent quelquefois. Ce fatal exemple encourageait les particuliers à l'assassinat: l'usage du stilet n'était que tròp commun dans les villes, tandis que les bandits couraient les campagnes; les écoliers de Padoue s'étaient accoutumés à assommer les passans sous les arcades qui bordent les rues.

Malgré ces désordres trop communs, l'Italie était le pays le plus florissant de l'Europe, s'il n'était pas le plus puissant. On n'entendait plus parler de ces guerres étrangères qui l'avaient désolée depuis le règne du roi de France *Charles VIII*, ni de ces guerres intestines de principauté contre principauté, et de ville contre ville: on ne voyait plus de ces conspirations autrefois si fréquentes. Naples, Venise, Rome, Florence attiraient les étrangers par leur magnificence et par la culture de tous les arts. Les plaisirs de l'esprit n'étaient encore bien connus que dans ce climat. La religion s'y montrait aux peuples sous un appareil imposant, nécessaire aux imaginations sensibles. Ce n'était qu'en Italie qu'on avait élevé des temples dignes de l'antiquité; et St Pierre de Rome les surpassait tous. Si les pratiques superstitieuses de fausses traditions, des miracles supposés subsistaient encore, les sages les méprisaient, et

favaient que les abus ont été de tous les temps l'amufement de la populace.

Peut-être les écrivains ultramontains, qui ont tant déclamé contre ces ufages, n'ont pas affez diftingué entre le peuple et ceux qui le conduifent. Il n'aurait pas fallu méprifer le fénat de Rome, parce que les malades guéris par la nature tapiffaient de leurs offrandes les temples d'*Efculape*, parce que mille tableaux votifs de voyageurs échappés aux naufrages ornaient ou défiguraient les autels de *Neptune*, et que dans Egnatia l'encens brûlait et fumait de lui-même fur une pierre facrée. Plus d'un proteftant, après avoir goûté les délices du féjour de Naples, s'eft répandu en invectives contre les trois miracles qui font à jour nommé dans cette ville, quand le fang de *St Janvier*, de *St Jean-Baptifte* et de *St Etienne*, confervé dans des bouteilles, fe liquéfie étant approché de leurs têtes. Ils accufent ceux qui préfident à ces églifes d'imputer à la Divinité des prodiges inutiles. Le favant et fage *Addiffon* dit qu'il n'a jamais vu *a more blouding trik* un tour plus groffier. Tous ces auteurs pouvaient obferver que ces inftitutions ne nuifent point aux mœurs, qui doivent être le principal objet de la police civile et eccléfiaftique; que probablement les imaginations ardentes des climats chauds ont befoin de fignes vifibles qui les mettent continuellement fous la main de la Divinité; et qu'enfin ces fignes ne pouvaient être abolis que quand ils feraient méprifés du même peuple qui les révère. (12)

(12) Ces fuperftitions ne nous paraiffent pas auffi

A *Pie IV* fuccéda ce dominicain *Ghisleri*, *Pie V*, si haï dans Rome même, pour y avoir fait exercer avec trop de cruauté le ministère de l'inquisition, publiquement combattu ailleurs par les tribunaux féculiers. La fameufe bulle, *In Cœnâ Domini*, émanée fous *Paul III*, et publiée par *Pie V*, dans laquelle on brave tous les droits des

indifférentes qu'à M. de *Voltaire*. Comme le miracle réuffit ou manque au gré du charlatan qui eft chargé de le faire, et que le peuple entre en fureur lorfqu'il ne réuffit pas; le clergé de Naples a le pouvoir d'exciter à fon gré des féditions parmi une populace nombreufe, dénuée de toute morale, que le fang n'effraie pas, et qui n'a rien à perdre. Enforte que la cérémonie de la liquéfaction met abfolument le gouvernement de Naples dans la dépendance des prêtres. Toute réforme, toute loi qui déplaît aux prêtres devient impoffible à établir. Il faudrait éclairer le peuple; mais fi un miniftre était foupçonné d'en avoir l'idée, le miracle manquerait, et il fe verrait expofé à toute la fureur du peuple.

Un feigneur napolitain avait imaginé de faire le miracle chez lui, ce moyen était un des plus fûrs pour le faire tomber; mais le gouvernement eut peur des prêtres et on lui défendit de continuer. Son fecret fe trouve décrit dans les mémoires de l'académie des fciences de Paris, 1757; mais il n'eft pas fûr que ce foit exactement le même que celui des prêtres.

Efpérons qu'un archevêque de Naples aura quelque jour affez de véritable piété et de courage pour avouer que fes prédéceffeurs et fon clergé ont abufé de la crédulité du peuple, pour révéler toute la fraude, et en expofer le fecret au grand jour.

Il eft bon de favoir que, fi le miracle eft retardé, il arrive fouvent que le peuple s'en prend aux étrangers qui fe trouvent dans l'églife, et qu'il foupçonne d'être des hérétiques. Alors ils font obligés de fe retirer, et quelquefois le peuple les pourfuit à coups de pierres. Il n'y a pas quinze ans que M. le prince de *S*. et M. le comte de *C*. effuyèrent ce traitement, fans fe l'être attiré par aucune indifcrétion.

ſouverains révolta pluſieurs cours, et fit élever contr'elle les voix de pluſieurs univerſités.

L'extinction de l'ordre des *humiliés* fut un des principaux événemens de ſon pontificat. Les religieux de cet ordre, établis principalement au Milanais, vivaient dans le ſcandale ; *St Charles Borromée*, archevêque de Milan, voulut les réformer ; quatre d'entr'eux conſpirèrent contre ſa vie ; l'un des quatre lui tira un coup d'arquebuſe dans ſon palais †, pendant qu'il feſait ſa prière. Ce ſaint homme qui ne fut que légèrement bleſſé demanda au pape la grâce des coupables : mais le pape punit leur attentat par le dernier ſupplice, et abolit l'ordre entier. Ce pontife ènvoya quelques troupes en France au ſecours du roi *Charles IX* contre les huguenots de ſon royaume. Elles ſe trouvèrent à la bataille de Moncontour. Le gouvernement de la France était alors parvenu à cet excès de ſubvertiſſement, que deux mille ſoldats du pape étaient un ſecours utile.

Mais ce qui conſacra la mémoire de *Pie V*, ce fut ſon empreſſement à défendre la chrétienté contre les Turcs, et l'ardeur dont il preſſa l'armement de la flotte qui gagna la bataille de Lépante. Son plus bel éloge vint de Conſtantinople même, où l'on fit des réjouiſſances publiques de ſa mort.

Grégoire XIII, *Buoncompagno*, ſucceſſeur de *Pie V*, rendit ſon nom immortel par la réforme du calendrier qui porte ſon nom ; et en cela il imita *Jules Céſar*. Ce beſoin où les nations furent toujours

† 1571.

de réformer l'année montre bien la lenteur des arts les plus néceſſaires. Les hommes avaient ſu ravager le monde d'un bout à l'autre, avant d'avoir ſu connaître les temps et régler leurs jours. Les anciens Romains n'avaient d'abord connu que dix mois lunaires et une année de trois cents quatre jours ; enſuite leur année fut de trois cents cinquante-cinq. Tous les remèdes à cette fauſſe computation furent autant d'erreurs. Les pontifes, depuis *Numa Pompilius*, furent les aſtronomes de la nation, ainſi qu'ils l'avaient été chez les Babyloniens, chez les Egyptiens, chez les Perſes, chez preſque tous les peuples de l'Aſie. La ſcience des temps les rendait plus vénérables aux peuples ; rien ne conciliant plus l'autorité que la connaiſſance des choſes utiles inconnues au vulgaire.

Comme chez les Romains le ſuprême pontificat était toujours entre les mains d'un ſénateur, *Jules Céſar* en qualité de pontife réforma le calendrier autant qu'il le put ; il ſe ſervit de *Soſigènes*, mathématicien grec d'Alexandrie. *Alexandre* avait tranſporté dans cette ville les ſciences et le commerce ; c'était la plus célèbre école de mathématiques, et c'était là que les Egyptiens, et même les Hébreux avaient enfin puiſé quelques connaiſſances réelles. Les Egyptiens avaient ſu auparavant élever des maſſes énormes de pierre ; mais les Grecs leur enſeignèrent tous les beaux arts, ou plutôt les exercèrent chez eux ſans pouvoir former d'élèves égyptiens. En effet on ne compte chez ce peuple d'eſclaves efféminés aucun homme diſtingué dans les arts de la Grèce.

Les pontifes chrétiens réglèrent l'année ainsi que les pontifes de l'ancienne Rome, parce que c'était à eux d'indiquer les célébrations des fêtes. Le premier concile de Nicée en 325, voyant le dérangement que le temps apportait au calendrier de *César*, consulta comme lui les Grecs d'Alexandrie; ces Grecs répondirent que l'équinoxe du printemps arrivait alors le 21 mars; et les pères réglèrent le temps de la fête de pâques suivant ce principe.

Deux légers mécomptes dans le calcul de *Jules César* et dans celui des astronomes consultés par le concile augmentèrent dans la suite des siècles. Le premier de ces mécomptes vient du fameux nombre d'or de l'athénien *Méton*; il donne dix-neuf années à la révolution par laquelle la lune revient au même point du ciel : il ne s'en manque qu'une heure et demie; méprise insensible dans un siècle, et considérable après plusieurs siècles. Il en était de même de la révolution apparente du soleil, et des points qui fixent les équinoxes et les solstices. L'équinoxe du printemps au siècle du concile de Nicée arrivait le 21 mars; mais au temps du concile de Trente, l'équinoxe avait avancé de dix jours, et tombait à l'onze de ce mois. La cause de cette précession des équinoxes, inconnue à toute l'antiquité, n'a été découverte que de nos jours : cette cause est un mouvement particulier à l'axe de la terre, mouvement dont la période s'achève en vingt-cinq mille neuf cents années, et qui fait passer successivement les équinoxes et les solstices par tous les points du zodiaque. Ce mouvement est l'effet de la gravitation,

dont le ſeul *Newton* a connu et calculé les phénomènes qui ſemblaient hors de la portée de l'eſprit humain.

Il ne s'agiſſait pas du temps de *Grégoire XIII* de ſonger à deviner la cauſe de cette préceſſion des équinoxes, mais de mettre ordre à la confuſion qui commençait à troubler ſenſiblement l'année civile. *Grégoire* fit conſulter tous les célèbres aſtronomes de l'Europe. Un médecin nommé *Lilio*, né à Rome, eut l'honneur de fournir la manière la plus ſimple et la plus facile de rétablir l'ordre de l'année, telle qu'on la voit dans le nouveau calendrier ; il ne fallait que retrancher dix jours à l'année 1582, où l'on était pour lors, et prévenir le dérangement dans les ſiècles à venir par une précaution aiſée. Ce *Lilio* a été depuis ignoré ; et calendrier porte le nom du pape *Grégoire*, ainſi que le nom de *Soſigènes* fut couvert par celui de *Céſar*. Il n'en était pas ainſi chez les anciens Grecs, la gloire de l'invention demeurait aux artiſtes.

Grégoire XIII eut celle de preſſer la concluſion de cette réforme néceſſaire ; il eut plus de peine à la faire recevoir par les nations qu'à la faire rédiger par les mathématiciens. La France réſiſta quelques mois † ; et enfin ſur un édit de *Henri III* enregiſtré au parlement de Paris, on s'accoutuma à compter comme il le fallait ; mais l'empereur *Maximilien II* ne put perſuader à la diète d'Augsbourg que l'équinoxe était avancé de dix jours. On craignit que la cour de Rome en inſtruiſant les hommes ne prît le droit de les maîtriſer. Ainſi

† Novembre, 1582.

l'ancien calendrier subsista encore quelque temps chez les catholiques même de l'Allemagne. Les protestans de toutes les communions s'obstinèrent à ne pas recevoir des mains du pape une vérité qu'il aurait fallu recevoir des Turcs, s'ils l'avaient proposée.

† Les derniers jours du pontificat de *Grégoire XIII* furent célèbres par cette ambassade d'obédience qu'il reçut du Japon. Rome fesait des conquêtes spirituelles à l'extrémité de la terre, tandis qu'elle fesait tant de pertes en Europe. Trois rois ou princes du Japon, alors divisé en plusieurs souverainetés, envoyèrent chacun un de leurs plus proches parens saluer le roi d'Espagne *Philippe II* comme le plus puissant de tous les rois chrétiens, et le pape comme père de tous les rois. Les lettres de ces trois princes au pape commençaient toutes par un acte d'adoration envers lui. La première du roi de Bungo était écrite, *A l'adorable qui tient sur terre la place du roi du ciel*; elle finit par ces mots: *Je m'adresse avec crainte et respect à votre sainteté, que j'adore et dont je baise les pieds très-saints.* Les deux autres disent à peu près la même chose. L'Espagne se flattait alors que le Japon deviendrait une de ses provinces et le St Siége voyait déjà le tiers de cet empire soumis à sa jurisdiction ecclésiastique.

Le peuple romain eût été très-heureux sous le gouvernement de *Grégoire XIII*, si la tranquillité publique de ses Etats n'avait pas été quelquefois troublée par les bandits. Il abolit quelques

† 1575.

ôts onéreux, et ne démembra point l'Etat en
eur de son bâtard, comme avaient fait quel-
s-uns de ses prédécesseurs. (13)

HAPITRE CLXXXIV.

De Sixte-Quint.

e règne de *Sixte-Quint* a plus de célébrité
celui de *Grégoire XIII* et de *Pie V*, quoique
deux pontifes aient fait de grandes choses;
s'étant signalé par la bataille de Lépante dont
it le premier mobile, et l'autre par la réforme
temps. Il arrive quelquefois que le caractère
n homme, et la singularité de son élévation arrê-
: sur lui les yeux de la postérité plus que les
ons mémorables des autres. La disproportion
n croit voir entre la naissance de *Sixte-Quint*
d'un pauvre vigneron, et l'élévation à la di-
é suprême, augmente sa réputation; cepen-
t nous avons vu que jamais une naissance ob-
e et basse ne fut regardée comme un obstacle
ontificat, dans une religion et dans une cour
outes les places sont réputées le prix du mé-
, quoiqu'elles soient aussi celui de la brigue.
V n'était guère d'une famille plus relevée;
ien VI fut le fils d'un artisan; *Nicolas V*
t né dans l'obscurité; le père du fameux

) *Grégoire XIII* approuva le massacre de la St Barthé-
; l'annonça dans un consistoire comme un événement
lant pour la religion, et voulut en consacrer et en éter-
le souvenir par un tableau qu'il fit placer dans son
s. Cette seule action suffit pour rendre sa mémoire à
is exécrable.

Jean XXII qui ajouta un troisième cercle à la tiare, et qui porta trois couronnes, sans posséder aucune terre, raccommodait des souliers à Cahors; c'était le métier du père d'*Urbain IV*. *Adrien IV*, l'un des plus grands papes, fils d'un mendiant, avait été mendiant lui-même. L'histoire de l'Eglise est pleine de ces exemples, qui encouragent la simple vertu, et qui confondent la vanité humaine. Ceux qui ont voulu relever la naissance de *Sixte-Quint* n'ont pas songé qu'en cela ils rabaissaient sa personne; ils lui ôtaient le mérite d'avoir vaincu les premières difficultés. Il y a plus loin d'un gardeur de porcs, tel qu'il le fut dans son enfance, aux simples places qu'il eut dans son ordre, que de ces places au trône de l'Eglise. On a composé sa vie à Rome sur des journaux qui n'apprennent que des dates, et sur des panégyriques qui n'apprennent rien: le cordelier qui a écrit la vie de *Sixte-Quint* commence par dire *qu'il a l'honneur de parler du plus haut, du meilleur, du plus grand des pontifes, des princes et des sages, du glorieux et de l'immortel Sixte.* Il s'ôte lui-même tout crédit par ce début.

L'esprit de *Sixte-Quint* et de son règne est la partie essentielle de son histoire: ce qui le distingue des autres papes, c'est qu'il ne fit rien comme les autres. Agir toujours avec hauteur, et même avec violence, quand il est un simple moine; dompter tout d'un coup la fougue de son caractère, dès qu'il est cardinal; se donner quinze ans pour incapable d'affaires, et sur-tout de régner, afin de déterminer un jour en sa faveur les

suffrages

ſuffrages de tous ceux qui compteraient régner ſous ſon nom; reprendre toute ſa hauteur au moment même qu'il eſt ſur le trône; mettre dans ſon pontificat une ſévérité inouïe, et de la grandeur dans toutes ſes entrepriſes; embellir Rome, et laiſſer le tréſor pontifical très-riche; licencier d'abord les ſoldats, les gardes même de ſes prédéceſſeurs, et diſſiper les bandits par la ſeule force des lois, ſans avoir de troupes; ſe faire craindre de tout le monde par ſa place et par ſon caractère; c'eſt-là ce qui mit ſon nom parmi les noms illuſtres, du vivant même de *Henri IV* et d'*Eliſabeth*. Les autres ſouverains riſquaient alors leur trône, quand ils tentaient quelque entrepriſe ſans le ſecours de ces nombreuſes armées qu'ils ont entretenues depuis: il n'en était pas ainſi des ſouverains de Rome qui, réuniſſant le ſacerdoce et l'Empire, n'avaient pas même beſoin d'une garde.

Sixte-Quint ſe fit une grande réputation, en embelliſſant et en poliçant Rome, comme *Henri IV* embelliſſait et poliçait Paris: mais ce fut-là le moindre mérite de *Henri*, et c'était le premier de *Sixte*. Auſſi ce pape fit en ce genre de bien plus grandes choſes que le roi de France: il commandait à un peuple bien plus paiſible, et alors infiniment plus induſtrieux; et il avait dans les ruines et dans les exemples de l'ancienne Rome, et encore dans les travaux de ſes prédéceſſeurs, tout l'encouragement à ſes grands deſſeins.

Du temps des *Céſars* romains, quatorze aqueducs immenſes, ſoutenus ſur des arcades, voituraient des fleuves entiers à Rome, l'eſpace de

plusieurs milles, et y entretenaient continuellement cent cinquante fontaines jaillissantes, et cent dix-huit grands bains publics; outre l'eau nécessaire à ces mers artificielles, sur lesquelles on représentait des batailles navales. Cent mille statues ornaient les places publiques, les carrefours, les temples, les maisons. On voyait quatre-vingt-dix colosses élevés sur des portiques: quarante-huit obélisques de marbre de granit, taillés dans la haute Egypte, étonnaient l'imagination, qui concevait à peine comment on avait pu transporter du tropique aux bords du Tibre ces masses prodigieuses. Il restait aux papes de restaurer quelques aqueducs, de relever quelques obélisques ensevelis sous des décombres, de déterrer quelques statues.

Sixte-Quint rétablit la fontaine *Mazia*, dont la source est à vingt milles de Rome, auprès de l'ancienne Préneste, et il la fit conduire par un aqueduc de treize mille pas: il fallut élever des arcades dans un chemin de sept milles de longueur; un tel ouvrage, qui eût été peu de chose pour l'empire romain, était beaucoup pour Rome, pauvre et resserrée.

Cinq obélisques furent relevés par ses soins. Le nom de l'architecte *Fontana*, qui les rétablit, est encore célèbre à Rome; celui des artistes qui les taillèrent, qui les transportèrent de si loin, n'est pas connu. On lit dans quelques voyageurs, et dans cent auteurs qui les ont copiés, que quand il fallut élever sur son piédestal l'obélisque du vatican, les cordes employées à cet usage se trouvèrent trop longues, et que malgré la défense

fous peine de mort de parler pendant cette opération, un homme du peuple s'écria, *Mouillez les cordes.* Ces contes, qui rendent l'hiftoire ridicule, font le fruit de l'ignorance; les cabeftans dont on fe fervait ne pouvaient avoir befoin de ce ridicule fecours.

L'ouvrage qui donna quelque fupériorité à Rome moderne fur l'ancienne fut la coupole de St Pierre de Rome. Il ne reftait dans le monde que trois monumens antiques de ce genre, une partie du dôme du temple de Minerve dans Athènes, celui du Panthéon à Rome, et celui de la grande mofquée de Conftantinople, autrefois Ste Sophie, ouvrage de *Juftinien.* Mais ces coupoles affez élevées dans l'intérieur étaient trop écrafées au dehors. Le *Brunelefchi*, qui rétablit l'architecture en Italie au quatorzième fiècle, remédia à ce défaut par un coup de l'art, en établiffant deux coupoles l'une fur l'autre, dans la cathédrale de Florence; mais ces coupoles tenaient encore un peu du gothique, et n'étaient pas dans les nobles proportions. *Michel-Ange Buonaroti*, peintre, fculpteur, et architecte, également célèbre dans ces trois genres, donna dès le temps de *Jules II* le deffein des deux dômes de St Pierre; et *Sixte-Quint* fit conftruire en vingt-deux mois cet ouvrage dont rien n'approche.

La bibliothèque commencée par *Nicolas V* fut tellement augmentée alors que *Sixte-Quint* peut paffer pour en être le vrai fondateur. Le vaiffeau qui la contient eft encore un beau monument. Il n'y avait point alors dans l'Europe de bibliothèque ni fi ample, ni fi curieufe: mais la ville de Paris

l'a emporté depuis sur Rome en ce point; et si l'architecture de la bibliothèque royale de Paris n'est pas comparable à celle du vatican, les livres y sont en beaucoup plus grand nombre, bien mieux arrangés, et prêtés aux particuliers avec une toute autre facilité.

Le malheur de *Sixte-Quint* et de ses Etats fut que toutes ses grandes fondations appauvrirent son peuple, au lieu que *Henri IV* soulagea le sien. L'un et l'autre à leur mort laissèrent à peu près la même somme en argent comptant; car quoiqu'*Henri IV* eût quarante millions en réserve dont il pouvait disposer, il n'y en avait qu'environ vingt dans les caves de la bastille; et les cinq millions d'écus d'or que *Sixte* mit dans le château St Ange revenaient à peu près à vingt millions de nos livres d'alors. Cet argent ne pouvait être ravi à la circulation, dans un Etat presque sans commerce et sans manufactures, tel que celui de Rome, sans appauvrir les habitans. *Sixte* pour amasser ce trésor, et pour subvenir à ces dépenses, f obligé de donner encore plus d'étendue à l vénalité des emplois que n'avaient fait ses préd cesseurs. *Sixte IV*, *Jules II*, *Léon X* avaie commencé; *Sixte* agrava beaucoup ce farde il créa des rentes à huit, à neuf, à dix pour ce pour le payement desquelles les impôts fur augmentés. Le peuple oublia qu'il embelli Rome; il sentit seulement qu'il l'appauvrif et ce pontife fut plus haï qu'admiré.

Il faut toujours regarder les papes sous aspects; comme souverains d'un Etat, et co

chefs de l'Eglise. *Sixte-Quint* en qualité de premier pontife voulut renouveler les temps de *Grégoire VII.* Il déclara *Henri IV* alors roi de Navarre incapable de succéder à la couronne de France. Il priva la reine *Elisabeth* de ses royaumes par une bulle ; et si la flotte invincible de *Philippe II* eût abordé en Angleterre, la bulle eût pu être mise à exécution. La manière dont il se conduisit avec *Henri III* après l'assassinat du duc de *Guise* et du cardinal son frère ne fut pas si emportée. Il se contenta de le déclarer excommunié, s'il ne fesait pénitence de ces deux meurtres. C'était imiter *St Ambroise* ; c'était agir comme *Alexandre III* qui exigea une pénitence publique du meurtre de *Becquet*, canonisé sous le nom de *Thomas de Cantorbéri.* Il était avéré que le roi de France *Henri III* venait d'assassiner dans sa propre maison deux princes, dangereux à la vérité, mais auxquels on n'avait point fait le procès, et qu'il eût été très-difficile de convaincre de crime en justice réglée. Ils étaient les chefs d'une ligue funeste, mais que le roi lui-même avait signée. Toutes les circonstances de ce double assassinat étaient horribles ; et sans entrer ici dans les justifications prises de la politique et du malheur des temps, la sureté du genre humain semblait demander un frein à de pareilles violences. *Sixte-Quint* perdit le fruit de sa démarche austère et inflexible, en ne soutenant que les droits de la tiare et du sacré collége, et non ceux de l'humanité ; en ne blâmant pas le meurtre du duc de *Guise* autant que celui du cardinal ; en n'insistant que sur la prétendue

immunité de l'Eglise, sur le droit que les papes réclamaient de juger les cardinaux ; en commandant au roi de France de relâcher le cardinal de *Bourbon* et l'archevêque de Lyon, qu'il retenait en prison par les raisons d'Etat les plus fortes ; enfin en lui ordonnant de venir dans l'espace de soixante jours expier son crime dans Rome. Il est très-vrai que *Sixte-Quint*, chef des chrétiens, pouvait dire à un prince chrétien : *Purgez-vous devant* DIEU *d'un double homicide :* mais il ne pouvait pas lui dire : *C'est à moi seul de juger vos sujets ecclésiastiques, c'est à moi de vous juger dans ma cour.*

Ce pape parut encore moins conserver la grandeur et l'impartialité de son ministère, quand après le parricide du moine *Jacques Clément*, il prononça devant les cardinaux ces propres paroles, fidellement rapportées par le secrétaire du consistoire : *Cette mort*, dit-il, *qui donne tant d'étonnement et d'admiration sera crue à peine de la postérité. Un très-puissant roi entouré d'une forte armée, qui a réduit Paris à lui demander miséricorde, est tué d'un seul coup de couteau par un pauvre religieux. Certes ce grand exemple a été donné, afin que chacun connaisse la force des jugemens de* DIEU. Ce discours du pape parut horrible, en ce qu'il semblait regarder le crime d'un scélérat insensé comme une inspiration de la providence.

Sixte était en droit de refuser les vains honneurs d'un service funèbre à *Henri III*, qu'il regardait comme exclus de la participation aux prières. Aussi dit-il dans le même consistoire ; *Je les*

lois au roi de France, mais je ne les dois pas à Henri de Valois impénitent.

Tout cède à l'intérêt : ce même pape qui avait privé si fièrement *Elisabeth* et le roi de Navarre de leurs royaumes, qui avait signifié au roi *Henri III* qu'il fallait venir répondre à Rome dans soixante jours, ou être excommunié, refusa pourtant à la fin de prendre le parti de la ligue et de l'Espagne contre *Henri IV* alors hérétique. Il sentait que si *Philippe II* réussissait, ce prince maître à la fois de la France, du Milanais, et de Naples, le serait bientôt du S[t] Siége et de toute l'Italie. *Sixte-Quint* fit donc ce que tout homme sage eût fait à sa place ; il aima mieux s'exposer à tous les ressentimens de *Philippe II* que de se ruiner lui-même en prêtant la main à la ruine de *Henri IV*. Il mourut † dans ces inquiétudes, n'osant secourir *Henri IV* et craignant *Philippe II*. Le peuple romain qui gémissait sous le fardeau des taxes, et qui haïssait un gouvernement triste et dur, éclata à la mort de *Sixte* ; on eut beaucoup de peine à l'empêcher de troubler la pompe funèbre, de déchirer en pièces celui qu'il avait adoré à genoux. Presque tous ses trésors furent dissipés un an après sa mort, ainsi que ceux de *Henri IV*. Destinée ordinaire qui fait voir assez la vanité des desseins des hommes.

† 26 août 1590.

CHAPITRE CLXXXV.

Des ſucceſſeurs de Sixte-Quint.

ON voit combien l'éducation, la patrie, tous les préjugés gouvernent les hommes. *Grégoire XIV* né milanais et ſujet du roi d'Eſpagne, fut gouverné par la faction eſpagnole, à laquelle *Sixte* né ſujet de Rome avait réſiſté. Il immola tout à *Philippe II.* Une armée d'Italiens fut levée pour aller ravager la France aux dépens de ce même tréſor que *Sixte-Quint* avait amaſſé pour défendre l'Italie; et cette armée ayant été battue et diſſipée, il ne reſta à *Grégoire XIV* que la honte de s'être appauvri pour *Philippe II* et d'être dominé par lui.

Clément VIII, *Aldobrandin*, fils d'un banquier florentin, ſe conduiſit avec plus d'eſprit et d'adreſſe : il connut très-bien que l'intérêt du St Siége était de tenir autant qu'il pouvait la balance entre la France et la maiſon d'Autriche. Ce pape accrut le domaine eccléſiaſtique du duché de Ferrare. C'était encore un effet de ces lois féodales ſi épineuſes et ſi conteſtées, et c'était une ſuite évidente de la faibleſſe de l'Empire. La comteſſe *Mathilde*, dont nous avons tant parlé, avait donné aux papes Ferrare, Modène et Reggio, avec bien d'autres terres. Les empereurs réclamèrent toujours contre la donation de ces domaines, qui étaient des fiefs de la couronne de Lombardie. Ils devinrent malgré l'Empire fiefs du St Siége, comme Naples qui relevait du pape après avoir relevé des

empereurs.

empereurs. Ce n'eſt que de nos jours que Modène et Reggio ont été enfin ſolennellement déclarés fiefs impériaux. Mais depuis *Grégoire VII* ils étaient, ainſi que Ferrare, dépendans de Rome; et la maiſon de *Modène*, autrefois propriétaire de ces terres, ne les poſſédait plus qu'à titre de vicaire du S[t] Siége. En vain la cour de Vienne, et les diètes impériales prétendaient toujours la ſuzeraineté. *Clément VIII* enleva Ferrare à la maiſon d'*Eſt* †; et ce qui pouvait produire une guerre violente ne produiſit que des proteſtations. Depuis ce temps Ferrare fut preſque déſerte. (*a*)

Ce pape fit la cérémonie de donner l'abſolution et la diſcipline à *Henri IV* en la perſonne des cardinaux du *Perron* et d'*Oſſat*; mais on voit combien la cour de Rome craignait toujours *Philippe II*, par les ménagemens et les artifices dont uſa *Clément VIII* pour parvenir à réconcilier *Henri IV* avec l'Egliſe. Ce prince avait abjuré ſolennellement la religion réformée ††; et cependant les deux tiers des cardinaux perſiſtèrent dans un conſiſtoire à lui refuſer l'abſolution. Les ambaſſadeurs du roi eurent beaucoup de peine à empêcher que le pape ſe ſervît de cette formule: *Nous réhabilitons Henri dans ſa royauté*. Le miniſtère de Rome voulait bien reconnaître *Henri* pour roi de France, et oppoſer ce prince à la maiſon d'Autriche; mais en même temps Rome ſoutenait autant qu'elle pouvait ſon ancienne prétention de diſpoſer des royaumes.

† 1597. †† 1595.

(*a*) Voyez l'article *Ferrare*, dans le *Dictionnaire philoſ.*

ufé envers plufieurs empereurs, bien fûrs alors que les peuples aimeraient mieux abandonner leurs empereurs que leurs églifes, et comptant toujours fur des princes prêts à envahir les domaines des excommuniés. Mais les temps étaient changés: *Paul V* par cette violence hafardait qu'on lui défobéît, ou que Venife fît fermer toutes les églifes et renonçât à la religion catholique: elle pouvait aifément embraffer la grecque, ou la luthérienne, ou la calvinifte, et parlait en effet alors de fe féparer de la communion du pape. Le changement ne fe fût pas fait fans troubles; le roi d'Efpagne aurait pu en profiter. Le fénat fe contenta de défendre la publication du monitoire dans toute l'étendue de fes terres. Le grand-vicaire de l'évêque de Padoue, à qui cette défenfe fut fignifiée, répondit au podeftàt qu'il ferait ce que DIEU lui infpirerait; mais le podeftat ayant repliqué que DIEU avait infpiré au confeil des dix de faire pendre quiconque défobéirait, l'interdit ne fut publié nulle part; et la cour de Rome fut affez heureufe pour que tous les Vénitiens continuaffent à vivre en catholiques malgré elle.

Il n'y eut que quelques ordres religieux qui obéirent. Les jéfuites ne voulurent pas donner l'exemple les premiers. Leurs députés fe rendirent à l'affemblée générale des capucins; ils leur dirent que *dans cette grande affaire l'univers avait les yeux fur les capucins, et qu'on attendait leur démarche pour favoir quel parti on devait prendre.* Les capucins, qui fe crurent en

ſpectacle à l'univers, ne balancèrent pas à fermer leurs égliſes. Les jéſuites et les théatins fermèrent alors les leurs. Le ſénat les fit tous embarquer pour Rome, et les jéſuites furent bannis à perpétuité.

Parmi tant de moines qui depuis leur fondation avaient trahi leur patrie pour les intérêts des papes, il s'en trouva un à Veniſe qui fut citoyen et qui acquit une gloire durable en défendant ſes ſouverains contre les prétentions romaines; ce fut le célèbre *Sarpi*, ſi connu ſous le nom de *Fra-Paolo*. Il était théologien de la république; ce titre de théologien ne l'empêcha pas d'être un excellent juriſconſulte. Il ſoutint la cauſe de Veniſe avec toute la force de la raiſon et avec une modération et une fineſſe qui rendaient cette raiſon victorieuſe. Deux ſujets du pape et un prêtre de Veniſe ſubornèrent deux aſſaſſins pour tuer *Fra-Paolo*. Ils le percèrent de trois coups de ſtilet et s'enfuirent dans une barque à dix rames, qui leur était préparée. Un aſſaſſinat ſi bien concerté, la fuite des meurtriers aſſurée avec tant de précautions et de frais marquaient évidemment qu'ils avaient obéi aux ordres de quelques hommes puiſſans; on accuſa les jéſuites, on ſoupçonna le pape : le crime fut déſavoué par la cour romaine et par les jéſuites. *Fra-Paolo* qui réchappa de ſes bleſſures garda long-temps un des ſtilets dont il avait été frappé, et mit au-deſſous cette inſcription : *ſtilo della chieſa romana.*

Le roi d'Eſpagne excitait le pape contre les Vénitiens, et le roi *Henri IV* ſe déclarait pour eux. Les Vénitiens armèrent à Vérone, à Padoue,

à Bergame, à Brescia; ils levèrent quatre mille soldats en France. Le pape de son côté ordonna la levée de quatre mille corses, et de quelques suisses catholiques. Le cardinal *Borghèse* devait commander cette petite armée. Les Turcs remercièrent DIEU solennellement de la discorde qui divisait le pape et Venise. Le roi *Henri IV* eut la gloire, comme je l'ai déjà dit, d'être l'arbitre du différend, et d'exclure *Philippe III* de la médiation. *Paul V* essuya la mortification de ne pouvoir même obtenir que l'accommodement se fit à Rome. Le cardinal de *Joyeuse*, envoyé par le roi de France à Venise †, révoqua, au nom du pape, l'excommunication et l'interdit. Le pape abandonné par l'Espagne ne montra plus que de la modération, et les jésuites restèrent bannis de la république pendant plus de cinquante ans : ils n'y ont été rappelés qu'en 1657, à la prière du pape *Alexandre VII*, mais ils n'ont jamais pu y rétablir leur crédit.

Paul V depuis ce temps ne voulut plus faire aucune décision qui pût compromettre son autorité ; on le pressa en vain de faire un article de foi de l'immaculée conception de la *Ste Vierge* : il se contenta de défendre d'enseigner le contraire en public, pour ne pas choquer les dominicains, qui prétendent qu'elle a été conçue comme les autres dans le péché originel. Les dominicains étaient alors très-puissans en Espagne et en Italie.

Il s'appliqua à embellir Rome, à rassembler les plus beaux ouvrages de sculpture et de peinture.

† 1607.

Rome lui doit ses plus belles fontaines, sur-tout celle qui fait jaillir l'eau d'un vase antique tiré des thermes de *Vespasien*, et celle qu'on appelle l'*Acqua Paola*, ancien ouvrage d'*Auguste*, que *Paul V* rétablit; il y fit conduire l'eau par un aqueduc de trente-cinq mille pas, à l'exemple de *Sixte-Quint*. C'était à qui laisserait dans Rome les plus nobles monumens. Il acheva le palais de Monte-Cavallo. Le palais Borghèse est un des plus considérables. Rome embellie sous chaque pape devenait la plus belle ville du monde. *Urbain VIII* construisit ce grand-autel de St Pierre, dont les colonnes et les ornemens paraîtraient par-tout ailleurs des ouvrages immenses, et qui n'ont là qu'une juste proportion; c'est le chef-d'œuvre du florentin *Bernini*, digne de mêler ses ouvrages avec ceux de son compatriote *Michel-Ange*.

Cet *Urbain VIII*, dont le nom était *Barberini*, aimait tous les arts: il réussissait dans la poésie latine. Les Romains dans une profonde paix jouissaient de toutes les douceurs que les talens répandent dans la société, et de la gloire qui leur est attachée. *Urbain* réunit à l'Etat ecclésiastique le duché d'Urbino †, Pesaro, Sinigaglia, après l'extinction de la maison de *la Rovère*, qui tenait ces principautés en fief du St Siége. La domination des pontifes romains devint donc toujours plus puissante depuis *Alexandre VI*. Rien ne troubla plus la tranquillité publique; à peine s'aperçut-on de la petite guerre qu'*Urbain VIII*, ou plutôt ses deux neveux, firent à *Edouard* duc

† 1644.

de Parme, pour l'argent que ce duc devait à la chambre apostolique sur son duché de Castro. Ce fut une guerre peu sanglante et passagère, telle qu'on la devait attendre de ces nouveaux Romains, dont les mœurs doivent être nécessairement conformes à l'esprit de leur gouvernement. Le cardinal *Barberin*, auteur de ces troubles, marchait à la tête de sa petite armée avec des indulgences. La plus forte bataille qui se donna fut entre quatre ou cinq cents hommes de chaque parti. La forteresse de Piégaia se rendit à discrétion, dès qu'elle vit approcher l'artillerie; cette artillerie consistait en deux coulevrines. Cependant il fallut pour étouffer ces troubles, qui ne méritent point de place dans l'histoire, plus de négociations que s'il s'était agi de l'ancienne Rome et de Carthage. On ne rapporte cet événement que pour faire connaître le génie de Rome moderne, qui finit tout par la négociation, comme l'ancienne Rome finissait tout par des victoires.

Les cérémonies de la religion, celles des préséances, les arts, les antiquités, les édifices, les jardins, la musique, les assemblées occupèrent le loisir des Romains, tandis que la guerre de trente ans ruina l'Allemagne, que le sang des peuples et du roi coulait en Angleterre, et que bientôt après la guerre civile de la fronde désola la France.

Mais si Rome était heureuse par sa tranquillité, et illustre par ses monumens, le peuple était dans la misère. L'argent qui servit à élever tant de chefs-d'œuvre d'architecture retournait aux autres nations par le désavantage du commerce.

Les papes étaient obligés d'acheter des étrangers le blé dont manquent les Romains, et qu'on revendait en détail dans la ville. Cette coutume dure encore aujourd'hui : il y a des Etats que le luxe enrichit, il y en a d'autres qu'il appauvrit. La ſplendeur de quelques cardinaux, et des parens des papes, ſervait à faire mieux remarquer l'indigence des autres citoyens, qui pourtant à la vue de tant de beaux édifices ſemblaient s'énorgueillir dans leur pauvreté d'être habitans de Rome.

Les voyageurs qui allaient admirer cette ville étaient étonnés de ne voir d'Orviette à Terracine, dans l'eſpace de plus de cent milles, qu'un terrrain dépeuplé d'hommes et de beſtiaux. La campagne de Rome, il eſt vrai, eſt un pays inhabitable, infecté par des marais croupiſſans, que les anciens Romains avaient deſſéchés. Rome d'ailleurs eſt dans un terrain ingrat, ſur le bord d'un fleuve qui à peine eſt navigable. Sa ſituation entre ſept montagnes était plutôt celle d'un repaire que d'une ville. Ses premières guerres furent les pillages d'un peuple qui ne pouvait guère vivre que de rapines ; et lorſque le dictateur *Camille* eut pris Veies, à quelques lieues de Rome dans l'Ombrie, tout le peuple romain voulut quitter ſon territoire ſtérile et ſes ſept montagnes, pour ſe tranſplanter au pays de Veies. On ne rendit depuis les environs de Rome fertiles qu'avec l'argent des nations vaincues, et par le travail d'une foule d'eſclaves : mais ce terrain fut plus couvert de palais que de moiſſons. Il a repris enfin ſon premier état de campagne déſerte.

Le S[t] Siége poſſédait ailleurs de riches contrées, comme celle de Bologne. L'évêque de Saliſbury, *Burnet*, attribue la miſère du peuple, dans les meilleurs cantons de ce pays, aux taxes et à la forme du gouvernement. Il a prétendu, avec preſque tous les écrivains, qu'un prince électif qui règne peu d'années n'a ni le pouvoir ni la volonté de faire de ces établiſſemens utiles qui ne peuvent devenir avantageux qu'avec le temps. Il a été plus aiſé de relever les obéliſques, et de conſtruire des palais et des temples, que de rendre la nation commerçante et opulente. Quoique Rome fût la capitale des peuples catholiques, elle était cependant moins peuplée que Veniſe et Naples, et fort au-deſſous de Paris et de Londres; elle n'approchait pas d'Amſterdam pour l'opulence, et pour les arts néceſſaires qui la produiſent. On ne comptait à la fin du dix-ſeptième ſiècle qu'environ cent vingt-mille habitans dans Rome par le dénombrement imprimé des familles, et ce calcul ſe trouvait encore vérifié par les regiſtres des naiſſances. Il naiſſait année commune trois mille ſix cents enfans : ce nombre des naiſſances multiplié par trente-quatre donne toujours à peu près la ſomme des habitans, et cette ſomme eſt ici de cent vingt-deux mille quatre cents. *Paul Jove* dans ſon hiſtoire de *Léon X* rapporte que du temps de *Clément VII* Rome ne poſſédait que trente-deux mille habitans. Quelle différence de ces temps avec ceux des *Trajan* et des *Antonins* ! Environ huit mille juifs établis à Rome n'étaient pas compris dans ce dénombrement : ces juifs ont tou-

jours vécu paisiblement à Rome, ainsi qu'à Livourne. On n'a jamais exercé contr'eux en Italie les cruautés qu'ils ont souffertes en Espagne et en Portugal. L'Italie était le pays de l'Europe où la religion inspirait alors le plus de douceur.

Rome fut le seul centre des arts et de la politesse jusqu'au siècle de *Louis XIV*, et c'est ce qui détermina la reine *Christine* à y fixer son séjour: mais bientôt l'Italie fut égalée dans plus d'un genre par la France, et surpassée de beaucoup dans quelques-uns. Les Anglais eurent sur elle autant de supériorité par les sciences que par le commerce. Rome conserva la gloire de ses antiquités et des travaux qui la distinguèrent depuis *Jules II*.

CHAPITRE CLXXXVI.

Suite de l'Italie au dix-septième siècle.

La Toscane était, comme l'Etat du pape, depuis le seizième siècle, un pays tranquille et heureux. Florence, rivale de Rome, attirait chez elle la même foule d'étrangers qui venaient admirer les chefs-d'œuvre antiques et modernes dont elle était remplie. On y voyait cent soixante statues publiques. Les deux seules qui décoraient Paris, celle de *Henri IV* et le cheval qui porte la statue de *Louis XIII*, avaient été fondues à Florence, et c'étaient des présens des grands-ducs.

Le commerce avait rendu la Toscane si florissante et ses souverains si riches que le grand-duc

Cosme II fut en état d'envoyer vingt mille hommes au secours du duc de Mantoue, contre le duc de Savoie en 1613, sans mettre aucun impôt sur ses sujets: exemple rare chez les nations plus puissantes.

La ville de Venise jouissait d'un avantage plus singulier; c'est que depuis le treizième siècle sa tranquillité intérieure ne fut pas altérée un seul moment; nul trouble, nulle sédition, nul danger dans la ville. Si on allait à Rome et à Florence pour y voir les grands monumens des beaux arts, les étrangers s'empressaient d'aller goûter dans Venise la liberté et les plaisirs; et on y admirait encore, ainsi qu'à Rome, d'excellens morceaux de peinture. Les arts de l'esprit y étaient cultivés; les spectacles y attiraient les étrangers. Rome était la ville des cérémonies, et Venise la ville des divertissemens: elle avait fait la paix avec les Turcs après la bataille de Lépante, et son commerce, quoique déchu, était encore considérable dans le Levant: elle possédait Candie, et plusieurs îles, l'Istrie, la Dalmatie, une partie de l'Albanie, et tout ce qu'elle conserve de nos jours en Italie.

† Au milieu de ses prospérités elle fut sur le point d'être détruite par une conspiration qui n'avait point d'exemple depuis la fondation de la république. L'abbé de *St Réal* qui a écrit cet événement célèbre avec le style de *Salluste*, y a mêlé quelques embellissemens de roman, mais le fond en est très-vrai. Venise avait eu une petite

† 1618.

guerre avec la maiſon d'Autriche ſur les côtes de l'Iſtrie. Le roi d'Eſpagne *Philippe III*, poſſeſſeur du Milanais, était toujours l'ennemi ſecret des Vénitiens. Le duc d'*Oſſone* vice-roi de Naples, dom *Pèdre de Tolède* gouverneur de Milan, et le marquis de *Bedmar* ambaſſadeur d'Eſpagne à Veniſe, depuis cardinal de *la Cueva*, s'unirent tous trois pour anéantir la république ; les meſures étaient ſi extraordinaires, et le projet ſi hors de vraiſemblance que le ſénat, tout vigilant et tout éclairé qu'il était, ne pouvait en concevoir de ſoupçon. Veniſe était gardée par ſa ſituation, et par les lagunes qui l'environnent. La fange de ces lagunes, que les eaux portent tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, ne laiſſe jamais le même chemin ouvert aux vaiſſeaux ; il faut chaque jour indiquer une route nouvelle. Veniſe avait une flotte formidable ſur les côtes de l'Iſtrie, où elle feſait la guerre à l'archiduc d'Autriche *Ferdinand*, qui fut depuis l'empereur *Ferdinand II.* Il paraiſſait impoſſible d'entrer dans Veniſe ; cependant le marquis de *Bedmar* raſſemble des étrangers dans la ville, attirés les uns par les autres juſqu'au nombre de cinq cents. Les principaux conjurés les engagent ſous différens prétextes, et s'aſſurent de leur ſervice avec l'argent que l'ambaſſadeur fournit. On doit mettre le feu à la ville en pluſieurs endroits à la fois ; des troupes du Milanais doivent arriver par la terre ferme ; des matelots gagnés doivent montrer le chemin à des barques chargées de ſoldats que le duc d'*Oſſone* a envoyées à quelques lieues de Veniſe ; le

capitaine *Jacques Pierre*, un des conjurés, officier de marine au fervice de la république, et qui commandait douze vaiffeaux pour elle, fe charge de faire brûler ces vaiffeaux et d'empêcher, par ce coup extraordinaire, le refte de la flotte de venir à temps au fecours de la ville. Tous les conjurés étant des étrangers de nations différentes, il n'eft pas furprenant que le complot ait été découvert. Le procurateur *Nani*, hiftorien célèbre de la république, dit que le fénat fut inftruit de tout par plufieurs perfonnes : il ne parle point de ce prétendu remords que fentit un des conjurés nommé *Jaffier*, quand *Renaud* leur chef les harangua pour la dernière fois, et qu'il leur fit, dit-on, une peinture fi vive des horreurs de leur entreprife que ce *Jaffier*, au lieu d'être encouragé, fe livra au repentir. Toutes ces harangues font de l'imagination des écrivains ; on doit s'en défier en lifant l'hiftoire : il n'eft ni dans la nature des chofes, ni dans aucune vraifemblance, qu'un chef de conjurés leur faffe une defcription pathétique des horreurs qu'ils vont commettre, et qu'il effraie les imaginations qu'il doit enhardir. Tout ce que le fénat put trouver de conjurés fut noyé incontinent dans les canaux de Venife. On refpecta dans *Bedmar* le caractère d'ambaffadeur qu'on pouvait ne pas ménager : et le fénat le fit fortir fecrètement de la ville, pour le dérober à la fureur du peuple.

Venife échappée à ce danger fut dans un état floriffant jufqu'à la prife de Candie. Cette république foutint feule la guerre contre l'empire turc

pendant près de trente ans, depuis 1641 jusqu'à 1669. Le siége de Candie, le plus long et le plus mémorable dont l'histoire fasse mention, dura près de vingt ans; tantôt tourné en blocus, tantôt ralenti et abandonné, puis recommencé à plusieurs reprises, fait enfin dans les formes deux ans et demi sans relâche, jusqu'à ce que ce monceau de cendres fut rendu aux Turcs avec l'île presque toute entière en 1669.

Avec quelle lenteur, avec quelle difficulté le genre humain se civilise, et la société se perfectionne! On voyait auprès de Venise, aux portes de cette Italie où tous les arts étaient en honneur, des peuples aussi peu policés que l'étaient alors ceux du Nord. L'Istrie, la Croatie, la Dalmatie étaient presque barbares: c'était pourtant cette même Dalmatie si fertile et si agréable sous l'empire romain; c'était cette terre délicieuse que *Dioclétien* avait choisie pour sa retraite, dans un temps où ni la ville de Venise ni ce nom n'existaient pas encore. Voilà quelle est la vicissitude des choses humaines. Les Morlaques sur-tout passaient pour les peuples les plus farouches de la terre. C'est ainsi que la Sardaigne, la Corse ne se ressentaient ni des mœurs, ni de la culture de l'esprit, qui fesaient la gloire des autres Italiens. Il en était comme de l'ancienne Grèce, qui voyait auprès de ses limites des nations encore sauvages.

Les chevaliers de Malthe se soutenaient dans cette île, que *Charles-Quint* leur donna après que *Soliman* les eut chassés de Rhodes en 1523. Le grand-maître *Villiers l'Isle-Adam*, ses chevaliers

et les Rhodiens attachés à eux, furent d'abord errans de ville en ville, à Meffine, à Gallipoli, à Rome, à Viterbe. *L'Isle-Adam* alla jufqu'à Madrid implorer *Charles-Quint*; il paffa en France, en Angleterre, tâchant de relever par-tout les débris de fon ordre qu'on croyait entièrement ruiné. *Charles-Quint* fit préfent de Malthe aux chevaliers en 1525, auffi-bien que de Tripoli: mais Tripoli leur fut bientôt enlevé par les amiraux de *Soliman*. Malthe n'était qu'un rocher prefque ftérile: le travail y avait forcé autrefois la terre à être féconde, quand ce pays était poffédé par les Carthaginois; car les nouveaux poffeffeurs y trouvèrent des débris de colonnes, de grands édifices de marbre, avec des infcriptions en langue punique. Ces reftes de grandeur étaient des témoignages que le pays avait été floriffant. Les Romains ne dédaignèrent pas de le prendre fur les Carthaginois: les Arabes s'en emparèrent au neuvième fiècle, et le normand *Roger* comte de Sicile l'annexa à la Sicile vers la fin du douzième fiècle. Quand *Villiers l'Isle-Adam* eut tranfporté le fiége de fon ordre dans cette île, le même *Soliman*, indigné de voir tous les jours fes vaiffeaux expofés aux courfes des ennemis qu'il avait cru détruire, voulut prendre Malthe comme il avait pris Rhodes. Il envoya trente mille foldats devant cette petite place, qui n'était défendue que par fept cents chevaliers. Le grand-maître *Jean de la Valette*, âgé de foixante et onze ans, foutint quatre mois le fiége †.

† 1565.

Les Turcs montèrent à l'assaut en plusieurs endroits différens: on les repoussait avec une machine d'une nouvelle invention, c'étaient de grands cercles de bois couverts de laine enduite d'eau-de-vie, d'huile, de salpêtre et de poudre à canon, et on jetait ces cercles enflammés sur les assaillans. Enfin environ six mille hommes de secours étant arrivés de Sicile, les Turcs levèrent le siége. Le principal bourg de Malthe qui avait soutenu le plus d'assauts fut nommé *la cité victorieuse*, nom qu'il conserve encore aujourd'hui. Le grand-maître de *la Valette* fit bâtir une cité nouvelle qui porte le nom de *la Valette*, et qui rendit Malthe imprenable. Cette petite île a toujours depuis ce temps bravé toute la puissance ottomane; mais l'ordre n'a jamais été assez riche pour tenter de grandes conquêtes, ni pour équiper des flottes nombreuses. Ce monastère de guerriers ne subsiste guère que des bénéfices qu'il possède dans les Etats catholiques, et il a fait bien moins de mal aux Turcs que les corsaires algériens n'en ont fait aux chrétiens.

CHAPITRE CLXXXVII.

De la Hollande au dix-septième siècle.

LA Hollande mérite d'autant plus d'attention que c'est un Etat d'une espèce toute nouvelle, devenu puissant sans posséder presque de terrain, riche en n'ayant pas de son fonds de quoi nourrir la vingtième partie de ses habitans, et considérable

en

en Europe par ses travaux au bout de l'Asie. Vous voyez cette république reconnue libre et souveraine par le roi d'Espagne son ancien maître †, après avoir acheté sa liberté par quarante ans de guerre. Le travail et la sobriété furent les premiers gardiens de cette liberté. On raconte que le marquis de *Spinola* et le président *Richardot* allant à la Haye en 1608 pour négocier chez les Hollandais mêmes cette première trêve, ils virent sur leur chemin sortir d'un petit bateau huit ou dix personnes, qui s'assirent sur l'herbe et firent un repas de pain, de fromage et de bière, chacun portant soi-même ce qui lui était nécessaire. Les ambassadeurs espagnols demandèrent à un paysan, qui étaient ces voyageurs? Le paysan répondit: *Ce sont les députés des Etats nos souverains seigneurs et maîtres.* Les ambassadeurs espagnols s'écrièrent: *Voilà des gens qu'on ne pourra jamais vaincre, et avec lesquels il faut faire la paix.* C'est à peu près ce qui était arrivé autrefois à des ambassadeurs de Lacédémone, et à ceux du roi de Perse. Les mêmes mœurs peuvent avoir ramené la même aventure. En général les particuliers de ces provinces étaient pauvres alors, et l'Etat riche; au lieu que depuis les citoyens sont devenus riches, et l'Etat pauvre. C'est qu'alors les premiers fruits du commerce avaient été consacrés à la défense publique.

Ce peuple ne possédait encore ni le cap de Bonne-Espérance dont il ne s'empara qu'en 1653 sur les Portugais, ni Cochin et ses dépendances, ni

† 1609.

Malaca. Il ne trafiquait point encore directement à la Chine. Le commerce du Japon, dont les Hollandais sont aujourd'hui les maîtres, leur fut interdit jusqu'en 1609 par les Portugais, ou plutôt par l'Espagne, maîtresse encore du Portugal. Mais ils avaient déjà conquis les Moluques : ils commençaient à s'établir à Java; et la compagnie des Indes depuis 1602 jusqu'en 1609 avait déjà gagné plus de deux fois son capital. Des ambassadeurs de Siam avaient déjà fait à ce peuple de commerçans, en 1608, le même honneur qu'ils firent depuis à *Louis XIV*. Des ambassadeurs du Japon vinrent en 1609 conclure un traité à la Haye, sans que les Etats célébrassent cette ambassade par des médailles. L'empereur de Maroc et de Fez leur envoya demander un secours d'hommes et de vaisseaux. Ils augmentaient depuis quarante ans leur fortune et leur gloire par le commerce et par la guerre.

La douceur de ce gouvernement, et la tolérance de toutes les manières d'adorer DIEU, dangereuse peut-être ailleurs, mais là nécessaire, peuplèrent la Hollande d'une foule d'étrangers, et sur-tout de Wallons que l'inquisition persécutait dans leur patrie, et qui d'esclaves devinrent citoyens.

La religion réformée, dominante dans la Hollande, servit encore à sa puissance. Ce pays alors si pauvre n'aurait pu ni suffire à la magnificence des prélats, ni nourrir des ordres religieux; et cette terre où il fallait des hommes ne pouvait admettre ceux qui s'engagent par serment à laisser périr, autant qu'il est en eux, l'espèce humaine.

On avait l'exemple de l'Angleterre, qui était d'un tiers plus peuplée, depuis que les ministres des autels jouissaient de la douceur du mariage, et que les espérances des familles n'étaient point ensevelies dans le célibat du cloitre.

Amsterdam malgré les incommodités de son port devint le magasin du monde. Toute la Hollande s'enrichit et s'embellit par des travaux immenses. Les eaux de la mer furent contenues par de doubles digues. Des canaux creusés dans toutes les villes furent revêtus de pierre; les rues devinrent de larges quais ornés de grands arbres. Les barques chargées de marchandises abordèrent aux portes des particuliers, et les étrangers ne se lassent point d'admirer ce mélange singulier formé par les faîtes des maisons, les cimes des arbres, et les banderoles des vaisseaux, qui donnent à la fois, dans un même lieu, le spectacle de la mer, de la ville et de la campagne.

Mais le mal est tellement mêlé avec le bien, les hommes s'éloignent si souvent de leurs principes, que cette république fut près de détruire elle-même la liberté pour laquelle elle avait combattu, et que l'intolérance fit couler le sang chez un peuple dont le bonheur et les lois étaient fondés sur la tolérance. Deux docteurs calvinistes firent ce que tant de docteurs avaient fait ailleurs. *Gomar* et *Armin* † disputèrent dans Leyde avec fureur sur ce qu'ils n'entendaient pas; et ils divisèrent les Provinces-Unies. La querelle fut semblable en plusieurs points à celle des thomistes et des scotistes, des

† 1609 et suiv.

janféniftes et des molinistes, fur la prédeftination, fur la grâce, fur la liberté, fur des queftions obfcures et frivoles, dans lefquelles on ne fait pas même définir les chofes dont on difpute. Le loifir dont on jouit pendant la trève donna la malheureufe facilité à un peuple ignorant de s'entêter de ces querelles; et enfin d'une controverfe fcholaftique, il fe forma deux partis dans l'Etat. Le prince d'Orange *Maurice* était à la tête des gomariftes; le penfionnaire *Barnevelt* favorifait les arminiens. Du *Maurier* dit avoir appris de l'ambaffadeur fon père que *Maurice* ayant fait propofer au penfionnaire *Barnevelt* de concourir à donner au prince un pouvoir fouverain, ce zélé républicain n'en fit voir aux Etats que le danger et l'injuftice, et que dès-lors la ruine de *Barnevelt* fut réfolue. Ce qui eft avéré, c'eft que le ftathouder prétendait accroître fon autorité par les gomariftes, et *Barnevelt* la reftreindre par les arminiens: c'eft que plufieurs villes levèrent des foldats qu'on appelait *Attendans*, parce qu'ils *attendaient* les ordres du magiftrat, et qu'ils ne prenaient point l'ordre du ftathouder; c'eft qu'il y eût des féditions fanglantes dans quelques villes †, et que le prince *Maurice* pourfuivit fans relâche le parti contraire à fa puiffance. Il fit enfin affembler un concile calvinifte à Dordrecht, compofé de toutes les Eglifes réformées de l'Europe, excepté de celle de France, qui n'avait pas la permiffion de fon roi d'y envoyer des députés. Les pères de ce fynode, qui avaient tant crié contre

† 1618.

lureté des pères de plusieurs conciles et contre
r autorité, condamnèrent les arminiens, com-
ils avaient été eux-mêmes condamnés par le
cile de Trente. Plus de cent ministres armi-
ns furent bannis des sept provinces. Le prince
urice tira du corps de la noblesse et des magis-
s vingt-six commissaires pour juger le grand-
sionnaire *Barnevelt*, le célèbre *Grotius* et
lques autres du parti. On les avait retenus six
en prison avant de leur faire leur procès.
L'un des grands motifs de la révolte des sept
vinces et des princes d'Orange, contre l'Es-
ne, fut d'abord que le duc d'*Albe* fesait languir
g-temps des prisonniers sans les juger, et qu'en-
l les fesait condamner par des commissaires. Les
nes griefs dont on s'était plaint sous la monar-
espagnole renaquirent dans le sein de la liberté.
nevelt eut la tête tranchée dans la Haye †,
injustement encore que les comtes d'*Egmont*
le *Horn* à Bruxelles. C'était un vieillard de
ante et douze ans, qui avait servi quarante
sa république dans toutes les affaires politi-
s, avec autant de succès que *Maurice* et ses
es en avaient eu par les armes. La sentence
ait *qu'il avait contristé au possible l'Eglise de*
u. *Grotius* depuis ambassadeur de Suède en
ce, et plus illustre par ses ouvrages que par son
ade, fut condamné à une prison perpétuelle,
sa femme eut la hardiesse et le bonheur de
er. Cette violence fit naître des conspirations
attirèrent de nouveaux supplices. Un fils de

† 619.

Barnevelt résolut de venger le sang de son père sur celui de *Maurice*. Le complot fut découvert †. Ses complices, à la tête desquels était un ministre arminien, périrent tous par la main du bourreau. Ce fils de *Barnevelt* eut le bonheur d'échapper, tandis qu'on saisissait les conjurés : mais son jeune frère eut la tête tranchée, uniquement pour avoir su la conspiration. De *Thou* mourut en France précisément pour la même cause. La condamnation du jeune Hollandais était bien plus cruelle ; c'était le comble de l'injustice de le faire mourir parce qu'il n'avait pas été le délateur de son frère. Si ces temps d'atrocité eussent continué, les Hollandais libres eussent été plus malheureux que leurs ancêtres esclaves du duc d'*Albe*. Ces persécutions gomariennes ressemblaient à ces premières persécutions que les protestans avaient si souvent reprochées aux catholiques, et que toutes les sectes avaient exercées les unes envers les autres.

Amsterdam quoique remplie de gomaristes favorisa toujours les arminiens, et embrassa le parti de la tolérance. L'ambition et la cruauté du prince *Maurice* laissèrent une profonde plaie dans le cœur des Hollandais ; et le souvenir de la mort de *Barnevelt* ne contribua pas peu dans la suite à faire exclure du stathouderat le jeune prince d'Orange *Guillaume III*, qui fut depuis roi d'Angleterre. Il était encore au berceau lorsque le pensionnaire de *Witt* stipula dans le traité de paix des Etats-Généraux avec *Cromwell* en 1653 qu'il n'y aurait plus

† 1623.

de ſtathouder en Hollande. *Cromwell* pourſuivait encore dans cet enfant le roi *Charles I* ſon grand-père, et le penſionnaire de *Witt* vengeait le ſang d'un penſionnaire. Cette manœuvre de *Witt* fut enfin la cauſe funeſte de ſa mort, et de celle de ſon frère : mais voilà à peu près toutes les cataſtrophes ſanglantes cauſées en Hollande par le combat de la liberté et de l'ambition.

La compagnie des Indes indépendante de ces factions n'en bâtit pas moins Batavia dès l'année 1618, malgré les rois du pays, et malgré les Anglais qui vinrent attaquer ce nouvel établiſſement. La Hollande, marécageuſe et ſtérile en plus d'un canton, ſe feſait ſous le cinquième degré de latitude ſeptentrionale un royaume dans la contrée la plus fertile de la terre, où les campagnes ſont couvertes de riz, de poivre, de canelle, et où la vigne porte deux fois l'année. Elle s'empara depuis de Bantam dans la même île, et en chaſſa les Anglais. Cette ſeule compagnie eut huit grands gouvernemens dans les Indes, en y comptant le cap de Bonne-Eſpérance, quoiqu'à la pointe de l'Afrique, poſte important qu'elle enleva aux Portugais en 1653.

Dans le même temps que les Hollandais s'établiſſaient ainſi aux extrémités de l'Orient, ils commencèrent à étendre leurs conquêtes du côte de l'Occident en Amérique, après l'expiration de la trève de douze années avec l'Eſpagne. La compagnie d'Occident ſe rendit maîtreſſe de preſque tout le Bréſil depuis 1623 juſqu'en 1636 On vit avec étonnement par les regiſtres de cette compagnie

qu'elle avait dans ce court espace de temps équipé huit cents vaisseaux, tant pour sa guerre que pour le commerce, et qu'elle en avait enlevé cinq cents quarante-cinq aux Espagnols. Cette compagnie l'emportait alors sur celle des Indes orientales ; mais enfin, lorsque le Portugal eut secoué le joug des rois d'Espagne, il défendit mieux qu'eux ses possessions, et regagna le Brésil, où il a trouvé des trésors nouveaux.

La plus fructueuse des expéditions hollandaises fut celle de l'amiral *Pierre Hein*, qui enleva tous les galions d'Espagne, revenans de la Havane, et rapporta dans ce seul voyage vingt millions de nos livres à sa patrie. Les trésors du nouveau monde conquis par les Espagnols servaient à fortifier contre eux leurs anciens sujets, devenus leurs ennemis redoutables. La république pendant quatre-vingts ans, si vous en exceptez une trève de douze années, soutint cette guerre dans les Pays-Bas, dans les grandes Indes et dans le nouveau monde ; et elle fut assez puissante pour conclure une paix avantageuse à Munster 1647, indépendamment de la France son alliée, et long-temps sa protectrice, sans laquelle elle avait promis de ne pas traiter.

Bientôt après en 1652 et dans les années suivantes, elle ne craint point de rompre avec son alliée l'Angleterre ; elle a autant de vaisseaux qu'elle ; son amiral *Tromp* ne cède au fameux amiral *Black* qu'en mourant dans une bataille. Elle secourt ensuite le roi de Danemarck assiégé dans Copenhague par le roi de Suède *Charles X*.

Sa

Sa flotte, commandée par l'amiral *Oldam*, bat la flotte ſuédoiſe, et délivre Copenhague. Toujours rivale du commerce des Anglais, elle leur fait la guerre ſous *Charles II* comme ſous *Cromwell*, et avec de bien plus grands ſuccès. Elle devient l'arbitre des couronnes en 1668. *Louis XIV* eſt obligé par elle de faire la paix avec l'Eſpagne. Cette même république, auparavant ſi attachée à la France, eſt depuis ce temps-là juſqu'à la fin du dix-ſeptième ſiècle l'appui de l'Eſpagne contre la France même. Elle eſt long-temps une des parties principales dans les affaires de l'Europe. Elle ſe relève de ſes chutes; et enfin quoiqu'affaiblie elle ſubſiſte par le ſeul commerce, qui a ſervi à ſa fondation, ſans avoir fait en Europe aucune conquête que celle de Maſtricht et d'un très-petit et mauvais pays, qui ne ſert qu'à défendre ſes frontières; on ne l'a point vue s'agrandir depuis la paix de Munſter; en cela plus ſemblable à l'ancienne république de Tyr, puiſſante par le ſeul commerce, qu'à celle de Carthage qui eut tant de poſſeſſions en Afrique, et à celle de Veniſe qui s'était trop étendue dans la terre ferme.

CHAPITRE CLXXXVIII.

Du Danemarck, de la Suède et de la Pologne au dix-septième siècle.

VOUS ne voyez point le Danemarck entrer dans le système de l'Europe au seizième siècle. Il n'y a rien de mémorable qui attire les yeux des autres nations depuis la déposition solennelle du tyran *Christiern II.* Ce royaume, composé du Danemarck et de la Norvège, fut long-temps gouverné à peu près comme la Pologne : ce fut une aristocratie à laquelle présidait un roi électif. C'est l'ancien gouvernement de presque toute l'Europe. Mais dans l'année 1660 les états assemblés défèrent au roi *Fréderic III* le droit héréditaire et la souveraineté absolue. Le Danemarck devient le seul royaume de la terre où les peuples aient établi le pouvoir arbitraire par un acte solennel. La Norvège, qui a six cents lieues de long, ne rendait pas cet Etat puissant : un terrain de rochers stériles ne peut être beaucoup peuplé. Les îles qui composent le Danemarck sont plus fertiles ; mais on n'en avait pas encore tiré les mêmes avantages qu'aujourd'hui. On ne s'attendait pas encore que les Danois auraient un jour une compagnie des Indes, et un établissement à Tranquebar, que le roi pourrait entretenir aisément trente vaisseaux de guerre, et une armée de vingt-cinq mille hommes. Les gouvernemens sont comme les hommes : ils se forment tard. L'esprit de commerce, d'industrie, d'économie

s'eft communiqué de proche en proche. Je ne parlerai point ici des guerres que le Danemarck a fi fouvent foutenues contre la Suède; elles n'ont prefque point laiffé de grandes traces; et vous aimez mieux confidérer les mœurs et la forme des gouvernemens, que d'entrer dans le détail des meurtres qui n'ont point produit d'événemens dignes de la poftérité.

Les rois en Suède n'étaient pas plus defpotiques qu'en Danemarck aux feizième et dix-feptième fiècles. Les quatre états compofés de mille gentilshommes, de cent eccléfiaftiques, de cent cinquante bourgeois, et d'environ deux cents cinquante payfans, fefaient les lois du royaume. On n'y connaiffait, non plus qu'en Danemarck et dans le Nord, aucun de ces titres de comte, de marquis, de baron, fi fréquens dans le refte de l'Europe. Ce fut le roi *Eric*, fils de *Guftave Vafa*, qui les introduifit vers l'an 1561. Cet *Eric* cependant était bien loin de régner avec un pouvoir abfolu, et il laiffa au monde un nouvel exemple des malheurs qui peuvent fuivre le défir d'être defpotique et l'incapacité de l'être. Le fils du reftaurateur de la Suède fut accufé de plufieurs crimes † par-devant les états affemblés, et dépofé par une fentence unanime, comme le roi *Chriftiern II* l'avait été en Danemarck : on le condamna à une prifon perpétuelle, et on donna la couronne à *Jean* fon frère.

Comme votre principal deffein dans cette foule d'événemens eft de porter la vue fur ceux qui

† 1569.

tiennent aux mœurs et à l'efprit du temps, il faut favoir que ce roi *Jean*, qui était catholique, craignant que les partifans de fon frère ne le tiraffent de fa prifon, et ne le remiffent fur le trône, lui envoya publiquement du poifon, comme le fultan envoie un cordeau, et le fit enterrer avec folennité le vifage découvert, afin que perfonne ne doutât de fa mort, et qu'on ne pût fe fervir de fon nom pour troubler le nouveau règne.

† Le jéfuite *Poffevin*, que le pape *Grégoire XIII* envoya dans la Suède et dans tout le Nord en qualité de nonce, impofa au roi *Jean*, pour pénitence de cet empoifonnement, de ne faire qu'un repas tous les mercredis ; pénitence ridicule, mais qui montre au moins que le crime doit être expié. Ceux du roi *Eric* avaient été punis plus rigoureufement.

Ni le roi *Jean* ni le nonce *Poffevin* ne purent réuffir à faire dominer la religion catholique. Le roi *Jean*, qui ne s'accommodait pas de la luthérienne, tenta de faire recevoir la grecque ; mais il n'y réuffit pas davantage. Ce roi avait quelque teinture des lettres, et il était prefque le feul dans fon royaume qui fe mêlât de controverfe. Il y avait une univerfité à Upfal, mais elle était réduite à deux ou trois profeffeurs fans étudians. La nation ne connaiffait que les armes, fans avoir pourtant fait encore de progrès dans l'art militaire. On n'avait commencé à fe fervir d'artillerie que du temps de *Guftave Vafa* ; les autres arts étaient fi inconnus que quand ce roi *Jean* tomba malade

† 1580.

en 1592, il mourut ſans qu'on pût lui trouver un médecin; tout au contraire des autres rois, qui quelquefois en ſont trop environnés. Il n'y avait encore ni médecin ni chirurgien en Suède. Quelques épiciers vendaient ſeulement des drogues médicinales, qu'on prenait au haſard. On en uſait ainſi dans preſque tout le Nord. Les hommes, bien loin d'y être expoſé à l'abus des arts, n'avaient pas ſu encore ſe procurer les arts néceſſaires.

† Cependant la Suède pouvait alors devenir très-puiſſante. *Sigiſmond* fils du roi *Jean* avait été élu roi de Pologne huit ans avant la mort de ſon père. La Suède s'empara alors de la Finlande et de l'Eſtonie. *Sigiſmond*, roi de Suède et de Pologne, pouvait conquérir toute la Moſcovie, qui n'était alors ni bien gouvernée, ni bien armée: mais *Sigiſmond* étant catholique, et la Suède luthérienne, il ne conquit rien, et perdit la couronne de Suède. Les mêmes états qui avaient dépoſé ſon oncle *Eric* le dépoſèrent auſſi ††, et déclarèrent roi un autre de ſes oncles, qui fut *Charles IX* père du grand *Guſtave-Adolphe*. Tout cela ne ſe paſſa pas ſans les troubles, les guerres, et les conſpirations qui accompagnent de tels changemens. *Charles IX* n'était regardé que comme un uſurpateur par les princes alliés de *Sigiſmond*; mais en Suède il était roi légitime.

††† *Guſtave-Adolphe* ſon fils lui ſuccéda ſans aucun obſtacle, n'ayant pas encore dix-huit ans accomplis, qui eſt l'âge de la majorité des rois de Suède et de Danemarck, ainſi que des princes de

† 1600. †† 1604. ††† 1611.

l'Empire. Les Suédois ne possédaient point alors la Scanie, la plus belle de leurs provinces ; elle avait été cédée au Danemarck dès le quatorzième siècle, de sorte que le territoire de Suède était presque toujours le théâtre de toutes les guerres entre les Suédois et les Danois. La première chose que fit *Gustave-Adolphe*, ce fut d'entrer dans cette province de Scanie ; mais il ne put jamais la reprendre. Ses premières guerres furent infructueuses : il fut obligé de faire la paix † avec le Danemarck. Il avait tant de penchant pour la guerre qu'il alla attaquer les Moscovites au-delà de la Nerva, dès qu'il fut délivré des Danois. Ensuite il se jeta sur la Livonie, qui appartenait alors aux Polonais ; et attaquant par-tout *Sigismond* son cousin, il pénétra jusqu'en Lithuanie. L'empereur *Ferdinand II* était allié de *Sigismond*, et craignait *Gustave-Adolphe*. Il envoya quelques troupes contre lui. On peut juger de-là que le ministère de France n'eut pas grande peine à faire venir *Gustave* en Allemagne. Il fit avec *Sigismond* et la Pologne une trève pendant laquelle il garda ses conquêtes. Vous savez comme il ébranla le trône de *Ferdinand II* et comme il mourut à la fleur de son âge au milieu de ses victoires.

†† *Christine* sa fille, non moins célèbre que lui, ayant régné aussi glorieusement que son père avait combattu, et ayant présidé aux traités de Vestphalie qui pacifièrent l'Allemagne, étonna l'Europe par l'abdication de sa couronne à l'âge de vingt-sept ans. *Puffendorf* dit qu'elle fut obligée

† 1613. †† 1632.

de se démettre : mais en même temps il avoue que, lorsque cette reine communiqua pour la première fois sa résolution au sénat en 1651, des sénateurs en larmes la conjurèrent de ne pas abandonner le royaume ; qu'elle n'en fut pas moins ferme dans le mépris de son trône, et qu'enfin ayant assemblé les états †, elle quitta la Suède, malgré les prières de tous ses sujets. Elle n'avait jamais paru incapable de porter le poids de la couronne, mais elle aimait les beaux arts. Si elle avait été reine en Italie, où elle se retira, elle n'eût point abdiqué. C'est le plus grand exemple de la supériorité réelle des arts, de la politesse, et de la société perfectionnée, sur la grandeur qui n'est que grandeur.

Charles X son cousin, duc de Deux-Ponts, fut choisi par les états pour son successeur. Ce prince ne connaissait que la guerre. Il marche en Pologne, et la conquit avec la même rapidité que nous avons vu *Charles XII* sont petit-fils la subjuguer, et il la perdit de même. Les Danois alors défenseurs de la Pologne, parce qu'ils étaient toujours ennemis de la Suède, tombèrent sur elle †† : mais *Charles X*, quoique chassé de la Pologne, marcha sur la mer glacée, d'île en île, jusqu'à Copenhague. Cet événement prodigieux fit enfin conclure une paix, qui rendit à la Suède la Scanie, perdue depuis trois siècles.

Son fils *Charles XI* fut le premier roi absolu, et son petit-fils *Charles XII* fut le dernier. Je n'observerai ici qu'une seule chose, qui montre combien

† 21 mai 1654. †† 1658.

l'esprit du gouvernement a changé dans le Nord, et combien il a fallu de temps pour le changer. Ce n'est qu'après la mort de *Charles XII* que la Suède, toujours guerrière, s'est enfin tournée à l'agriculture et au commerce, autant qu'un terrain ingrat et la médiocrité de ses richesses peuvent le permettre. Les Suédois ont eu enfin une compagnie des Indes, et leur fer, dont ils ne se servaient autrefois que pour combattre, a été porté avec avantage sur leurs vaisseaux, du port de Gottembourg aux provinces méridionales du Mogol et de la Chine.

Voici une nouvelle vicissitude, et un nouveau contraste dans le Nord. Cette Suède despotiquement gouvernée est devenue de nos jours le royaume de la terre le plus libre, et celui où les rois sont le plus dépendans. Le Danemarck au contraire, où le roi n'était qu'un doge, où la noblesse était souveraine, et le peuple esclave, devint dès l'an 1661 un royaume entièrement monarchique. Le clergé et les bourgeois aimèrent mieux un souverain absolu que cent nobles qui voulaient commander; ils forcèrent ces nobles à être sujets comme eux, et à déférer au roi *Fréderic III* une autorité sans bornes. Ce monarque fut le seul dans l'univers, qui par un consentement formel de tous les ordres de l'Etat fut reconnu pour souverain absolu des hommes et des lois, *pouvant les faire, les abroger, et les négliger à sa volonté.* On lui donna juridiquement ces armes terribles contre lesquelles il n'y a point de bouclier. Ses successeurs en ont rarement abusé. Ils ont senti que leur

grandeur confiftait à rendre heureux leurs peuples. La Suède et le Danemarck font parvenus à cultiver le commerce par des routes diamétralement oppofées, la Suède en fe rendant libre, et le Danemarck en ceffant de l'être. (*)

CHAPITRE CLXXXIX.

De la Pologne au dix-feptième fiècle, et des fociniens ou unitaires.

LA Pologne était le feul pays qui, joignant le nom de république à celui de monarchie, fe donnât toujours un roi étranger, comme les Vénitiens choififfent un général de terre. C'eft encore le feul royaume qui n'ait point eu l'efprit de conquête, occupé feulement de défendre fes frontières contre les Turcs et contre les Mofcovites.

Les factions catholique et proteftante, qui avaient troublé tant d'Etats, pénétrèrent enfin chez cette nation. Les proteftans furent affez confidérables pour fe faire accorder la liberté de confcience en 1587, et leur parti était déjà fi fort que le nonce du pape, *Annibal de Capoue*, n'employa qu'eux pour tâcher de donner la couronne à l'archiduc *Maximilien*, frère de l'empereur *Rodolphe II*. En effet les proteftans polonais élurent ce prince autrichien, tandis que la faction oppofée choififfait le fuédois *Sigifmond*, petit-fils de *Guftave Vafa*, dont nous avons parlé. *Sigifmond* devait être roi de Suède, fi les droits du fang avaient été confultés: mais vous avez vu

(*) Ce chapitre a été écrit avant la révolution de 1772.

que les états de la Suède disposaient du trône. Il était si loin de régner en Suède que *Gustave-Adolphe* son cousin fut sur le point de le détrôner en Pologne, et ne renonça à cette entreprise que pour aller tenter de détrôner l'empereur.

C'est une chose étonnante que les Suédois aient souvent parcouru la Pologne en vainqueurs, et que les Turcs bien plus puissans n'aient jamais pénétré beaucoup au-delà de ses frontières. Le sultan *Osman* attaqua les Polonais avec deux cents mille hommes, au temps de *Sigismond*, du côté de la Moldavie : les Cosaques, seuls peuples alors attachés à la république et sous sa protection, rendirent par une résistance opiniâtre l'irruption des Turcs inutile. Que peut-on conclure du mauvais succès d'un tel armement, sinon que les capitaines d'*Osman* ne savaient pas faire la guerre ?

† *Sigismond* mourut la même année que *Gustave-Adolphe*. Son fils *Ladislas*, qui lui succéda, vit commencer la fatale défection de ces Cosaques qui, ayant été long-temps le rempart de la république, se sont enfin donnés aux Russes et aux Turcs. Ces peuples, qu'il faut distinguer des Cosaques du Tanaïs, habitent les deux rives du Boristhène : leur vie est entièrement semblable à celle des anciens Scythes et des Tartares des bords du Pont-Euxin. Au nord et à l'orient de l'Europe, toute cette partie du monde était encore agreste : c'est l'image de ces prétendus siècles héroïques où les hommes se bornant au nécessaire pillaient ce nécessaire chez leurs voisins. Les

† 1632.

feigneurs polonais des palatinats qui touchent à l'Ukraine voulurent traiter quelques cofaques comme leurs vaffaux, c'eft-à-dire comme des ferfs. Toute la nation, qui n'avait de bien que fa liberté, fe fouleva unanimement, et défola longtemps les terres de la Pologne. Ces Cofaques étaient de la religion grecque, et ce fut encore une raifon de plus pour les rendre irréconciliables avec les Polonais. Les uns fe donnèrent aux Ruffes, les autres aux Turcs, toujours à condition de vivre dans leur libre anarchie. Ils ont confervé le peu qu'ils ont de la religion des Grecs, et ils ont enfin perdu prefque entièrement leur liberté fous l'empire de la Ruffie, qui après avoir été policé de nos jours a voulu les policer auffi.

Le roi *Ladislas* mourut fans laiffer d'enfans de fa femme *Marie-Louife de Gonzague*, la même qui avait aimé le grand-écuyer *Cinq-Mars*. *Ladislas* avait deux frères, tous deux dans les ordres, l'un jéfuite et cardinal, nommé *Jean Cafimir*; l'autre évêque de Breslau et de Kiovie. Le cardinal et l'évêque difputèrent le trône. *Cafimir* fut élu †. Il renvoya fon chapeau, prit la couronne de Pologne et époufa la veuve de fon frère. Mais après avoir vu pendant vingt années fon royaume toujours troublé par des factions, dévafté tantôt par le roi de Suède *Charles X*, tantôt par les Mofcovites et par les Cofaques, il fuivit l'exemple de la reine *Chriftine* : il abdiqua comme elle ††, mais avec moins de gloire, et alla mourir à Paris, abbé de S[t] Germain-des-Prés.

† 1648. †† 1668.

La Pologne ne fut pas plus heureuſe ſous ſon ſucceſſeur *Michel Coribut*. Tout ce qu'elle a perdu en divers temps compoſerait un royaume immenſe. Les Suédois lui avaient enlevé la Livonie, que les Ruſſes poſſèdent encore aujourd'hui. Ces mêmes Ruſſes après leur avoir pris autrefois les provinces de Pleskou et de Smolenskou, s'emparèrent encore de preſque toute la Kiovie et de l'Ukraine. Les Turcs prirent ſous le règne de *Michel* la Podolie et la Volhinie †. La Pologne ne put ſe conſerver qu'en ſe rendant tributaire de la porte ottomane. Le grand maréchal de la couronne, *Jean Sobieski*, lava cette honte à la vérité dans le ſang des Turcs à la bataille de Chokzim ††: cette célèbre bataille délivra la Pologne du tribut, et valut à *Sobieski* la couronne; mais apparemment cette victoire ſi célèbre ne fut pas auſſi ſanglante et auſſi déciſive qu'on le dit, puiſque les Turcs gardèrent alors la Podolie et une partie de l'Ukraine, avec l'importante forterreſſe de Kaminiek qu'ils avaient priſe.

Il eſt vrai que *Sobieski*, devenu roi, rendit depuis ſon nom immortel par la délivrance de Vienne: mais il ne put jamais reprendre Kaminiek, et les Turcs ne l'ont rendu qu'après ſa mort à la paix de Carlovitz en 1699. La Pologne, dans toutes ces ſecouſſes, ne changea jamais ni de gouvernement, ni de lois, ni de mœurs; ne devint ni plus riche ni plus pauvre; mais ſa diſcipline militaire ne s'étant point perfectionnée, et le czar *Pierre* ayant enfin par le moyen des

† 1672. †† 1674.

étrangers introduit chez lui cette discipline si avantageuse, il est arrivé que les Russes, autrefois méprisés de la Pologne, l'ont forcée en 1733 à recevoir le roi qu'ils ont voulu lui donner, et que dix mille russes ont imposé des lois à la noblesse polonaise assemblée.

L'impératrice-reine, *Marie-Thérèse*, l'impératrice de Russie, *Catherine II*, et *Fréderic*, roi de Prusse, ont imposé des lois plus dures à cette république, au moment que nous écrivons.

Quant à la religion, elle causa peu de troubles dans cette partie du monde. Les unitaires eurent quelques temps des églises dans la Pologne, dans la Lithuanie, au commencement du dix-septième siècle. Ces unitaires, qu'on appelle tantôt *sociniens*, tantôt *ariens*, prétendaient soutenir la cause de DIEU même, en le regardant comme un être unique, incommunicable, qui n'avait un fils que par adoption. Ce n'était pas entièrement le dogme des anciens *eusébeïens*. Ils prétendaient ramener sur la terre la pureté des premiers âges du christianisme, renonçant à la magistrature et à la profession des armes. Des citoyens qui se fesaient un scrupule de combattre ne semblaient pas propres pour un pays où l'on était sans cesse en armes contre les Turcs. Cependant cette religion fut assez florissante en Pologne jusqu'à l'année 1658. On la proscrivit dans ce temps-là, parce que ces sectaires, qui avaient renoncé à la guerre, n'avaient pas renoncé à l'intrigue. Ils étaient liés avec *Ragotski*, prince de Transilvanie, alors ennemi de la république. Cependant ils sont encore en grand nombre en Pologne

quoiqu'ils y aient perdu la liberté de faire une profeſſion ouverte de leurs ſentimens.

Le déclamateur *Maimbourg* prétend qu'ils ſe réfugièrent en Hollande, où *il n'y a*, dit-il, *que la religion catholique qu'on ne tolère pas*. Le déclamateur *Maimbourg* ſe trompe ſur cet article comme ſur bien d'autres. Les catholiques ſont ſi tolérés dans les Provinces-Unies qu'ils y compoſent le tiers de la nation; et jamais les unitaires ou les ſociniens n'y ont eu d'aſſemblée publique. Cette religion s'eſt étendue ſourdement en Hollande, en Tranſilvanie, en Siléſie, en Pologne, mais ſur-tout en Angleterre. On peut compter parmi les révolutions de l'eſprit humain, que cette religion, qui a dominé dans l'Egliſe à diverſes fois pendant trois cents cinquante années depuis *Conſtantin*, ſe ſoit reproduite dans l'Europe depuis deux ſiècles, et ſoit répandue dans tant de provinces ſans avoir aujourd'hui de temple en aucun endroit du monde. Il ſemble qu'on ait craint d'admettre parmi les communions du chriſtianiſme une ſecte qui avait autrefois triomphé ſi long-temps de toutes les autres communions.

C'eſt encore une contradiction de l'eſprit humain. Qu'importe en effet que les chrétiens reconnaiſſent dans JESUS-CHRIST un Dieu, portion indiviſible de DIEU, et pourtant ſéparée, ou qu'ils révèrent dans lui la première créature de DIEU! Ces deux ſyſtèmes ſont également incompréhenſibles: mais les lois de la morale, l'amour de DIEU et celui du prochain ſont également à la portée de tout le monde, également néceſſaires.

CHAPITRE CXC.

De la Russie aux seizième et dix-septième siècles.

Nous ne donnions point alors le nom de Russie à la Moscovie, et nous n'avions qu'une idée vague de ce pays ; la ville de Moscou, plus connue en Europe que le reste de ce vaste empire, lui fesait donner le nom de Moscovie. Le souverain prend le titre d'empereur de toutes les Russies, parce qu'en effet il y a plusieurs provinces de ce nom qui lui appartiennent, ou sur lesquelles il a des prétentions. (*a*)

La Moscovie ou Russie se gouvernait au seizième siècle à peu près comme la Pologne. Les boyards, ainsi que les nobles polonais, comptaient pour toute leur richesse les habitans de leurs terres. Les cultivateurs étaient leurs esclaves. Le czar était quelquefois choisi par ces boyards ; mais aussi ce czar nommait souvent son successeur ; ce qui n'est jamais arrivé en Pologne. L'artillerie était très-peu en usage au seizième siècle dans toute cette partie du monde, la discipline militaire inconnue ; chaque boyard amenait ses paysans au rendez-vous des troupes, et les armait de flèches, de sabres, de bâtons ferrés en forme de piques, et de quelques fusils. Jamais d'opérations régulières en campagne, nuls magasins, point d'hôpitaux : tout se fesait par incursion ; et quand il n'y avait plus rien à piller, le boyard, ainsi que

(*a*) Voyez l'histoire de *Pierre le grand*.

le ſtaroſte polonais, et le mirza tartare, ramenait ſa troupe.

Labourer ſes champs, conduire ſes troupeaux et combattre, voilà la vie des Ruſſes juſqu'au temps de *Pierre le grand*, et c'eſt la vie des trois quarts des habitans de la terre.

Les Ruſſes conquirent aiſément au milieu du ſeizième ſiècle les royaumes de Caſan et d'Aſtracan ſur les Tartares affaiblis, et plus mal diſciplinés qu'eux encore: mais juſqu'à *Pierre le grand*, ils ne purent ſe ſoutenir contre la Suède du côté de la Finlande; des troupes régulières devaient néceſſairement l'emporter ſur eux. Depuis *Jean Baſilovitz* ou *Baſilides*, qui conquit Aſtracan et Caſan, une partie de la Livonie, Pleskou, Novogorod, juſqu'au czar *Pierre*, il n'y a rien eu de conſidérable.

Ce *Baſilides* eut une étrange reſſemblance avec *Pierre I.* C'eſt que tous deux firent mourir leurs fils. *Jean Baſilides*, ſoupçonnant ſon fils d'une conſpiration pendant le ſiége de Pleskou, le tua d'un coup de pique; et *Pierre* ayant fait condamner le ſien à la mort, ce jeune prince ne ſurvécut pas à ſa condamnation et à ſa grâce.

L'hiſtoire ne fournit guère d'événement plus extraordinaire que celui des faux *Demetrius*, qui agita ſi long-temps la Ruſſie † après la mort de *Jean Baſilides*. Ce czar laiſſa deux fils, l'un nommé *Fédor* ou *Théodor*, l'autre *Demetri* ou *Demetrius*. *Fédor* régna; *Demetri* fut confiné dans un village nommé Uglis avec la czarine ſa mère.

† 1584.

Juſque-là

Jusque-là les mœurs de cette cour n'avaient point encore adopté la politique des sultans et des anciens empereurs grecs, de sacrifier les princes du sang à la sureté du trône. Un premier ministre, nommé *Boris-Gudenou*, dont *Fédor* avait épousé la sœur, persuada au czar *Fédor* qu'on ne pouvait bien régner qu'en imitant les Turcs, et en assassinant son frère. Ce premier ministre *Boris* envoya un officier dans le village où était élevé le jeune *Demetri*, avec ordre de le tuer. L'officier de retour dit qu'il avait exécuté sa commission, et demanda la récompense qu'on lui avait promise. *Boris* pour toute récompense fit tuer le meurtrier, afin de supprimer les preuves du crime. On prétend que *Boris* quelque temps après empoisonna le czar *Fédor*; et quoiqu'il en fût soupçonné, il n'en monta pas moins sur le trône.

† Il parut alors dans la Lithuanie un jeune homme qui prétendait être le prince *Demetri* échappé à l'assassin. Plusieurs personnes qui l'avaient vu auprès de sa mère le reconnaissaient à des marques certaines. Il ressemblait parfaitement au prince; il montrait la croix d'or enrichie de pierreries qu'on avait attachée au cou de *Demetri* à son baptême. Un palatin de Sandomir le reconnut d'abord pour le fils de *Jean Basilides*, et pour le véritable czar. Une diète de Pologne examina solennellement les preuves de sa naissance, et les ayant trouvées incontestables, lui fournit une armée pour chasser l'usurpateur *Boris*, et pour reprendre la couronne de ses ancêtres.

† 1597.

Cependant on traitait en Ruſſie *Demetri* d'impoſteur, et même de magicien. Les Ruſſes ne pouvaient croire que *Demetri*, préſenté par des polonais catholiques, et ayant deux jéſuites pour conſeil, pût être leur véritable roi. Les boyards le regardaient tellement comme un impoſteur que le czar *Boris* étant mort, ils mirent ſans difficulté ſur le trône le fils de *Boris* âgé de quinze ans.

† Cependant *Demetri* s'avançait en Ruſſie avec l'armée polonaiſe. Ceux qui étaient mécontens du gouvernement moſcovite ſe déclarèrent en ſa faveur. Un général ruſſe étant en préſence de l'armée de *Demetri*, s'écria: *Il eſt le ſeul légitime héritier de l'empire*, et paſſa de ſon côté avec les troupes qu'il commandait. La révolution fut bientôt pleine et entière; *Demetri* ne fut plus un magicien. Le peuple de Moſcou courut au château, et traîna en priſon le fils de *Boris* et ſa mère. *Demetri* fut proclamé czar ſans aucune contradiction. On publia que le jeune *Boris* et ſa mère s'étaient tués en priſon: il eſt plus vraiſemblable que *Demetri* les fit mourir.

La veuve de *Jean Baſilides*, mère du vrai ou faux *Demetri*, était depuis long-temps reléguée dans le nord de la Ruſſie; le nouveau czar l'envoya chercher dans une eſpèce de carroſſe auſſi magnifique qu'on en pouvait avoir alors. Il alla pluſieurs milles au-devant d'elle: tous deux ſe reconnurent avec des tranſports et des larmes en préſence d'une foule innombrable; perſonne alors †† dans l'empire ne douta que *Demetri* ne

† 1605. †† 1606.

fût le véritable empereur. Il époufa la fille du palatin de Sandomir, fon premier protecteur, et ce fut ce qui le perdit. Le peuple vit avec horreur une impératrice catholique, une cour compofée d'étrangers, et fur-tout une églife qu'on bâtiffait pour des jéfuites. *Demetri* dès-lors ne paffa plus pour un ruffe.

Un boyard nommé *Zuski* fe mit à la tête de plufieurs conjurés, au milieu des fêtes qu'on donnait pour le mariage du czar : il entre dans le palais le fabre dans une main, et une croix dans l'autre; on égorge la garde polonaife. *Demetri* eft chargé de chaînes. Les conjurés amènent devant lui la czarine veuve de *Jean Bafilides*, qui l'avait reconnu fi folennellement pour fon fils. Le clergé l'obligea de jurer fur la croix, et de déclarer enfin fi *Demetri* était fon fils ou non. Alors foit que la crainte de la mort forçât cette princeffe à un faux ferment, et l'emportât fur la nature, foit qu'en effet elle rendît gloire à la vérité, elle déclara en pleurant que le czar n'était point fon fils; que le véritable *Demetri* avait été en effet affaffiné dans fon enfance, et qu'elle n'avait reconnu le nouveau czar qu'à l'exemple de tout le peuple, et pour venger le fang de fon fils fur la famille des affaffins. On prétendit alors que *Demetri* était un homme du peuple nommé *Griska Utrepoya*, qui avait été quelque temps moine dans un couvent de Ruffie. On lui avait reproché auparavant de n'être pas du rite grec, et de n'avoir rien des mœurs de fon pays; et alors on lui reprocha d'être à la fois un payfan ruffe et un moine grec. Quel

qu'il fût, le chef des conjurés *Zuski* le tua de sa main †, et se mit à sa place.

Ce nouveau czar, monté en un moment sur le trône, renvoya dans leur pays le peu de polonais échappés au carnage. Comme il n'avait d'autre droit au trône, ni d'autre mérite que d'avoir assassiné *Demetri*, les autres boyards, qui de ses égaux devenaient ses sujets, prétendirent bientôt que le czar assassiné n'était point un imposteur, qu'il était le véritable *Demetri*, et que son meurtrier n'était pas digne de la couronne. Ce nom de *Demetri* devint cher aux Russes. Le chancelier de celui qu'on venait de tuer s'avisa de dire qu'il n'était pas mort, qu'il guérirait bientôt de ses blessures, et qu'il reparaîtrait à la tête de ses fidelles sujets.

Ce chancelier parcourut la Moscovie, menant avec lui dans une litière un jeune homme auquel il donnait le nom de *Demetri*, et qu'il traitait en souverain. A ce nom seul les peuples se soulevèrent; il se donna des batailles au nom de ce *Demetri* qu'on ne voyait pas; mais le parti du chancelier ayant été battu, ce second *Demetri* disparut bientôt. Les imaginations étaient si frappées de ce nom qu'un troisième *Demetri* se présenta en Pologne. Celui-là fut plus heureux que les autres: il fut soutenu par le roi de Pologne *Sigismond*, et vint assiéger le tyran *Zuski* dans Moscou même. *Zuski* enfermé dans Moscou tenait encore en sa puissance la veuve du premier *Demetri*, et le palatin de Sandomir, père de cette veuve. Le

† 1606.

troisième redemanda la princesse comme sa femme. *Zuski* rendit la fille et le père, espérant peut-être adoucir le roi de Pologne, ou se flattant que la palatine ne reconnaîtrait pas son mari dans un imposteur ; mais cet imposteur était victorieux. La veuve du premier *Demetri* ne manqua pas de reconnaître ce troisième pour son véritable époux ; et si le premier trouva une mère, le troisième trouva aussi aisément une épouse. Le beau-père jura que c'était-là son gendre, et les peuples ne doutèrent plus. Les boyards partagés entre l'usurpateur *Zuski*, et l'imposteur, ne reconnurent ni l'un ni l'autre. Ils déposèrent *Zuski*, et le mirent dans un couvent. C'était encore une superstition des Russes, comme de l'ancienne Eglise grecque, qu'un prince qu'on avait fait moine ne pouvait plus régner : ce même usage s'était insensiblement établi autrefois dans l'Eglise latine. *Zuski* ne reparut plus, et *Demetri* fut assassiné dans un festin par des tartares.

† Les boyards alors offrirent leur couronne au prince *Ladislas* fils de *Sigismond* roi de Pologne. *Ladislas* se préparait à venir la recevoir, lorsqu'il parut encore un quatrième *Demetri* pour lui la disputer. Celui-ci publia que DIEU l'avait toujours conservé, quoiqu'il eût été assassiné à Uglis par le tyran *Boris*, à Moscou par l'usurpateur *Zuski*, et ensuite par des tartares. Il trouva des partisans qui crurent ces trois miracles. La ville de Pleskou le reconnut pour czar ; il y établit sa cour quelques années, pendant que les

† 1610.

Ruſſes, ſe repentant d'avoir appelé les Polonais, les chaſſaient de tous côtés, et que *Sigiſmond* renonçait à voir ſon fils *Ladislas* ſur le trône des czars. Au milieu de ces troubles on mit ſur le trône le fils du patriarche *Fédor Romanow*. Ce patriarche était parent, par les femmes, du czar *Jean Baſilides*. Son fils *Michel Fédérovitz*, c'eſt-à-dire, fils de *Fédor*, fut élu à l'âge de dix-ſept ans par le crédit du père. Toute la Ruſſie reconnut ce *Michel*, et la ville de Pleskou lui livra le quatrième *Demetri*, qui finit par être pendu.

Il en reſtait un cinquième; c'était le fils du premier qui avait régné en effet, de celui-là même qui avait épouſé la fille du palatin de Sandomir: ſa mère l'enleva de Moſcou, lorſqu'elle alla trouver le troiſième *Demetri*, et qu'elle feignit de le reconnaître pour ſon véritable mari. Elle ſe retira enſuite † chez les Coſaques avec cet enfant, qu'on regardait comme le petit-fils de *Jean Baſilides*, et qui en effet pouvait bien l'être. Mais dès que *Michel Fédérovitz* fut ſur le trône, il força les Coſaques à lui livrer la mère et l'enfant, et les fit noyer l'un et l'autre.

On ne s'attendait pas à un ſixième *Demetri*. Cependant ſous l'empire de *Michel Fédérovitz* en Ruſſie, et ſous le règne de *Ladislas* en Pologne, on vit encore un nouveau prétendant de ce nom à la cour de Ruſſie. Quelques jeunes gens, en ſe baignant avec un coſaque de leur âge, aperçurent ſur ſon dos des caractères ruſſes, imprimés avec une aiguille; on y liſait: *Demetri fils du czar*

† 1613.

Demetri. Celui-ci passa pour ce même fils de la palatine de Sandómir, que le czar *Fédérovitz* avait fait noyer dans un étang glacé. DIEU avait opéré un miracle pour le sauver ; il fut traité en fils du czar à la cour de *Ladislas*, et on prétendait bien se servir de lui pour exciter de nouveaux troubles en Russie. La mort de *Ladislas* son protecteur lui ôta toute espérance. Il se retira en Suède, et de là dans le Holstein ; mais malheureusement pour lui, le duc de Holstein ayant envoyé en Moscovie une ambassade pour établir un commerce de soie de Perse, et son ambassadeur n'ayant réussi qu'à faire des dettes à Moscou, le duc de Holstein obtint quittance de la dette en livrant ce dernier *Demétri*, qui fut mis en quartiers.

Toutes ces aventures qui tiennent du fabuleux, et qui sont pourtant très-vraies, n'arrivent point chez les peuples policés qui ont une forme de gouvernement régulière. Le czar *Alexis*, fils de *Michel Fédérovitz*, et petit-fils du patriarche *Fédor Romanow*, couronné en 1645, n'est guère connu dans l'Europe que pour avoir été le père de *Pierre le grand*. La Russie jusqu'au czar *Pierre* resta presqu'inconnue aux peuples méridionaux de l'Europe, ensevelie sous un despotisme malheureux du prince sur les boyards, et des boyards sur les cultivateurs. Les abus dont se plaignent aujourd'hui les nations policées auraient été des lois divines pour les Russes. I' y a quelques réglemens parmi nous qui excitent les mu mures des commerçans et des manufacturiers ; mais dans ces

pays du Nord il était très-rare d'avoir un lit : on couchait ſur des planches que les moins pauvres couvraient d'un gros drap acheté aux foires éloignées, ou bien d'une peau d'animal, ſoit domeſtique, ſoit ſauvage. Lorſque le comte de *Carlile*, ambaſſadeur de *Charles II* d'Angleterre à Moſcou, traverſa tout l'empire ruſſe, d'Archangel en Pologne en 1663, il trouva par-tout cet uſage, et la pauvreté générale que cet uſage ſuppoſe, tandis que l'or et les pierreries brillaient à la cour au milieu d'une pompe groſſière.

Un tartare de la Crimée, un coſaque du Tanaïs, réduit à la vie ſauvage du citoyen ruſſe, était bien plus heureux que ce citoyen, puiſqu'il était libre d'aller où il voulait, et qu'il était défendu au Ruſſe de ſortir de ſon pays. Vous connaiſſez, par l'hiſtoire de *Charles XII* et par celle de *Pierre I* qui s'y trouve renfermée, quelle différence immenſe un demi-ſiècle a produite dans cet empire. Trente ſiècles n'auraient pu faire ce qu'a fait *Pierre* en voyageant quelques années.

CHAPITRE

CHAPITRE CXCI.

De l'empire ottoman au dix-ſeptième ſiècle. Siège de Candie. Faux meſſie.

APRÈS la mort de *Sélim II*, les Ottomans conſervèrent leur ſupériorité dans l'Europe et dans l'Aſie †. Ils étendirent encore leurs frontières ſous le régne d'*Amurat III*. Ses généraux prirent d'un côté Raab en Hongrie, et de l'autre Tibris en Perſe. Les janiſſaires redoutables aux ennemis l'étaient toujours à leurs maîtres; mais *Amurat III* leur fit voir qu'il était digne de leur commander ††. Ils vinrent un jour lui demander la tête du tefterdar, c'eſt-à-dire du grand-tréſorier. Ils étaient répandus en tumulte à la porte intérieure du ſérail, et menaçaient le ſultan méme; il leur fait ouvrir la porte, ſuivi de tous les officiers du ſerail, il fond ſur eux le ſabre à la main, il en tue pluſieurs; le reſte ſe diſſipe et obéit. Cette milice ſi fière ſouffre qu'on exécute à ſes yeux les principaux auteurs de l'émeute; mais quelle milice que des ſoldats que leur maître était obligé de combattre! On pouvait quelquefois la réprimer, mais on ne pouvait ni l'accoutumer au joug, ni la diſcipliner, ni l'abolir, et elle diſpoſa ſouvent de l'empire.

Mahomet III fils d'*Amurat* méritait plus qu'aucun ſultan que ſes janiſſaires uſaſſent contre lui du droit qu'ils s'arrogeaient de juger leurs maîtres.

† 1555. †† 1593.

Il commença son règne, à ce qu'on dit, par faire étrangler dix-neuf de ses frères, et par faire noyer douze femmes de son père, qu'on croyait enceintes. On murmura à peine ; il n'y a que les faibles de punis. Ce barbare gouverna avec splendeur. Il protégea la Transylvanie contre l'empereur *Rodolphe II* qui abandonnait le soin de ses Etats et de l'Empire : il dévasta la Hongrie ; il prit Agria en personne † à la vue de l'archiduc *Mathias*, et son règne affreux ne laissa pas de maintenir la grandeur ottomane.

Pendant le règne d'*Achmet I* son fils, depuis 1603 jusqu'en 1631, tout dégénère. *Sha-Abbas le grand*, roi de Perse, est toujours vainqueur des Turcs. Il reprend sur eux Tauris ††, ancien théâtre de la guerre entre les Turcs et les Persans ; il les chasse de toutes leurs conquêtes, et par-là il délivre *Rodolphe*, *Mathias* et *Ferdinand II* d'inquiétude. Il combat pour les chrétiens sans le savoir. *Achmet* conclut en 1615 une paix honteuse avec l'empereur *Mathias* : il lui rend Agria, Canise, Pest, Albe-Royale conquise par ses ancêtres. Tel est le contrepoids de la fortune. C'est ainsi que vous avez vu *Ussum Cassan*, *Ismaël Sophi* arrêter les progrès des Turcs contre l'Allemagne et contre Venise, et dans les temps antérieurs *Tamerlan* sauver Constantinople.

Ce qui se passe après la mort d'*Achmet* nous prouve bien que le gouvernement turc n'était pas cette monarchie absolue que nos historiens nous ont représentée comme la loi du despotisme,

† 1594. †† 1603.

établie ſans contradiction. Ce pouvoir était entre les mains du ſultan comme un glaive à deux tranchans qui bleſſait ſon maître quand il était manié d'une main faible. L'empire était ſouvent, comme le dit le comte *Marſigli*, une démocratie militaire, pire encore que le pouvoir arbitraire. L'ordre de ſucceſſion n'était point établi †; les janiſſaires et le divan ne choiſirent point pour leur empereur le fils d'*Achmet* qui s'appelait *Oſman*, mais *Muſtapha* frère d'*Achmet*. Ils ſe dégoûtèrent au bout de deux mois de *Muſtapha* qu'on diſait incapable de régner : ils le mirent en priſon, et proclamèrent le jeune *Oſman* ſon neveu âgé de douze ans : ils régnèrent en effet ſous ſon nom.

†† *Muſtapha* du fond de ſa priſon avait encore un parti. Sa faction perſuada aux janiſſaires que le jeune *Oſman* avait deſſein de diminuer leur nombre pour affaiblir leur pouvoir. On dépoſa *Oſman* ſur ce prétexte ; on l'enferma aux ſept tours, et le grand-viſir *Daout* alla lui-même égorger ſon empereur. *Muſtapha* fut tiré de la priſon pour la ſeconde fois, reconnu ſultan, et au bout d'un an dépoſé encore par les mêmes janiſſaires qui l'avaient deux fois élu. Jamais prince depuis *Vitellius* ne fut traité avec plus d'ignominie. Il fut promené dans les rues de Conſtantinople, monté ſur un âne, expoſé aux outrages de la populace, puis conduit aux ſept tours, et étranglé dans ſa priſon.

Tout change ſous *Amurat IV* ſurnommé *Gaſi l'intrépide*. Il ſe fait reſpecter des janiſſaires en les occupant contre les Perſans, en les conduiſant

† 1617. †† 1622.

lui-même. Il enlève Erzerom à la Perſe. Dix ans après il prend d'aſſaut Bagdad †, cette ancienne Séleucie capitale de la Méſopotamie, que nous appelons Diarbekir, et qui eſt demeurée aux Turcs ainſi qu'Erzerom. Les Perſans n'ont cru depuis pouvoir mettre leurs frontières en ſureté qu'en dévaſtant trente lieues de leur propre pays par-delà Bagdad ††, et en feſant une ſolitude ſtérile de la plus fertile contrée de la Perſe. Les autres peuples défendent leurs frontières par des citadelles; les Perſans ont défendu les leurs par des déſerts.

Dans le même temps qu'il prenait Bagdad, il envoyait quarante mille hommes au ſecours du grand-mogol *Sha-Gean* contre ſon fils *Aurengzeb.* Si ce torrent qui ſe débordait en Aſie fût tombé ſur l'Allemagne, occupée alors par les Suédois et les Français, et déchirée par elle-même, l'Allemagne était en riſque de perdre la gloire de n'avoir jamais été entièrement ſubjuguée.

Les Turcs avouent que ce conquérant n'avait de mérite que la valeur, qu'il était cruel, et que la débauche augmentait encore ſa cruauté. Un excès de vin termina ſes jours ††† et déshonora ſa mémoire.

Ibrahim ſon fils eut les mêmes vices, avec plus de faibleſſe, et nul courage. Cependant c'eſt ſous ce règne que les Turcs conquirent l'île de Candie, et qu'il ne leur reſta plus à prendre que la capitale et quelques forteresses, qui ſe défendirent ving-quatre années. Cette île de Crète ſi

† 12 décembre 1628. †† 1638. ††† 1639.

célèbre dans l'antiquité par ſes lois, par ſes arts, et même par ſes fables, avait déjà été conquiſe par les mahométans Arabes au commencement du neuvième ſiècle. Ils y avaient bâti Candie, qui depuis ce temps donna ſon nom à l'île entière. Les empereurs grecs les en avaient chaſſés au bout de quatre-vingts ans; mais lorſque du temps des croiſades, les princes latins ligués pour ſecourir Conſtantinople envahirent l'empire grec au lieu de le défendre, Veniſe fut aſſez riche pour acheter l'île de Candie, et aſſez heureuſe pour la conſerver.

Une aventure ſingulière, et qui tient du roman, attira les armes ottomanes ſur Candie. Six galères de Malthe s'emparèrent d'un grand vaiſſeau turc, et vinrent avec leur priſe mouiller dans un petit port de l'île nommée Caliſmène. On prétendit que le vaiſſeau turc portait un fils du grand-ſeigneur. Ce qui le fit croire, c'eſt que le kislar-aga chef des eunuques noirs, avec pluſieurs officiers du ſérail, était dans le navire, et que cet enfant était élevé par lui avec des ſoins et des reſpects. Cet eunuque ayant été tué dans le combat, les officiers aſſurèrent que l'enfant appartenait à *Ibrahim*, et que ſa mère l'envoyait en Egypte. Il fut long-temps traité à Malthe comme fils du ſultan, dans l'eſpérance d'une rançon proportionnée à ſa naiſſance. Le ſultan dédaigna de propoſer la rançon, ſoit qu'il ne voulût point traiter avec les chevaliers de Malthe, ſoit que le priſonnier ne fût point en effet ſon fils. Ce prétendu prince, négligé enfin par les Malthois, ſe fit dominicain; on l'a connu long-temps ſous le nom du *père Ottoman*;

et les dominicains ſe ſont toujours vantés d'avoir le fils d'un ſultan dans leur ordre.

La Porte ne pouvant ſe venger ſur Malthe, qui de ſon rocher inacceſſible brave la puiſſance turque, fit tomber ſa colère ſur les Vénitiens; elle leur reprochait d'avoir, malgré les traités de paix, reçu dans leur port la priſe faite par les galères de Malthe †. La flotte turque aborda en Candie. On prit la Canée, et en peu de temps preſque toute l'île.

Ibrahim n'eut aucune part à cet événement. On a fait quelquefois les plus grandes choſes ſous les princes les plus faibles. Les janiſſaires furent abſolument les maîtres du temps d'*Ibrabim*: s'ils firent des conquêtes, ce ne fut pas pour lui, mais pour eux et pour l'empire. Enfin il fut dépoſé ſur une déciſion du muphti ††, et ſur un arrêt du divan. L'empire turc fut alors une véritable démocratie; car après avoir enfermé le ſultan dans l'appartement de ſes femmes, on ne proclama point d'empereur; l'adminiſtration continua au nom du ſultan, qui ne régnait plus.

††† Nos hiſtoriens prétendent qu'*Ibrabim* fut enfin étranglé par quatre muets; dans la fauſſe ſuppoſition que les muets ſont employés à l'exécution des ordres ſanguinaires qui ſe donnent dans le ſérail; mais ils n'ont jamais été que ſur le pied des bouffons et des nains; on ne les emploie à rien de ſérieux. Il ne faut regarder que comme un roman la relation de la mort de ce prince étranglé par quatre muets; les annales turques ne diſent

† 1645. †† 1648. ††† 1649.

point comment il mourut: ce fut un ſecret du ſérail. Toutes les fauſſetés qu'on nous a débitées ſur le gouvernement des Turcs, dont nous ſommes ſi voiſins, doivent bien redoubler notre défiance ſur l'hiſtoire ancienne. Comment peut-on eſpérer de nous faire connaître les Scythes, les Gomérites et les Celtes, quand on nous inſtruit ſi mal de ce qui ſe paſſe autour de nous? Tout nous confirme que nous devons nous en tenir aux événemens publics dans l'hiſtoire des nations, et qu'on perd ſon temps à vouloir approfondir les détails ſecrets, quand ils ne nous ont pas été tranſmis par des témoins oculaires et accrédités.

Par une fatalité ſingulière, ce temps funeſte à *Ibrabim* l'était à tous les rois. Le trône de l'empire d'Allemagne était ébranlé par la fameuſe guerre de trente ans. La guerre civile déſolait la France, et forçait la mère de *Louis XIV* à fuir de ſa capitale avec ſes enfans. *Charles I* à Londres était condamné à mort par ſes ſujets. *Philippe IV*, roi d'Eſpagne, après avoir perdu preſque toutes ſes poſſeſſions en Aſie, avait perdu encore le Portugal. Le commencement du dix-ſeptième ſiècle était le temps des uſurpateurs preſque d'un bout du monde à l'autre. *Cromwell* ſubjuguait l'Angleterre, l'Ecoſſe et l'Irlande. Un rébelle nommé *Liſtching* forçait le dernier empereur de la race chinoiſe à s'étrangler avec ſa femme et ſes enfans, et ouvrait l'empire de la Chine aux conquérans tartares. *Aurengzeb* dans le Mogol ſe révoltait contre ſon père; il le fit

languir en prison, et jouit paisiblement du fruit de ses crimes. Le plus grand des tyrans *Mulei-Ismaël* exerçait dans l'empire de Maroc de plus horribles cruautés. Ces deux usurpateurs, *Aurengzeb* et *Mulei-Ismaël*, furent de tous les rois de la terre ceux qui vécurent le plus heureusement et le plus long-temps. La vie de l'un et de l'autre a passé cent années. *Cromwell*, aussi méchant qu'eux, vécut moins, mais régna et mourut tranquille. Si on parcourt l'histoire du monde, on voit les faiblesses punies, mais les grands crimes heureux, et l'univers est une vaste scène de brigandage abandonnée à la fortune.

Cependant la guerre de Candie était semblable à celle de Troye. Quelquefois les Turcs menaçaient la ville, quelquefois ils étaient assiégés eux-mêmes dans la Canée, dont ils avaient fait leur place d'armes. Jamais les Vénitiens ne montrèrent plus de résolution et de courage; ils battirent souvent les flottes turques. Le trésor de St Marc fut épuisé à lever des soldats. Les troubles du sérail, les irruptions des Turcs en Hongrie firent languir l'entreprise sur Candie quelques années, mais jamais elle ne fut interrompue. Enfin en 1667 *Achmet Cuprogli* ou *Kieuperli*, grand-visir de *Mahomet IV* et fils d'un grand-visir, assiégea régulièrement Candie, défendue par le capitaine-général *Francesco Morosini*, et par *du Pui-Montbrun St André* officier français, à qui le sénat donna le commandement des troupes de terre.

Cette ville ne devait jamais être prise, pour peu que les princes chrétiens eussent imité *Louis XIV*,

qui en 1669 envoya six à sept mille hommes au secours de la ville, sous le commandement du duc de *Beaufort* et du duc de *Navailles*. Le port de Candie fut toujours libre; il ne fallait qu'y transporter assez de soldats pour résister aux janissaires. La république ne fut pas assez puissante pour lever des troupes suffisantes. Le duc de *Beaufort*, le même qui avait joué du temps de la fronde un personnage plus étrange qu'illustre, alla attaquer et renverser les Turcs dans leurs tranchées, suivi de la noblesse de France: mais un magasin de poudre et de grenades ayant sauté dans ces tranchées, tout le fruit de cette action fut perdu. Les Français, croyant marcher sur un terrain miné, se retirèrent en désordre poursuivis par les Turcs, et le duc de *Beaufort* fut tué dans cette action avec beaucoup d'officiers français.

Louis XIV, allié de l'empire ottoman, secourut ainsi ouvertement Venise, et ensuite l'Allemagne contre cet empire, sans que les Turcs parussent en avoir beaucoup de ressentiment. On ne sait point pourquoi ce monarque rappela bientôt après ses troupes de Candie. Le duc de *Navailles*, qui les commandait après la mort du duc de *Beaufort*, était persuadé que la place ne pouvait plus tenir contre les Turcs. Le capitaine-général *Francesco Morosini*, qui soutint si long-temps ce fameux siége, pouvait abandonner des ruines sans capituler, et se retirer par la mer dont il fut toujours le maître: mais en capitulant il conservait encore quelques places dans l'île à la république, et la capitulation était un traité de paix. Le visir *Achmet Cuprogli*

mettait toute sa gloire et celle de l'empire ottoman à prendre Candie.

Ce visir et *Morosini* firent donc la paix, dont le prix fut la ville de Candie réduite en cendres †, et où il ne resta qu'une vingtaine de chrétiens malades. Jamais les chrétiens ne firent avec les Turcs de capitulation plus honorable ni de mieux observée par les vainqueurs. Il fut permis à *Morosini* de faire embarquer tout le canon amené à Candie pendant la guerre. Le visir prêta des chaloupes pour conduire des citoyens qui ne pouvaient trouver place sur les vaisseaux vénitiens. Il donna cinq cents sequins au bourgeois qui lui présenta les clefs, et deux cents à chacun de ceux qui l'accompagnaient. Les Turcs et les Vénitiens se visitèrent comme des peuples amis jusqu'au jour de l'embarquement.

Le vainqueur de Candie *Cuprogli* était un des meilleurs généraux de l'Europe, un des plus grands ministres, et en même temps juste et humain. Il acquit une gloire immortelle dans cette longue guerre, où de l'aveu des Turcs il périt deux cents mille de leurs soldats.

Les *Morosinis*, (car il y en avait quatre de ce nom dans la ville assiégée) les *Cornaro*, les *Giustiniani*, les *Benzoni*, le marquis de *Montbrun* *St André*, le marquis de *Frontenac*, rendirent leurs noms célèbres dans l'Europe. Ce n'est pas sans raison qu'on a comparé cette guerre à celle de Troye. Le grand-visir avait un grec auprès de lui qui mérita le surnom d'*Ulysse*; il s'appelait *Payanotos* ou

† Septembre 1669.

Payanoti. Le prince *Cantemir* prétend que ce grec détermina le conseil de Candie à capituler, par un stratagème digne d'*Ulysse*. Quelques vaisseaux français chargés de provisions pour Candie étaient en route. *Payanotos* fit arborer le pavillon français à plusieurs vaisseaux turcs qui, ayant pris le large pendant la nuit, entrèrent le jour à la rade occupée par la flotte ottomane, et furent reçus avec des cris d'alégresse. *Payanotos*, qui négocia avec le conseil de guerre de Candie, leur persuada que le roi de France abandonnait les intérêts de la république en faveur des Turcs dont il était allié; et cette feinte hâta la capitulation. Le capitaine-général *Morosini* fut accusé en plein sénat d'avoir trahi Venise. Il fut défendu avec autant de véhémence qu'on en mit à l'accuser. C'est encore une ressemblance avec les anciennes républiques grecques, et sur-tout avec la romaine. *Morosini* se justifia depuis en fesant sur les Turcs la conquête du Péloponèse, qu'on nomme aujourd'hui Morée, conquête dont Venise a joui trop peu de temps. Ce grand-homme mourut doge, et laissa après lui une réputation qui durera autant que Venise.

Pendant la guerre de Candie il arriva chez les Turcs un événement qui fut l'objet de l'attention de l'Europe et de l'Asie. Il s'était répandu un bruit général, fondé sur la vaine curiosité, que l'année 1666 devait être l'époque d'une grande révolution sur la terre. Le nombre mystique de 666 qui se trouve dans l'Apocalypse était la source de cette opinion. Jamais l'attente de l'*Ante-Christ* ne fut si

univerſelle. Les Juifs de leur côté prétendirent que leur meſſie devait naître cette année.

Un juif de Smyrne nommé *Sabatei-Sevi*, homme aſſez ſavant, fils d'un riche courtier de la factorerie anglaiſe, profita de cette opinion générale et s'annonça pour le meſſie. Il était éloquent et d'une figure avantageuſe, affectant de la modeſtie, recommandant la juſtice, parlant en oracle, diſant par-tout que les temps étaient accomplis. Il voyagea d'abord en Grèce et en Italie. Il enleva une fille à Livourne et la mena à Jéruſalem, où il commença à prêcher ſes frères.

C'eſt chez les juifs une tradition conſtante, que leur *Shilo*, leur *Meſſiah*, leur vengeur et leur roi, ne doit venir qu'avec *Elie*. Ils ſe perſuadent qu'ils ont eu un *Eliah* qui doit reparaître au renouvellement de la terre. Cet *Eliah*, que nous nommons *Elie*, a été pris par quelques ſavans pour le ſoleil, à cauſe de la conformité du mot *Elios* qui ſignifie le ſoleil chez les Grecs, et parce qu'*Elie* ayant été tranſporté hors de la terre dans un char de feu, attelé de quatre chevaux ailés, a beaucoup de reſſemblance avec le char du ſoleil, et ſes quatre chevaux inventés par les poëtes. Mais ſans nous arrêter à ces recherches, et ſans examiner ſi les livres hébreux ont été écrits après *Alexandre*, et après que les facteurs juifs eurent appris quelque choſe de la mythologie grecque dans Alexandrie, c'eſt aſſez de remarquer que les juifs attendent *Elie* de temps immémorial. Aujourd'hui même encore, quand ces malheureux circonciſent un enfant avec cérémonie, ils mettent dans la ſalle un fauteuil pour

Elie, en cas qu'il veuille les honorer de sa présence. *Elie* doit amener le grand *Sabat*, le grand *Messie*, et la révolution universelle. Cette idée a même passé chez les chrétiens. *Elie* doit venir annoncer la fin de ce monde, et un nouvel ordre de choses. Presque tous les fanatiques attendent un *Elie*. Les prophètes des Cévènes, qui allèrent à Londres ressusciter des morts en 1707, avaient vu *Elie*; ils lui avaient parlé; il devait se montrer au peuple. Aujourd'hui même ce ramas de convulsionnaires qui a infecté Paris pendant puelques années annonçait *Elie* à la populace des faubourgs. Le magistrat de la police fit, en 1724, enfermer à Bicêtre deux *Elie* qui se battaient à qui serait reconnu pour le véritable. Il fallait donc absolument que *Sabatei-Sevi* fût annoncé chez ses frères par un *Elie*, sans quoi sa mission aurait été traitée de chimérique.

Il trouva un rabin nommé *Nathan*, qui crut qu'il y aurait assez à gagner à jouer ce second rôle. *Sabatei* déclara aux juifs de l'Asie mineure et de Syrie que *Nathan* était *Elie*, et *Nathan* assura que *Sabatei* était le messie, le *Shilo*, l'attente du peuple saint.

Ils firent de grandes œuvres tous deux à Jérusalem, et y réformèrent la synagogue. *Nathan* expliquait les prophètes, et fesait voir clairement qu'au bout de l'année le sultan devait être détrôné, et que Jérusalem devait devenir la maîtresse du monde. Tous les juifs de la Syrie furent persuadés. Les synagogues retentissaient des anciennes prédictions. On se fondait sur ces paroles d'Isaïe : *Levez-vous, Jérusalem, levez-vous dans votre force et dans*

votre gloire; il n'y aura plus d'incirconcis ni d'impurs au milieu de vous. Tous les rabins avaient à la bouche ce paſſage: *Ils feront venir vos frères de tous les climats à la montagne ſainte de Jéruſalem, ſur des chars, ſur des litières, ſur des mulets, ſur des charrettes.* Enfin cent paſſages, que les femmes et les enfans répétaient, nourriſſaient leur eſpérance. Il n'y avait point de juif qui ne ſe préparât à loger quelqu'un des dix anciennes tribus diſperſées. La perſuaſion fut ſi forte que les juifs abandonnaient par-tout leur commerce, et ſe tenaient prêts pour le voyage de Jéruſalem.

Nathan choiſit à Damas douze hommes pour préſider aux douze tribus. *Sabatei-Sevi* alla ſe montrer à ſes frères de Smyrne; et *Nathan* lui écrivait: *Roi des rois, ſeigneur des ſeigneurs, quand ſerons-nous dignes d'être à l'ombre de votre âne? Je me proſterne pour être foulé ſous la plante de vos pieds. Sabatei* dépoſa dans Smyrne quelques docteurs de la loi qui ne le reconnaiſſaient pas, et en établit de plus dociles. Un de ſes plus violens ennemis, nommé *Samuel Pennia*, ſe convertit à lui publiquement, et l'annonça comme le fils de DIEU. *Sabatei* s'étant un jour préſenté devant le cadi de Smyrne avec une foule de ſes ſuivans, tous aſſurèrent qu'ils voyaient une colonne de feu entre lui et le cadi. Quelques autres miracles de cette eſpèce mirent le ſceau à la certitude de ſa miſſion. Pluſieurs juifs même s'empreſſaient de porter à ſes pieds leur or et leurs pierreries.

Le bacha de Smyrne voulut le faire arrêter.

Sabatei partit pour Conſtantinople avec les plus zélés de ſes diſciples. Le grand-viſir *Achmet Cuprogli*, qui partait alors pour le ſiége de Candie, l'envoya prendre dans le vaiſſeau qui le portait à Conſtantinople, et le fit mettre en priſon. Tous les juifs obtenaient aiſément l'entrée de la priſon pour de l'argent, comme c'eſt l'uſage en Turquie: ils vinrent ſe proſterner à ſes pieds et baiſer ſes fers. Il les prêchait, les exhortait, les béniſſait et ne ſe plaignait jamais. Les juifs de Conſtantinople, perſuadés que la venue d'un meſſie aboliſſait toutes les dettes, ne payaient plus leurs créanciers. Les marchands anglais de Galata s'aviſèrent d'aller trouver *Sabatei* dans ſa priſon: ils lui dirent qu'en qualité de roi des juifs il devait ordonner à ſes ſujets de payer leurs dettes. *Sabatei* écrivit ces mots à ceux dont on ſe plaignait: *A vous qui attendez le ſalut d'Iſraël etc. . . . ſatisfaites à vos dettes légitimes; ſi vous le refuſez, vous n'entrerez point avec nous dans notre joie et dans notre empire.*

La priſon de *Sabatei* était toujours remplie d'adorateurs. Les juifs commençaient à exciter quelques tumultes dans Conſtantinople. Le peuple était alors très-mécontent de *Mahomet IV*. On craignait que la prédiction des juifs ne cauſât des troubles. Il ſemblait qu'un gouvernement auſſi ſévère que celui des Turcs dût faire mourir celui qui ſe diſait *roi d'Iſraël*: cependant on ſe contenta de le transférer au château des Dardanelles. Les juifs alors s'écrièrent qu'il n'était pas au pouvoir des hommes de le faire mourir.

Sa réputation s'étant étendue dans tous les pays de l'Europe, il reçut aux Dardanelles les députations des juifs de Pologne, d'Allemagne, de Livourne, de Venise, d'Amsterdam : ils payaient chèrement la permission de lui baiser les pieds, et c'est probablement ce qui lui conserva la vie. Les partages de la terre sainte se fesaient tranquillement dans le château des Dardanelles. Enfin le bruit de ses miracles fut si grand que le sultan *Mahomet* eut la curiosité de voir cet homme, et de l'interroger lui-même. On amena le roi des juifs au sérail. Le sultan lui demanda en turc *s'il était le messie. Sabatei* répondit modestement *qu'il l'était*; mais comme il s'exprimait incorrectement en turc : *Tu parles bien mal*, lui dit *Mahomet*, *pour un messie qui devrait avoir le don des langues. Fais-tu des miracles?* *quelquefois*, répondit l'autre. *Hé bien*, dit le sultan, *qu'on le dépouille tout nu; il servira de but aux flèches de mes icoglans, et s'il est invulnérable, nous le reconnaîtrons pour le messie. Sabatei* se jeta à genoux, et avoua que c'était un miracle qui était au-dessus de ses forces. On lui proposa alors d'être empalé ou de se faire musulman, et d'aller publiquement à la mosquée. Il ne balança pas ; et il embrassa la religion turque dans le moment. Il prêcha alors qu'il n'avait été envoyé que pour substituer la religion turque à la juive, selon les anciennes prophéties. Cependant les juifs des pays éloignés crurent encore long-temps en lui; et cette scène qui ne fut point sanglante augmenta par-tout leur confusion et leur opprobre.

Quelque

Quelque temps après que les juifs eurent essuyé cette honte dans l'empire ottoman, les chrétiens de l'Eglise latine eurent une autre mortification. Ils avaient toujours jusqu'alors conservé la garde du St Sépulcre à Jérusalem, avec les secours d'argent que fournissaient plusieurs princes de leur communion, et sur-tout le roi d'Espagne: mais ce même *Payanotos*, qui avait conclu le traité de la reddition de Candie, obtint du grand-visir *Achmet Cuprogli* † que l'Eglise grecque aurait désormais la garde de tous les lieux saints de Jérusalem. Les religieux du rite latin formèrent une opposition juridique. L'affaire fut plaidée d'abord devant le cadi de Jérusalem, et ensuite au grand-divan de Constantinople. On décida que l'Eglise grecque ayant compté Jérusalem dans son district avant le temps des croisades; sa prétention était juste. Cette peine que prenaient les Turcs d'examiner les droits de leurs sujets chrétiens, cette permission qu'ils leur donnaient d'exercer leur religion dans le lieu même qui en fut le berceau, est un exemple bien frappant d'un gouvernement tolérant sur la religion, quoiqu'il fût sanguinaire sur le reste. Quand les Grecs voulurent en vertu de l'arrêt du divan se mettre en possession, les mêmes Latins résistèrent, et il y eut du sang répandu. Le gouvernement ne punit personne de mort: nouvelle preuve de l'humanité du visir *Achmet Cuprogli*, dont les exemples ont été rarement imités. Un de ses prédécesseurs en 1638 avait fait étrangler *Cyrille*,

† 1674.

fameux patriarche grec de Conſtantinople, ſur les accuſations réitérées de ſon égliſe. Le caractère de ceux qui gouvernent fait en tout lieu les temps de douceur ou de cruauté.

CHAPITRE CXCII.

Progrès des Turcs. Siége de Vienne.

LE torrent de la puiſſance ottomane ne ſe répandait pas ſeulement en Candie et dans les îles de la république vénitienne; il pénétrait ſouvent en Pologne* et en Hongrie. Le même *Mahomet IV*, dont le grand-viſir avait pris Candie, marcha en perſonne contre les Polonais, ſous prétexte de protéger les Coſaques maltraités par eux. Il enleva aux Polonais l'Ukraine, la Podolie, la Volhinie, la ville de Kaminieck, et ne leur donna la paix † qu'en leur impoſant ce tribut annuel de vingt mille écus, dont *Jean Sobieski* les délivra bientôt.

Les Turcs avaient laiſſé reſpirer la Hongrie pendant la guerre de trente ans qui bouleverſa l'Allemagne. Ils poſſédaient depuis 1541 les deux bords du Danube à peu de choſe près, juſqu'à Bude incluſivement. Les conquêtes d'*Amurat IV* en Perſe l'avaient empêché de porter ſes armes vers l'Allemagne. La Tranſilvanie entière appartenait à des princes que les empereurs *Ferdinand II* et *Ferdinand III* étaient obligés de ménager, et qui étaient tributaires des Turcs. Ce qui reſtait de la Hongrie jouiſſait de la liberté.

† 1672.

Il n'en fut pas de même du temps de l'empereur *Léopold:* la haute Hongrie et la Transilvanie furent le théâtre des révolutions, des guerres, des dévaſtations.

De tous les peuples qui ont paſſé ſous nos yeux dans cette hiſtoire, il n'y en a point eu de plus malheureux que les Hongrois. Leur pays dépeuplé, partagé entre la faction catholique et la proteſtante, et entre pluſieurs partis, fut à la fois occupé par les armées turques et allemandes. On dit que *Ragotski*, prince de la Tranſilvanie, fut la première cauſe de tous ces malheurs. Il était tributaire de la Porte; le refus de payer le tribut attira ſur lui les armes ottomanes. L'empereur *Léopold* envoya contre les Turcs ce *Montecuculi*, qui depuis fut l'émule de *Turenne*. *Louis XIV* fit marcher ſix mille hommes † au ſecours de l'empereur d'Allemagne ſon ennemi naturel. Ils eurent part à la célèbre bataille de S[t] Gothard, où *Montecuculi* battit les Turcs ††. Mais malgré cette victoire l'empire ottoman fit une paix avantageuſe, par laquelle il garda Bude, Neuhauſel même et la Tranſilvanie.

Les Hongrois, délivrés des Turcs, voulurent alors défendre leur liberté contre *Léopold*; et cet empereur ne connut que les droits de ſa couronne. De nouveaux troubles éclatèrent. Le jeune *Emerik Tekéli*, ſeigneur hongrois qui avait à venger le ſang de ſes amis et de ſes parens, répandu par la cour de Vienne, ſouleva la partie de la Hongrie qui obéiſſait à l'empereur *Léopold*. Il ſe donna à

† 1663. †† 1664.

l'empereur *Mahomet IV*, qui le déclara roi de la haute Hongrie. La porte ottomane donnait alors quatre couronnes à des princes chrétiens, celles de la haute Hongrie, de la Transilvanie, de la Valachie et de la Moldavie.

Il s'en fallut peu que le sang des seigneurs hongrois du parti de *Tekéli*, répandu à Vienne par la main des bourreaux, ne coutât Vienne et l'Autriche à *Léopold* et à sa maison. Le grand-visir *Kara Mustapha*, successeur d'*Achmet Cuprogli*, fut chargé par *Mahomet IV* d'attaquer l'empereur d'Allemagne, sous prétexte de venger *Tekéli*. Le sultan *Mahomet* vint assembler son armée dans les plaines d'Andrinople. Jamais les Turcs n'en levèrent une plus nombreuse : elle était de plus de cent quarante mille hommes de troupes régulières; les Tartares de Crimée étaient au nombre de trente mille; les volontaires, ceux qui servent l'artillerie, qui ont soin des bagages et des vivres, les ouvriers en tout genre, les domestiques composaient avec l'armée environ trois cents mille hommes. Il fallut épuiser toute la Hongrie pour fournir des provisions à cette multitude. Rien ne mit obstacle à la marche de *Kara Mustapha*. Il avança sans résistance jusqu'aux portes de Vienne, et en forma aussitôt le siége †.

Le comte de *Staremberg*, gouverneur de la ville, avait une garnison dont le fonds était de seize mille hommes, mais qui n'en composait pas en effet plus de huit mille. On arma les bourgeois qui étaient restés dans Vienne; on arma jusqu'à

† 16 juillet 1683.

l'université. Les professeurs, les écoliers montèrent la garde, et ils eurent un médecin pour major. La retraite de l'empereur *Léopold* augmentait encore la terreur. Il avait quitté Vienne dès le septième juillet avec l'impératrice sa belle-mère, l'impératrice sa femme et toute sa famille. Vienne mal fortifiée ne devait pas tenir long-temps. Les annales turques prétendent que *Kara Mustapha* avait dessein de se former dans Vienne et dans la Hongrie un empire indépendant du sultan. Il s'était figuré que la résidence des empereurs d'Allemagne devait contenir des trésors immenses. En effet, de Constantinople jusqu'aux bornes de l'Asie, c'est l'usage que les souverains aient toujours un trésor qui fait leur ressource en temps de guerre. On ne connaît chez eux ni les levées extraordinaires, dont les traitans avancent l'argent, ni les créations et les ventes de charges, ni les rentes foncières et viagères sur l'Etat; le fantôme du crédit public, les artifices d'une banque au nom d'un souverain sont ignorés; les potentats ne savent qu'accumuler l'or, l'argent et les pierreries; c'est ainsi qu'on en use depuis le temps de *Cyrus*. Le visir pensait qu'il en était de même chez l'empereur d'Allemagne; et dans cette idée il ne poussa pas le siége assez vivement, de peur que la ville étant prise d'assaut, le pillage ne le privât de ces trésors imaginaires. Il ne fit jamais donner d'assaut général, quoiqu'il y eût de très-grandes brêches au corps de la place, et que la ville fût sans ressource. Cet aveuglement du grand-visir, son luxe et sa mollesse sauvèrent

Vienne qui devait périr. Il laissa au roi de Pologne *Jean Sobieski* le temps de venir au secours, au duc de Lorraine *Charles V* et aux princes de l'Empire celui d'assembler une armée. Les janissaires murmuraient; le découragement succéda à leur indignation; ils s'écriaient: *Venez, infidelles, la seule vue de vos chapeaux nous fera fuir.*

En effet, dès que le roi de Pologne et le duc de Lorraine descendirent de la montagne de Calemberg, les Turcs prirent la fuite presque sans combattre. *Kara Mustapha*, qui avait compté trouver tant de trésors dans Vienne, laissa tous les siens au pouvoir de *Sobieski*, et bientôt après il fut étranglé †. *Tekéli*, que ce visir avait fait roi, soupçonné bientôt après par la porte ottomane de négocier avec l'empereur d'Allemagne, fut arrêté par le nouveau visir, et envoyé les fers aux pieds et aux mains à Constantinople. Les Turcs perdirent presque toute la Hongrie ††.

Le règne de *Mahomet IV* ne fut plus fameux que par des disgraces. *Morosini* prit tout le Péloponèse †††, qui valait mieux que Candie. Les bombes de l'armée vénitienne détruisirent dans cette conquête plus d'un ancien monument que les Turcs avaient épargnés, et entr'autres le fameux temple d'Athènes dédié *aux Dieux inconnus*. Les janissaires, qui attribuaient tant de malheurs à l'indolence du sultan, résolurent de le déposer. Le caïmacan, gouverneur de Constantinople, *Mustapha Cuprogli*, le shérif de la mosquée

† 12 septembre 1683. †† 1685. ††† 1687.

de Ste Sophie, et le nakif, garde de l'étendard de *Mahomet*, vinrent ſignifier au ſultan qu'il fallait quitter le trône, et que telle était la volonté de la nation. Le ſultan leur parla long-temps pour ſe juſtifier. Le nakif lui répliqua qu'il était venu pour lui commander de la part du peuple d'abdiquer l'empire, et de le laiſſer à ſon frère. *Soliman* *Mahomet IV* répondit : *La volonté de* DIEU *ſoit faite ; puiſque ſa colère doit tomber ſur ma tête, allez dire à mon frère que* DIEU *déclare ſa volonté par la bouche du peuple.*

La plupart de nos hiſtoriens prétendent que *Mahomet IV* fut égorgé par les janiſſaires : mais les annales turques font foi qu'il vécut encore cinq ans renfermé dans le ſérail. Le même *Muſtapha Cuprogli* qui avait dépoſé *Mahomet IV* fut grand-viſir ſous *Soliman III*. Il reprit une partie de la Hongrie, et rétablit la réputation de l'empire turc : mais depuis ce temps les limites de cet empire ne paſſèrent jamais Belgrade ou Témiſvar. Les ſultans conſervèrent Candie ; mais ils ne ſont rentrés dans le Péloponèſe qu'en 1715. Les célèbres batailles que le prince *Eugène* a données contre les Turcs ont fait voir qu'on pouvait le vaincre, mais non pas qu'on pût faire ſur eux beaucoup de conquêtes.

Ce gouvernement qu'on nous peint ſi deſpotique, ſi arbitraire, paraît ne l'avoir jamais été que ſous *Mahomet II*, *Soliman* et *Selim II* qui firent tout plier ſous leur volonté. Mais ſous preſque tous les autres padishas ou empereurs, et ſurtout dans nos derniers temps, vous retrouvez dans

Conſtantinople le gouvernement d'Alger et de Tunis ; vous voyez en 1703 le padisha, *Muſtapha II*, juridiquement dépoſé par la milice et par les citoyens de Conſtantinople. On ne choiſit point un de ſes enfans pour lui ſuccéder, mais ſon frère *Achmet III.* Ce même empereur *Achmet* eſt condamné en 1730, par les janiſſaires et par le peuple, à réſigner le trône à ſon neveu *Mahmoud*, et il obéit ſans réſiſtance, après avoir inutilement ſacrifié ſon grand-viſir et ſes principaux officiers au reſſentiment de la nation. Voilà ces ſouverains ſi abſolus. On s'imagine qu'un homme eſt par les lois le maître arbitraire d'une grande partie de la terre, parce qu'il peut faire impunément quelques crimes dans ſa maiſon, et ordonner le meurtre de quelques eſclaves ; mais il ne peut perſécuter ſa nation, et il eſt plus ſouvent opprimé qu'oppreſſeur.

Les mœurs des Turcs offrent un grand contraſte ; ils ſont à la fois féroces et charitables, intéreſſés et ne commettant preſque jamais de larcin ; leur oiſiveté ne les porte ni au jeu ni à l'intempérance ; très-peu uſent du privilége d'épouſer pluſieurs femmes, et de jouir de pluſieurs eſclaves ; et il n'y a pas de grande ville en Europe où il y ait moins de femmes publiques qu'à Conſtantinople. Invinciblement attachés à leur religion, ils haïſſent, ils mépriſent les chrétiens : ils les regardent comme des idolâtres ; et cependant ils les ſouffrent, ils les protègent dans tout leur empire, et dans la capitale : on permet aux chrétiens de faire leurs proceſſions dans le vaſte

quartier

quartier qu'ils ont à Conſtantinople, et on voit quatre janiſſaires précéder ces proceſſions dans les rues.

Les Turcs ſont fiers, et ne connaiſſent point la nobleſſe : ils ſont braves, et n'ont point l'uſage du duel ; c'eſt une vertu qui leur eſt commune avec tous les peuples de l'Aſie, et cette vertu vient de la coutume de n'être armés que quand ils vont à la guerre. C'était auſſi l'uſage des Grecs et des Romains ; et l'uſage contraire ne s'introduiſit chez les chrétiens que dans les temps de barbarie et de chevalerie, où l'on ſe fit un devoir et un honneur de marcher à pied avec des éperons aux talons, et de ſe mettre à table ou de prier DIEU avec une longue épée au côté. La nobleſſe chrétienne ſe diſtingua par cette coutume ; bientôt ſuivie, comme on l'a déjà dit, par le plus vil peuple, et miſe au rang de ces ridicules dont on ne s'aperçoit point, parce qu'on les voit tous les jours.

CHAPITRE CXCIII.

De la Perſe, de ſes mœurs, de ſa dernière révolution et de Thamas Kouli-kan, ou Sha-Nadir.

LA Perſe était alors plus civiliſée que la Turquie ; les arts y étaient plus en honneur, les mœurs plus douces, la police générale bien mieux obſervée. Ce n'eſt pas ſeulement un effet du climat ; les Arabes y avaient cultivé les arts cinq ſiècles entiers. Ce furent ces Arabes qui bâtirent Iſpahan, Chiras, Casbin, Cachan et

plusieurs autres grandes villes : les Turcs au contraire n'en ont bâti aucune, et en ont laissé plusieurs tomber en ruine. Les Tartares subjuguèrent deux fois la Perse après le règne des califes arabes, mais ils n'y abolirent point les arts ; et quand la famille des *Sophis* régna, elle y porta les mœurs douces de l'Arménie, où cette famille avait habité long-temps. Les ouvrages de la main passaient pour être mieux travaillés, plus finis en Perse qu'en Turquie. Les sciences y avaient de bien plus grands encouragemens ; point de ville dans laquelle il n'y eût plusieurs colléges fondés où l'on enseignait les belles-lettres. La langue persane, plus douce et plus harmonieuse que la turque, a été féconde en poésies agréables. Les anciens Grecs, qui ont été les premiers précepteurs de l'Europe, sont encore ceux des Persans. Ainsi leur philosophie était au seizième et au dix-septième siècle à peu près au même état que la nôtre. Ils tenaient l'astrologie de leur propre pays, et ils s'y attachaient plus qu'aucun peuple de la terre, comme nous l'avons déjà indiqué. La coutume de marquer de blanc les jours heureux, et de noir les jours funestes, s'est conservée chez eux avec scrupule. Elle était très-familière aux Romains, qui l'avaient prise des nations asiatiques. Les paysans de nos provinces ont moins de foi aux jours propres à semer et à planter, indiqués dans leurs almanachs, que les courtisans d'Ispahan n'en avaient aux heures favorables ou dangereuses pour les affaires. Les Persans étaient comme plu-

ſieurs de nos nations, pleins d'eſprit et d'erreurs. Quelques voyageurs ont aſſuré que ce pays n'était pas auſſi peuplé qu'il pourrait l'être. Il eſt très-vraiſemblable que du temps des mages il était plus peuplé et plus fertile. L'agriculture était alors un point de religion : c'eſt de toutes les profeſſions celle qui a le plus beſoin d'une nombreuſe famille, et qui, en conſervant la ſanté et la force, met le plus aiſément l'homme en état de former et d'entretenir pluſieurs enfans.

Cependant Iſpahan, avant les dernières révolutions, était auſſi grand et auſſi peuplé que Londres. On comptait dans Tauris plus de cinq cents mille habitans. On comparait Cashan à Lyon. Il eſt impoſſible qu'une ville ſoit bien peuplée ſi les campagnes ne le ſont pas, à moins que cette ville ne ſubſiſte uniquement du commerce étranger. On n'a que des idées bien vagues ſur la population de la Turquie, de la Perſe et de tous les Etats de l'Aſie, excepté de la Chine : mais il eſt indubitable que tout pays policé qui met ſur pied de grandes armées, et qui a beaucoup de manufactures, poſſède le nombre d'hommes néceſſaire.

La cour de Perſe étalait plus de magnificence que la porte ottomane. On croit lire une relation du temps de *Xerxès*, quand on voit dans nos voyageurs ces chevaux couverts de riches brocarts, leurs harnais brillans d'or et de pierreries, et ces quatre mille vaſes d'or dont parle *Chardin*, leſquels ſervaient pour la table du roi de Perſe. Les choſes communes, et ſur-tout les

comeſtibles, étaient à trois fois meilleur marché à Iſpahan et à Conſtantinople que parmi nous. Ce bas prix eſt la démonſtration de l'abondance, quand il n'eſt pas une ſuite de la rareté des métaux. Les voyageurs, comme *Chardin*, qui ont bien connu la Perſe, ne nous diſent pas au moins que toutes les terres appartiennent au roi. Ils avouent qu'il y a, comme par-tout ailleurs, des domaines royaux, des terres données au clergé, et des fonds que les particuliers poſſèdent de droit, leſquels leur ſont tranſmis de père en fils.

Tout ce qu'on nous dit de la Perſe nous perſuade qu'il n'y avait point de pays monarchique où l'on jouît plus des droits de l'humanité. On s'y était procuré plus qu'en aucun pays de l'Orient des reſſources contre l'ennui, qui eſt partout le poiſon de la vie. On ſe raſſemblait dans des ſalles immenſes qu'on appelait les maiſons à café, où les uns prenaient de cette liqueur, qui n'eſt en uſage parmi nous que depuis la fin du dix-ſeptième ſiècle; les autres jouaient, ou liſaient, ou écoutaient des feſeurs de contes, tandis qu'à un bout de la ſalle un eccléſiaſtique prêchait pour quelque argent, et qu'à un autre bout ces eſpèces d'hommes, qui ſe ſont fait un art de l'amuſement des autres, déployaient tous leurs talens. Tout cela annonce un peuple ſociable, et tout nous dit qu'il méritait d'être heureux. Il le fut, à ce qu'on prétend, ſous le règne de *Sha-Abbas* qu'on a appelé *le grand*. Ce prétendu grand-homme était très-cruel; mais il y a des exemples que des hommes féroces ont aimé l'or-

dre et le bien public. La cruauté ne s'exerce que fur des particuliers expofés fans ceffe à la vue du tyran, et ce tyran eft quelquefois par fes lois le bienfaiteur de la patrie.

Sba-Abbas, defcendant d'*Ifmaël-Sopbi*, fe rendit defpotique en détruifant une milice telle à peu près que celle des janiffaires, et que les gardes prétoriennes. C'eft ainfi que le czar *Pierre* a détruit la milice des ftrélits pour établir fa puiffance. Nous voyons dans toute la terre les troupes divifées en plufieurs petits corps affermir le trône, et les troupes réunies en un grand corps difpofer du trône et le renverfer. *Sba-Abbas* tranfporta des peuples d'un pays dans un autre; c'eft ce que les Turcs n'ont jamais fait. Ces colonies réuffiffent rarement. De trente mille familles chrétiennes que *Sba-Abbas* tranfporta de l'Arménie et de la Géorgie dans le Mezanderan vers la mer cafpienne, il n'en eft refté que quatre à cinq cents: mais il conftruifit des édifices publics, il rebâtit des villes, il fit d'utiles fondations, il reprit fur les Turcs, tout ce que *Soliman* et *Sélim* avaient conquis fur la Perfe: il chaffa les Portugais d'Ormus; et toutes ces grandes actions lui méritèrent le nom de *grand:* il mourut en 1629. Son fils *Sba-Sopbi*, plus cruel que *Sba-Abbas*, mais moins guerrier, moins politique, abruti par la débauche, eut un règne malheureux. Le grand-mogol *Sba-Gean* enleva Candahar à la Perfe, et le fultan *Amurat IV* prit d'affaut Bagdat en 1638.

Depuis ce temps vous voyez la monarchie

persane décliner sensiblement, jusqu'à ce qu'enfin la mollesse de la dynastie des *Sophis* a causé sa ruine entière. Les eunuques gouvernaient le sérail et l'empire sous *Muza-Sophi*, et sous *Hussein* le dernier de cette race.

C'est le comble de l'avilissement dans la nature humaine, et l'opprobre de l'Orient, de dépouiller les hommes de leur virilité : et c'est le dernier attentat du despotisme de confier le gouvernement à ces malheureux. Par-tout où leur pouvoir a été excessif, la décadence et la ruine sont arrivées. La faiblesse de *Sha-Hussein* fesait tellement languir l'empire, et la confusion le troublait si violemment par les factions des eunuques noirs et des eunuques blancs, que si *Myri-Veis* et ses aguans n'avaient pas détruit cette dynastie, elle l'eût été par elle-même. C'est le sort de la Perse que toutes ses dynasties commencent par la force et finissent par la faiblesse. Presque toutes ces familles ont eu le sort de *Serdan-pull*, que nous nommons *Sardanapale*.

Ces aguans, qui ont bouleversé la Perse au commencement du siècle où nous sommes, étaient une ancienne colonie de Tartares habitans les montagnes de Candahar entre l'Inde et la Perse. Presque toutes les révolutions qui ont changé le sort de ce pays-là sont arrivées par des Tartares. Les Persans avaient reconquis Candahar sur le Mogol vers l'an 1650 sous *Sha-Abbas II*, et ce fut pour leur malheur. Le ministère de *Sha-Hussein*, petit-fils de *Sha-Abbas II*, traita mal les aguans. *Myri-Veis* qui n'était qu'un particulier, mais un particulier courageux et entreprenant, se mit à leur tête.

C'eſt encore ici une de ces révolutions où le caractère des peuples qui la firent eut plus de part que le caractère de leurs chefs : car *Myri-Veis* ayant été aſſaſſiné et remplacé par un autre barbare nommé *Maghmud*, ſon propre neveu, qui n'était âgé que de dix-huit ans, il n'y avait pas d'apparence que ce jeune homme pût faire beaucoup par lui-même, et qu'il conduisît ces troupes indiſciplinées de montagnards féroces, comme nos généraux conduiſent des armées réglées. Le gouvernement de *Huſſein* était mépriſé, et la province de Candahar ayant commencé les troubles, les provinces du Caucaſe du côté de la Géorgie ſe révoltèrent auſſi. Enfin *Magbmud* aſſiégea Iſpahan en 1722. *Scha-Huſſein* lui remit cette capitale, abdiqua le royaume à ſes pieds, et le reconnut pour ſon maître ; trop heureux que *Magbmud* daignât épouſer ſa fille.

Tous les tableaux des cruautés et des malheurs des hommes, que nous examinons depuis le temps de *Charlemagne*, n'ont rien de plus horrible que les ſuites de la révolution d'Iſpahan. *Magbmud* crut ne pouvoir s'affermir qu'en feſant égorger les familles des principaux citoyens. La Perſe entière a été trente années ce qu'avait été l'Allemagne avant la paix de Veſtphalie, ce que fut la France du temps de *Charles VI*, l'Angleterre dans les guerres de la *Roſe rouge* et de la *Roſe blanche* : mais la Perſe eſt tombée d'un état plus floriſſant dans un plus grand abyme de malheurs.

La religion eut encore part à ces déſolations. Les aguans tenaient pour *Omar* comme les Perſans pour

Aly; et ce *Magbmud*, chef des aguans mêlait les plus lâches ſuperſtitions aux plus déteſtables cruautés : il mourut en démence en 1725 après avoir déſolé la Perſe. Un nouvel uſurpateur de la nation des aguans lui ſuccéda ; il s'appelait *Aſraf*. La déſolation de la Perſe redoublait de tous côtés. Les Turcs l'inondaient du côté de la Géorgie, l'ancienne Colchide. Les Ruſſes fondaient ſur ſes provinces du nord à l'occident de la mer Caſpienne, vers les portes de Derbent dans le Shirvan, qui était autrefois l'Ibérie et l'Albanie. On ne nous dit point ce que devint parmi tant de troubles le roi détrôné *Sba-Huſſein*. Ce prince n'eſt connu que pour avoir ſervi d'époque au malheur de ſon pays.

Un des fils de cet empereur nommé *Tbamas*, échappé au maſſacre de la famille impériale, avait encore des ſujets fidelles qui ſe raſſemblèrent autour de ſa perſonne vers Tauris. Les guerres civiles et les temps de malheur produiſent toujours des hommes extraordinaires qui euſſent été ignorés dans des temps paiſibles. Le fils d'un berger devint le protecteur du prince *Tbamas*, et le ſoutien du trône dont il fut enſuite l'uſurpateur. Cet homme, qui s'eſt placé au rang des plus grands conquérans, s'appelait *Nadir*. Il gardait les moutons de ſon père dans les plaines du Coraſſan, partie de l'ancienne Hircanie et de la Bactriane. Il ne faut pas ſe figurer ces bergers comme les nôtres. La vie paſtorale qui s'eſt conſervée dans plus d'une contrée de l'Aſie n'eſt pas ſans opulence : les tentes de ces riches bergers valent beaucoup mieux que les maiſons de nos cultivateurs. *Nadir* vendit pluſieurs grands

troupeaux de fon père, et fe mit à la tête d'une troupe de bandits, chofe encore fort commune dans ces pays où les peuples ont gardé les mœurs des temps antiques. Il fe donna avec fa troupe au prince *Thamas;* et à force d'ambition, de courage et d'activité, il fut à la tête d'une armée. Il fe fit appeler alors *Thamas Kouli-kan*, *le kan efclave de Thamas*; mais l'efclave était le maître fous un prince auffi faible et auffi efféminé que fon père *Huffein*. Il reprit Ifpahan et toute la Perfe †, pourfuivit le nouveau roi *Afraf* jufqu'à Candahar, le vainquit, le prit prifonnier, et lui fit couper la tête après lui avoir arraché les yeux.

Kouli-kan ayant ainfi rétabli le prince *Thamas* fur le trône de fes aïeux, et l'ayant mis en état d'être ingrat, voulut l'empêcher de l'être. Il l'enferma dans la capitale du Coraffan, et agiffant toujours au nom de ce prince prifonnier, il alla faire la guerre aux Turcs, fachant bien qu'il ne pouvait affermir fa puiffance que par la même voie qu'il l'avait acquife. Il battit les Turcs à Erivan, reprit tout ce pays et affura fes conquêtes en fefant la paix avec les Ruffes. Ce fut alors qu'il fe fit déclarer roi de Perfe †† fous le nom de *Sha-Nadir*. Il n'oublia pas l'ancienne coutume de crever les yeux à ceux qui peuvent avoir droit au trône. Cette cruauté fut exercée fur fon fouverain *Thamas*. Les mêmes armées, qui avaient fervi à défoler la Perfe, fervirent auffi à la rendre

† 7129. †† 1736.

redoutable à ſes voiſins. *Kouli-kan* mit les Turcs pluſieurs fois en fuite. Il fit enfin avec eux une paix honorable, par laquelle ils rendirent tout ce qu'ils avaient jamais pris aux Perſans, excepté Bagdad et ſon territoire.

Kouli-kan, chargé de crimes et de gloire, alla enſuite conquérir l'Inde, comme nous le verrons au chapitre du Mogol. De retour dans ſa patrie, il trouva un parti formé en faveur des princes de la maiſon royale qui exiſtait encore, et au milieu de ces nouveaux troubles il fut aſſaſſiné par ſon propre neveu, ainſi que l'avait été *Myri-Veis* le premier auteur de la révolution. La Perſe alors eſt devenue encore le théâtre des guerres civiles. Tant de dévaſtations y ont détruit le commerce et les arts, en détruiſant une partie du peuple; mais quand le terrain eſt fertile et la nation induſtrieuſe, tout ſe répare à la longue.

CHAPITRE CXCIV.

Du Mogol.

CETTE prodigieuſe variété de mœurs, de coutumes, de lois, de révolutions, qui ont toutes le même principe, l'intérêt, forme le tableau de l'univers. Nous n'avons vu ni en Perſe ni en Turquie de fils révolté contre ſon père. Vous voyez dans l'Inde les deux fils du grand-mogol *Gean-Guir* lui faire la guerre l'un après l'autre au commencement du dix-ſeptième ſiècle. L'un de ces deux princes nommé *Sha-Gean* s'empare de

l'empire en 1627, après la mort de fon père *Gean-Guir*, au préjudice d'un petit-fils à qui *Gean-Guir* avait laiffé le trône. L'ordre de fucceffion n'était point dans l'Afie une loi reconnue comme dans les nations de l'Europe. Ces peuples avaient une fource de malheurs de plus que nous.

Sha-Gean, qui s'était révolté contre fon père, vit auffi dans la fuite fes enfans foulevés contre lui. Il eft difficile de comprendre comment des fouverains, qui ne pouvaient empêcher leurs propres enfans de lever contr'eux des armées, étaient auffi abfolus qu'on veut nous le faire croire. Il paraît que l'Inde était gouvernée à peu près comme l'étaient les royaumes de l'Europe du temps des grands fiefs. Les gouverneurs des princes de l'Indouftan étaient les maîtres dans leurs gouvernemens, et on donnait des vice-royautés aux enfans des empereurs. C'était manifeftement un fujet éternel de guerres civiles : auffi dès que la fanté de l'empereur *Sha-Gean* devint languiffante, fes quatre enfans, qui avaient chacun le commandement d'une province, armèrent pour lui fuccéder. Ils s'accordaient pour détrôner leur père, et fe fefaient la guerre entr'eux ; c'était précifément l'aventure de *Louis le débonnaire* ou *le faible*. *Aurengzeb*, le plus fcélérat des quatre frères, fut le plus heureux.

La même hypocrifie que nous avons vue dans *Cromwell* fe retrouve dans ce prince indien ; la même diffimulation et la même cruauté avec un cœur plus dénaturé. Il fe ligua d'abord avec un de fes frères, et fe rendit maître de la perfonne de

ſon père *Sha-Gean*, qu'il tint toujours en priſon; enſuite il aſſaſſina ce même frère, dont il s'était ſervi comme d'un inſtrument dangereux qu'il fallait exterminer; il pourſuit ſes deux autres frères, dont il triomphe, et qu'il fait enfin étrangler l'un après l'autre.

Cependant le père d'*Aurengzeb* vivait encore. Son fils le retenait dans la priſon la plus dure; et le nom du vieil empereur était ſouvent le prétexte des conſpirations contre le tyran. Il envoya enfin un médecin à ſon père attaqué d'une indiſpoſition légère, et le vieillard mourut †. *Aurengzeb* paſſa dans toute l'Aſie pour l'avoir empoiſonné. Nul homme n'a mieux montré que le bonheur n'eſt pas le prix de la vertu. Cet homme ſouillé du ſang de ſes frères, et coupable de la mort de ſon père, réuſſit dans toutes ſes entrepriſes: il ne mourut qu'en 1707 âgé d'environ cent trois ans. Jamais prince n'eut une carrière ſi longue et ſi fortunée. Il ajouta à l'empire des Mogols les royaumes de Viſapour et de Golconde, tout le pays de Carnate, et preſque toute cette grande preſqu'île que bordent les côtes de Coromandel et de Malabar. Cet homme qui eût péri par le dernier ſupplice, s'il eut pu être jugé par les lois ordinaires des nations, a été ſans contredit le plus puiſſant prince de l'univers. La magnificence des rois de Perſe, toute éblouiſſante qu'elle nous a paru, n'était que l'effort d'une cour médiocre qui étale quelque faſte, en comparaiſon des richeſſes d'*Aurengzeb*.

De tous temps les princes aſiatiques ont accu-

† 1666.

mulé des tréfors; ils ont été riches de tout ce qu'ils entaffaient; au lieu que dans l'Europe les princes font riches de l'argent qui circule dans leurs Etats. Le tréfor de *Tamerlan* fubfiftait encore, et tous fes fucceffeurs l'avaient augmenté. *Aurengzeb* y ajouta des richeffes étonnantes: un feul de fes trônes a été eftimé par *Tavernier* cent foixante millions de fon temps, qui en font plus de trois cents du nôtre. Douze colonnes d'or qui foutenaient le dais de ce trône étaient entourées de groffes perles: le dais était de perles et de diamans, furmonté d'un paon qui étalait une queue de pierreries; tout le refte était proportionné à cette étrange magnificence. Le jour le plus folennel de l'année était celui où l'on pefait l'empereur dans des balances d'or en préfence du peuple, et ce jour-là il recevait pour plus de cinquante millions de préfens.

Si jamais le climat a influé fur les hommes, c'eft affurément dans l'Inde; les empereurs y étalaient le même luxe, vivaient dans la même molleffe que les rois indiens dont parle *Quinte-Curce*; et les vainqueurs tartares prirent infenfiblement ces mêmes mœurs et devinrent indiens.

Tout cet excès d'opulence et de luxe n'a fervi qu'au malheur de l'Indouftan. Il eft arrivé en 1739 au petit-fils d'*Aurengzeb*, *Mahamad-Sha*, la même chofe qu'à *Créfus*. On avait dit à ce roi de Lydie: " Vous avez beaucoup d'or, mais celui „ qui fe fervira du fer mieux que vous, vous enlevera tout cet or ".

Thamas Kouli-kan, élevé au trône de Perse, après avoir détrôné son maître, vaincu les aguans et pris Candahar, est venu jusqu'à la capitale des Indes, sans autre raison que l'envie d'arracher au Mogol tous ces trésors que les Mogols avaient pris aux Indiens. Il n'y a guère d'exemple ni d'une plus grande armée que celle du grand-mogol *Mahamad*, levée contre *Thamas Kouli-kan*, ni d'une plus grande faiblesse. Il opposa douze cents mille hommes, dix mille pièces de canon et deux mille éléphans armés en guerre, au vainqueur de la Perse, qui n'avait pas avec lui soixante mille combattans. *Darius* n'avait pas armé tant de forces contre *Alexandre*.

On ajoute encore que cette multitude d'Indiens était couverte par des retranchemens de six lieues d'étendue, du côté que *Thamas Kouli-kan* pouvait attaquer; c'était bien sentir sa faiblesse. Cette armée innombrable devait entourer les ennemis, leur couper la communication et les faire périr par la disette dans un pays qui leur était étranger. Ce fut au contraire la petite armée persanne qui assiégea la grande, lui coupa les vivres et la détruisit en détail. Le grand-mogol *Mahamad* semblait n'être venu que pour étaler sa vaine grandeur, et pour la soumettre à des brigands aguerris. Il vint s'humilier devant *Thamas Kouli-kan*, qui lui parla en maître, et le traita en sujet. Le vainqueur entra dans Déli, ville qu'on nous représente plus grande et plus peuplée que Paris et Londres. Il traînait à sa suite ce riche et misérable empereur. Il l'enferma d'abord

dans une tour, et se fit proclamer lui-même empereur des Indes.

Quelques officiers mogols essayèrent de profiter d'une nuit où les Persans s'étaient livrés à la débauche, pour prendre les armes contre leurs vainqueurs. *Thomas Kouli-kan* livra la ville au pillage; presque tout fut mis à feu et à sang. Il emporta beaucoup plus de trésors de Déli que les Espagnols n'en prirent à la conquête du Mexique. Ces richesses, amassées par un brigandage de quatre siècles, ont été apportées en Perse par un autre brigandage, et n'ont pas empêché les Persans d'être long-temps le plus malheureux peuple de la terre; elles y sont dispersées ou ensevelies pendant les guerres civiles jusqu'au temps où quelque tyran les rassemblera.

Kouli-kan, en partant des Indes pour retourner en Perse, eut la vanité de laisser le nom d'empereur à ce *Mahamad-Sha* qu'il avait détrôné; mais il laissa le gouvernement à un vice-roi qui avait élevé le grand-mogol, et qui s'était rendu indépendant de lui. Il détacha trois royaumes de ce vaste empire, Cachemire, Cabou et Multan, pour les incorporer à la Perse, et imposa à l'Indoustan un tribut de quelques millions.

L'Indoustan fut gouverné alors par un vice-roi, et par un conseil que *Thamas Kouli-kan* avait établi. Le petit-fils d'*Aurengzeb* garda le titre de roi des rois, et de souverain du monde, et ne fut plus qu'un fantôme. Tout est rentré ensuite dans l'ordre ordinaire, quand *Kouli-kan* a été assassiné en Perse au milieu de ses triomphes: le Mogol

n'a plus payé de tribut; les provinces enlevées par le vainqueur perſan ſont retournées à l'empire.

Il ne faut pas croire que ce *Mahamad* roi des rois ait été deſpotique avant ſon malheur; *Aurengzeb* l'avit été à force de ſoins, de victoires et de cruautés. Le deſpotiſme eſt un état violent qui ſemble ne pouvoir durer. Il eſt impoſſible que, dans un empire où des vice-rois ſoudoient des armées de vingt-mille hommes, ces vice-rois obéiſſent long-temps et aveuglément. Les terres que l'empereur donne à ces vice-rois deviennent dès-là même indépendantes de lui. Gardons-nous donc bien de croire que dans l'Inde le fruit de tous les travaux des hommes appartienne à un ſeul. Pluſieurs caſtes indiennes ont conſervé leurs anciennes poſſeſſions. Les autres terres ont été données aux grands de l'empire, aux raïas, aux nababs, aux omras. Ces terres ſont cultivées comme ailleurs par des fermiers qui s'y enrichiſſent, et par des colons qui travaillent pour leurs maîtres. Le petit peuple eſt pauvre dans le riche pays de l'Inde, ainſi que dans preſque tous les pays du monde; mais il n'eſt point ſerf et attaché à la glèbe, ainſi qu'il l'a été dans notre Europe, et qu'il l'eſt encore en Pologne, en Bohème et dans pluſieurs pays de l'Allemagne. Le payſan dans toute l'Aſie peut ſortir de ſon pays quand il en eſt mécontent, et en aller chercher un meilleur, s'il en trouve.

Ce qu'on peut réſumer de l'Inde en général, c'eſt, qu'elle eſt gouvernée comme un pays de conquête par trente tyrans, qui reconnaiſſent un

empereur

empereur amolli comme eux dans les délices, et qui dévorent la substance du peuple. Il n'y a point là de ces grands tribunaux permanens dépositaires des lois, qui protègent le faible contre le fort.

C'est un problème qui paraît d'abord difficile à résoudre, que l'or et l'argent venus de l'Amérique en Europe aillent s'engloutir continuellement dans l'Indoustan pour n'en plus sortir, et que cependant le peuple y soit si pauvre qu'il y travaille presque pour rien : mais la raison en est que cet argent ne va pas au peuple ; il va aux marchands, qui payent des droits immenses aux gouverneurs ; ces gouverneurs en rendent beaucoup au grand-mogol, et enfouissent le reste. La peine des hommes est moins payée que par-tout ailleurs dans ce pays le plus riche de la terre ; parce que dans tout pays le prix des journaliers ne passe guère leur subsistance et leur vêtement. L'extrême fertilité de la terre des Indes, et la chaleur du climat, font que cette subsistance et ce vêtement ne coutent presque rien. L'ouvrier, qui cherche des diamans dans les mines, gagne de quoi acheter un peu de riz et une chemise de coton : par-tout la pauvreté sert à peu de frais la richesse.

Je ne répéterai point ce que j'ai dit des Indiens : leurs superstitions sont les mêmes que du temps d'*Alexandre* ; les bramins y enseignent la même religion ; les femmes se jettent encore dans des bûchers allumés sur le corps de leurs maris ; nos voyageurs, nos négocians en ont vu plusieurs exemples. Les disciples se sont fait aussi

quelquefois un point-d'honneur de ne pas ſurvivre à leurs maîtres. *Tavernier* rapporte qu'il fut témoin dans Agra même, l'une des capitales de l'Inde, que le grand-bramin étant mort, un négociant, qui avait étudié ſous lui, vint à la loge des Hollandais, arrêta ſes comptes, leur dit qu'il était réſolu d'aller trouver ſon maître dans l'autre monde, et ſe laiſſa mourir de faim, quelqu'effort qu'on fît pour lui perſuader de vivre.

Une choſe digne d'obſervation, c'eſt que les arts ne ſortent preſque jamais des familles où ils ſont cultivés, les filles des artiſans ne prennent des maris que du métier de leurs pères; c'eſt une coutume très-ancienne en Aſie, et qui avait paſſé autrefois en loi dans l'Egypte.

La loi de l'Aſie et de l'Afrique, qui a toujours permis la pluralité des femmes, n'eſt pas une loi dont le peuple, toujours pauvre, puiſſe faire uſage; les riches ont toujours compté les femmes au nombre de leurs biens, et ils ont pris des eunuques pour les garder; c'eſt un uſage immémorial établi dans l'Inde comme dans toute l'Aſie. Lorſque les juifs voulurent avoir un roi, il y a plus de trois mille ans, *Samuel*, leur magiſtrat et leur prêtre, qui s'oppoſait à l'établiſſement de la royauté, remontra aux juifs que ce roi leur imposerait des tributs pour avoir de quoi donner à ſes eunuques. Il fallait que les hommes fuſſent dès long-temps bien pliés à l'eſclavage, pour qu'une telle coutume ne parût point extraordinaire.

Lorſqu'on finiſſait ce chapitre, une nouvelle

révolution a bouleversé l'Indoustan. Les princes tributaires, les vice-rois ont tous secoué le joug. Les peuples de l'intérieur ont détrôné le souverain. L'Inde est devenue comme la Perse le théâtre des guerres civiles. Ces désastres font voir que le gouvernement était très-mauvais, et en même temps, que ce prétendu despotisme n'existait pas. L'empereur n'était pas assez puissant pour se faire obéir d'un raïa.

Nos voyageurs ont cru que le pouvoir arbitraire résidait essentiellement dans la personne des grands-mogols, parce qu'*Aurengzeb* avait tout asservi. Ils n'ont pas considéré que cette puissance, uniquement fondée sur le droit des armes, ne dure qu'autant qu'on est à la tête d'une armée, et que ce despotisme, qui détruit tout, se détruit enfin lui-même. Il n'est pas une forme de gouvernement, mais une subversion de tout gouvernement; il admet le caprice pour toute règle; il ne s'appuie point sur des lois qui assurent sa durée, et ce colosse tombe par terre dès qu'il n'a plus le bras levé : il se forme de ses débris plusieurs petites tyrannies, et l'Etat ne reprend une forme constante que quand les lois règnent.

CHAPITRE CXCV.

De la Chine au dix-feptième fiècle, et au commencement du dix-huitième.

Il vous eft fort inutile fans doute de favoir que dans la dynaftie chinoife, qui régnait après la dynaftie des Tartares de *Gengis-kan*, l'empereur *Quancum* fuccéda à *Kinkum*, et *Kicum* à *Quancum*. Il eft bon que ces noms fe trouvent dans les tables chronologiques; mais vous attachant toujours aux événemens et aux mœurs, vous franchiffez tous ces efpaces vides pour venir aux temps marqués par de grandes chofes. Cette même molleffe qui a perdu la Perfe et l'Inde, fit à la Chine dans le fiècle paffé une révolution plus complète que celle de *Gengis-kan* et de fes petits-fils. L'empire chinois était au commencement du dix-feptième fiècle bien plus heureux que l'Inde, la Perfe et la Turquie. L'efprit humain ne peut certainement imaginer un gouvernement meilleur que celui où tout fe décide par de grands tribunaux, fubordonnés les uns aux autres, dont les membres ne font reçus qu'après plufieurs examens févères. Tout fe règle à la Chine par ces tribunaux. Six cours fouveraines font à la tête de toutes les cours de l'empire. La première veille fur tous les mandarins des provinces; la feconde dirige les finances; la troifième a l'intendance des rites, des fciences et des arts; la quatrième a l'intendance de la guerre; la cinquième préfide aux jurifdictions chargées des

affaires criminelles; la sixième a soin des ouvrages publics. Le résultat de toutes les affaires décidées à ces tribunaux est porté à un tribunal suprême. Sous ces tribunaux il y en a quarante-quatre subalternes qui résident à Pékin. Chaque mandarin dans sa province, dans sa ville est assisté d'un tribunal. Il est impossible que dans une telle administration l'empereur exerce un pouvoir arbitraire. Les lois générales émanent de lui : mais, par la constitution du gouvernement, il ne peut rien faire sans avoir consulté des hommes élevés dans les lois et élus par les suffrages. Que l'on se prosterne devant l'empereur comme devant un Dieu, que le moindre manque de respect à sa personne soit puni selon la loi comme un sacrilége, cela ne prouve certainement pas un gouvernement despotique et arbitraire. Le gouvernement despotique serait celui où le prince pourrait, sans contrevenir à la loi, ôter à un citoyen les biens ou la vie, sans forme et sans autre raison que sa volonté. Or, s'il y eut jamais un Etat dans lequel la vie, l'honneur et les biens des hommes aient été protégés par les lois, c'est l'empire de la Chine. Plus il y a de grands corps dépositaires de ces lois, moins l'administration est arbitraire; et si quelquefois le souverain abuse de son pouvoir contre le petit nombre d'hommes qui s'expose à être connu de lui, il ne peut en abuser contre la multitude qui lui est inconnue, et qui vit sous la protection des lois.

La culture des terres, poussée à un point de perfection dont on n'a pas encore approché en

Europe, fait assez voir que le peuple n'était pas accablé de ces impôts qui gênent le cultivateur: le grand nombre d'hommes occupés de donner des plaisirs aux autres montre que les villes étaient florissantes, autant que les campagnes étaient fertiles. Il n'y avait point de cité dans l'empire où les festins ne fussent accompagnés de spectacles. On n'allait point au théâtre, on fesait venir les théâtres dans sa maison; l'art de la tragédie, de la comédie était commun sans être perfectionné; car les Chinois n'ont perfectionné aucun des arts de l'esprit, mais ils jouissaient avec profusion de ce qu'ils connaissaient: et enfin ils étaient heureux autant que la nature humaine le comporte.

Ce bonheur fut suivi vers l'an 1630 de la plus terrible catastrophe, et de la désolation la plus générale. La famille des conquérans tartares, descendans de *Gengis-kan*, avait fait ce que tous les conquérans ont tâché de faire; elle avait affaibli la nation des vainqueurs, afin de ne pas craindre sur le trône des vaincus la même révolution qu'elle y avait faite. Cette dynastie des *Iven* ayant été enfin dépossédée par la dynastie *Ming*, les Tartares qui habitèrent au nord de la grande muraille ne furent plus regardés que comme des espèces de sauvages, dont il n'y avait rien ni à espérer ni à craindre. Au-delà de la grande muraille est le royaume de Leaotong, incorporé par la famille de *Gengis-kan* à l'empire de la Chine, et devenu entièrement chinois. Au nord-est de Leaotong étaient quelques hordes de Tartares mantchoux, que le vice-roi de Leaotong traita

durement. Ils firent des repréſentations hardies, telles qu'on nous dit que les Scythes en firent de tout temps depuis l'invaſion de *Cyrus* ; car le génie des peuples eſt toujours le même, juſqu'à ce qu'une longue oppreſſion les faſſe dégénérer. Le gouverneur pour toute réponſe fit brûler leurs cabanes, enleva leurs troupeaux et voulut tranſplanter les habitans. Alors ces Tartares qui étaient libres ſe choiſirent un chef pour faire la guerre †. Ce chef nommé *Taitſou* ſe fit bientôt roi ; il battit les Chinois, entra victorieux dans le Leaotong, et prit d'aſſaut la capitale.

Cette guerre ſe fit comme toutes celles des temps les plus reculés. Les armes à feu étaient inconnues dans cette partie du monde. Les anciennes armes, comme la flèche, la lance, la maſſue, le cimeterre étaient en uſage : on ſe ſervait peu de boucliers et de caſques, encore moins de braſſards et de bottines de métal. Les fortifications conſiſtaient en un foſſé, un mur, des tours ; on ſappait le mur, ou on montait à l'eſcalade. La ſeule force du corps devait donner la victoire ; et les Tartares, accoutumés à dormir en plein champ, devaient avoir l'avantage ſur un peuple élevé dans une vie moins dure.

Taitſou, ce premier chef des hordes tartares étant mort en 1626 dans le commencement de ſes conquêtes, ſon fils *Taitſong* prit tout d'un coup le titre d'empereur des Tartares, et s'égala à l'empereur de la Chine. On dit qu'il ſavait lire et écrire, et il paraît qu'il reconnaiſſait un ſeul

† 1622.

DIEU, comme les lettrés chinois ; il l'appelait *Tien* comme eux. Il s'exprime ainsi dans une de ses lettres circulaires aux magistrats des provinces chinoises : *Le Tien élève qui lui plaît ; il m'a peut-être choisi pour devenir votre maître.* En effet depuis l'année 1628 le *Tien* lui fit remporter victoire sur victoire. C'était un homme très-habile ; il poliçait son peuple féroce pour le rendre obéissant, et établissait des lois au milieu de la guerre. Il était toujours à la tête de ses troupes ; et l'empereur de la Chine, dont le nom est devenu obscur, et qui s'appelait *Hoaitsang*, restait dans son palais avec ses femmes et ses eunuques : aussi fut-il le dernier empereur du sang chinois ; il n'avait pas su empêcher que *Taitsong* et ses Tartares lui prissent ses provinces du nord ; il n'empêcha pas davantage qu'un mandarin rebelle nommé *Listching* lui prît celle du midi. Tandis que les Tartares ravageaient l'orient et le septentrion de la Chine, ce *Listching* s'emparait de presque tout le reste. On prétend qu'il avait six cents mille hommes de cavalerie et quatre cents mille d'infanterie. Il vint avec l'élite de ses troupes aux portes de Pékin, et l'empereur ne sortit jamais de son palais ; il ignorait une partie de ce qui se passait. *Listching* le rebelle (on l'appelle ainsi parce qu'il ne réussit pas) renvoya à l'empereur deux de ses principaux eunuques faits prisonniers, avec une lettre fort courte, par laquelle il l'exhortait à abdiquer l'empire.

C'est ici qu'on voit bien ce que c'est que l'orgueil asiatique, et combien il s'accorde avec la mollesse.

mollesse. L'empereur ordonna qu'on coupât la tête aux deux eunuques, pour lui avoir apporté une lettre dans laquelle on lui manquait de respect. On eut beaucoup de peine à lui faire entendre que les têtes des princes du sang, et d'une foule de mandarins que *Listching* avait entre ses mains, répondraient de celles de ses deux eunuques.

Pendant que l'empereur délibérait sur la réponse, *Listching* était déjà entré dans Pékin. L'impératrice eut le temps de faire sauver quelques-uns de ses enfans mâles; après quoi elle s'enferma dans sa chambre et se pendit. L'empereur y accourut, et ayant fort approuvé cet exemple de fidélité, il exhorta quarante autres femmes qu'il avait à l'imiter. Le père de *Mailla* jésuite, qui a écrit cette histoire dans Pékin même au siècle passé, prétend que toutes ces femmes obéirent sans réplique; mais il se peut qu'il y en eût quelques-unes qu'il fallut aider. L'empereur, qu'il nous dépeint comme un très-bon prince, aperçut après cette exécution sa fille unique âgée de quinze ans, que l'impératrice n'avait pas jugé à propos d'exposer à sortir du palais; il l'exhorta à se pendre comme sa mère et ses belles-mères; mais la princesse n'en voulant rien faire, ce bon prince, ainsi que le dit *Mailla*, lui donna un grand coup de sabre et la laissa pour morte. On s'attend qu'un tel père, un tel époux se tuera sur le corps de ses femmes et de sa fille; mais il alla dans un pavillon hors de la ville pour attendre des nouvelles; et enfin ayant appris que tout était désespéré, et que *Listching* était dans son palais, il s'étrangla,

et mit fin à un empire et à une vie qu'il n'avait pas ofé défendre. Cet étrange événement arriva l'année 1641. C'eft fous ce dernier empereur de la race chinoife que les jéfuites avaient enfin pénétré dans la cour de Pékin. Le père *Adam Sball*, natif de Cologne, avait tellement réuffi auprès de cet empereur, par fes connaiffances en phyfique et en mathématique, qu'il était devenu mandarin. C'était lui qui le premier avait fondu du canon de bronze à la Chine : mais le peu qu'il y en avait à Pékin, et qu'on ne favait pas employer, ne fauva pas l'empire. Le mandarin *Sball* quitta Pékin avant la révolution.

Après la mort de l'empereur les Tartares et les rebelles fe difputèrent la Chine. Les Tartares étaient unis et aguerris ; les Chinois étaient divifés et indifciplinés. Il fallut petit à petit céder tout aux Tartares. Leur nation avait pris un caractère de fupériorité qui ne dépendait pas de la conduite de leur chef. Il en était comme des Arabes de *Mahomet*, qui furent pendant plus de trois cents ans fi redoutables par eux-mêmes.

La mort de l'empereur *Taitfong*, que les Tartares perdirent en ce temps-là, ne les empêcha pas de pourfuivre leurs conquêtes. Ils élurent un de fes neveux encore enfant ; c'eft *Chang-ti* père du célèbre *Cam-bi*, fous lequel la religion chrétienne a fait des progrès à la Chine. Ces peuples, qui avaient d'abord pris les armes pour défendre leur liberté, ne connaiffaient pas le droit héréditaire. Nous voyons que tous les peuples ont commencé par élire des chefs pour la guerre ; enfuite

ces chefs sont devenus absolus, excepté chez quelques nations d'Europe. Le droit héréditaire s'établit et devient sacré avec le temps.

Une minorité ruine presque toujours des conquérans, et ce fut pendant cette minorité de *Chang-ti* que les Tartares achevèrent de subjuguer la Chine. L'usurpateur *Lifichiing* fut tué par un autre usurpateur chinois, qui prétendait venger le dernier empereur. On reconnut dans plusieurs provinces des enfans vrais ou faux du dernier prince détrôné et étranglé, comme on avait produit des *Demetri* en Russie. Des mandarins chinois tâchèrent d'usurper des provinces, et les grands usurpateurs tartares vinrent enfin à bout de tous les petits. Il y eut un général chinois qui arréta quelques temps leurs progrès, parce qu'il avait quelques canons, soit qu'il les eût des Portugais de Macao, soit que le jésuite *Shall* les eût fait fondre. Il est très-remarquable que les Tartares dépourvus d'artillerie l'emportèrent à la fin sur ceux qui en avaient; c'était le contraire de ce qui était arrivé dans le nouveau monde, et une preuve de la supériorité des peuples du Nord sur ceux du Midi.

Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que les Tartares conquirent pied à pied tout ce vaste empire de la Chine sous deux minorités ; car leur jeune empereur *Chang-ti* étant mort en 1661 à l'âge de vingt-quatre ans, avant que leur domination fût entièrement affermie, ils élurent son fils *Cam-hi* au même âge de huit ans auquel ils avaient élu son père, et ce *Cam-hi* a rétabli l'empire

de la Chine, ayant été affez fage et affez heureux pour fe faire également obéir des Chinois et des Tartares. Les miffionnaires qu'il fit mandarins l'ont loué comme un prince parfait. Quelques voyageurs, et fur-tout *le Gentil*, qui n'ont point été mandarins, difent qu'il était d'une avarice fordide et plein de caprices : mais ces détails perfonnels n'entrent point dans cette peinture générale du monde ; il fuffit que l'empire ait été heureux fous ce prince ; c'eft par-là qu'il faut regarder et juger les rois.

Pendant le cours de cette révolution qui dura plus de trente ans, une des plus grandes mortifications que les Chinois éprouvèrent, fut que leurs vainqueurs les obligeaient à fe couper les cheveux à la manière tartare. Il y en eut qui aimèrent mieux mourir que de renoncer à leur chevelure. Nous avons vu les Mofcovites exciter quelques féditions, quand le czar *Pierre I* les a obligés à fe couper leur barbe ; tant la coutume a de force fur le vulgaire.

Le temps n'a pas encore confondu la nation conquérante avec le peuple vaincu, comme il eft arrivé dans nos Gaules, dans l'Angleterre et ailleurs. Mais les Tartares ayant adopté les lois, les ufages et la religion des Chinois, les deux nations n'en compoferont bientôt qu'une feule.

Sous le règne de ce *Cam-hi*, les miffionnaires d'Europe jouirent d'une grande confidération ; plufieurs furent logés dans le palais impérial : ils bâtirent des églifes ; ils eurent des maifons opulentes. Ils avaient réuffi en Amérique, en enfei-

gnant à des ſauvages les arts néceſſaires : ils réuſſirent à la Chine, en enſeignant les arts les plus relevés à une nation ſpirituelle. Mais bientôt la jalouſie corrompit les fruits de leur ſageſſe, et cet eſprit d'inquiétude et de contention, attaché en Europe aux connaiſſances et aux talens, renverſa les plus grands deſſeins.

On fut étonné à la Chine de voir des ſages qui n'étaient pas d'accord ſur ce qu'ils venaient enſeigner, qui ſe perſécutaient et s'anathématiſaient réciproquement, qui s'intentaient des procès criminels à Rome, (*a*) et qui feſaient décider dans des congrégations de cardinaux, ſi l'empereur de la Chine entendait auſſi-bien ſa langue que des miſſionnaires venus d'Italie et de France.

Ces querelles allèrent ſi loin que l'on craignit dans la Chine, ou qu'on feignit de craindre les mêmes troubles qu'on avait eſſuyés au Japon. (*b*) Le ſucceſſeur de *Cam-hi* défendit l'exercice de la religion chrétienne, tandis qu'on permettait la muſulmane et les différentes ſortes de bonzes. Mais cette même cour, ſentant le beſoin des mathématiques autant que le prétendu danger d'une religion nouvelle, conſerva les mathématiciens, en leur impoſant ſilence ſur le reſte, et en chaſſant les miſſionnaires. Cet empereur, nommé *Yont-ching*, leur dit ces propres paroles, qu'ils ont eu la bonne foi de rapporter dans leurs lettres intitulées *curieuſes et édifiantes.*

(*a*) Voyez le chapitre *des cérémonies chinoiſes* à la fin du ſiècle de *Louis XIV*.

(*b*) Voyez le chapitre ſuivant concernant le Japon.

" Que diriez-vous ſi j'envoyais une troupe de
„ bonzes et de lamas dans votre pays ? comment
„ les recevriez-vous ? Si vous avez ſu tromper
„ mon père, n'eſpérez pas me tromper de mê-
„ me. Vous voulez que les Chinois embraſſent
„ votre loi. Votre culte n'en tolère point d'autre,
„ je le ſais : en ce cas que deviendrons-nous ? les
„ ſujets de vos princes. Les diſciples que vous
„ faites ne connaiſſent que vous. Dans un temps
„ de trouble ils n'écouteraient d'autre voix que
„ la vôtre. Je ſais bien qu'à préſent il n'y a rien
„ à craindre ; mais quand les vaiſſeaux viendront
„ par milliers, il pourrait y avoir du déſordre."

Les mêmes jéſuites qui rendent compte de ces paroles, avouent avec tous les autres que cet empereur était un des plus ſages et des plus généreux princes qui aient jamais régné ; toujours occupé du ſoin de ſoulager les pauvres et de les faire travailler, exact obſervateur des lois, réprimant l'ambition et le manége des bonzes, entretenant la paix et l'abondance, encourageant tous les arts utiles, et ſur-tout la culture des terres. De ſon temps les édifices publics, les grands chemins, les canaux qui joignent tous les fleuves de ce grand empire furent entretenus avec une magnificence et une économie qui n'a rien d'égal que chez les anciens Romains.

Ce qui mérite bien notre attention, c'eſt le tremblement de terre que la Chine eſſuya en 1699 ſous l'empereur *Cam-hi*. Ce phénomène fut plus funeſte que celui qui de nos jours a détruit

Lima et Lisbonne; il fit périr, dit-on, environ quatre cents mille hommes. Ces secousses ont dû être fréquentes dans notre globe: la quantité de volcans qui vomissent la fumée et la flamme font penser que la première écorce de la terre porte sur des gouffres, et qu'elle est remplie de matière inflammable. Il est vraisemblable que notre habitation a éprouvé autant de révolutions en physique que la rapacité et l'ambition en ont causé parmi les peuples.

CHAPITRE CXCVI.

Du Japon au dix-septième siècle, et de l'extinction de la religion chrétienne en ce pays.

DANS la foule des révolutions que nous avons vues d'un bout de l'univers à l'autre, il paraît un enchaînement fatal des causes qui entraînent les hommes comme les vents poussent les sables et les flots. Ce qui s'est passé au Japon en est une nouvelle preuve. Un prince portugais sans puissance, sans richesses, imagine au quinzième siècle d'envoyer quelques vaisseaux sur les côtes d'Afrique. Bientôt après les Portugais découvrent l'empire du Japon. L'Espagne, devenue pour un temps souveraine du Portugal, fait au Japon un commerce immense. La religion chrétienne y est portée à la faveur de ce commerce, et à la faveur de cette tolérance de toutes les sectes admises si généralement dans l'Asie, elle s'y introduit, elle s'y établit. Trois princes japonais chrétiens viennent

à Rome baiser les pieds du pape *Grégoire XIII.* Le chriſtianiſme allait devenir au Japon la religion dominante, et bientôt l'unique, lorſque ſa puiſſance même ſervit à le détruire. Nous avons déjà remarqué que les miſſionnaires y avaient beaucoup d'ennemis; mais auſſi ils s'y étaient fait un parti très-puiſſant. Les bonzes craignirent pour leurs anciennes poſſeſſions, et l'empereur enfin craignit pour l'Etat. Les Eſpagnols s'étaient rendus maîtres des Philippines voiſines du Japon: on ſavait ce qu'ils avaient fait en Amérique; et il n'eſt pas étonnant que les Japonais fuſſent alarmés.

L'empereur du Japon dès l'an 1586 proſcrivit la religion chrétienne; l'exercice en fut défendu aux Japonais ſous peine de mort: mais comme on permettait toujours le commerce aux Portugais et aux Eſpagnols, leurs miſſionnaires feſaient dans le peuple autant de proſélytes qu'on en condamnait aux ſupplices. Le gouvernement défendit aux marchands étrangers d'introduire des prêtres chrétiens dans le pays: malgré cette défenſe, le gouverneur des îles Philippines envoya des cordeliers en ambaſſade à l'empereur japonais. Ces ambaſſadeurs commencèrent par faire conſtruire une chapelle publique dans la ville capitale nommée Méaco; ils furent chaſſés, et la perſécution redoubla. Il y eut long-temps des alternatives de cruauté et d'indulgence. Il eſt évident que la raiſon d'Etat fut la ſeule cauſe des perſécutions, et qu'on ne ſe déclara contre la religion chrétienne que par la crainte de la voir ſervir d'inſtrument aux entre-

prifes des Efpagnols. Car jamais on ne perfécuta au Japon la religion de *Confucius*, quoiqu'apportée par un peuple dont les Japonais font jaloux, et auquel ils ont fouvent fait la guerre.

Le favant et judicieux obfervateur *Kempfer*, qui a fi long-temps été fur les lieux, nous dit que l'an 1674 on fit le dénombrement des habitans de Méaco. Il y avait douze religions dans cette capitale, qui vivaient toutes en paix: et ces douze fectes compofaient plus de quatre cents mille habitans, fans compter la cour nombreufe du daïri fouverain pontife. Il paraît que fi les Portugais et les Efpagnols s'étaient contentés de la liberté de confcience, ils auraient été auffi paifibles dans le Japon que ces douze religions. Ils y fefaient encore en 1636 le commerce le plus avantageux; *Kempfer* dit qu'ils en rapportèrent à Macao deux mille trois cents cinquante caiffes d'argent.

Les Hollandais qui trafiquaient au Japon depuis 1600 étaient jaloux du commerce des Efpagnols. Ils prirent en 1637 vers le cap de Bonne-Efpérance un vaiffeau efpagnol, qui fefait voile du Japon à Lisbonne: ils y trouvèrent des lettres d'un officier portugais nommé *Moro*, efpèce de conful de la nation; ces lettres renfermaient le plan d'une confpiration des chrétiens du Japon contre l'empereur; on fpécifiait le nombre des vaiffeaux et des foldats qu'on attendait de l'Europe, et des établiffemens d'Afie, pour faire réuffir le projet. Les lettres furent envoyées à la cour du Japon: *Moro* reconnut fon crime, et fut brûlé publiquement.

Alors le gouvernement aima mieux renoncer à tout commerce avec les étrangers que se voir exposé à de telles entreprises. L'empereur *Jemits* dans une assemblée de tous les grands porta ce fameux édit, que désormais aucun japonais ne pourrait sortir du pays sous peine de mort, qu'aucun étranger ne serait reçu dans l'empire, que tous les Espagnols ou Portugais seraient renvoyés, que tous les chrétiens du pays seraient mis en prison et qu'on donnerait environ mille écus à quiconque découvrirait un prêtre chrétien. Ce parti extrême de se séparer tout d'un coup du reste du monde, et de renoncer à tous les avantages du commerce, ne permet pas de douter que la conspiration n'ait été véritable : mais ce qui rend la preuve complète, c'est qu'en effet les chrétiens du pays, avec quelques portugais à leur tête, s'assemblèrent en armes au nombre de plus de trente mille. Ils furent battus en 1638, et se retirèrent dans une forteresse sur le bord de la mer, dans le voisinage du port de Nangazaki.

Cependant toutes les nations étrangères étaient alors chassées du Japon ; les Chinois mêmes étaient compris dans cette loi générale, parce que quelques missionnaires d'Europe s'étaient vantés au Japon d'être sur le point de convertir la Chine au christianisme. Les Hollandais eux-mêmes, qui avaient découvert la conspiration, étaient chassés comme les autres : on avait déjà démoli le comptoir qu'ils avaient à Firando ; leurs vaisseaux étaient déjà partis : il en restait

que le gouvernement fomma de tirer fon canon
tre la fortereffe où les chrétiens étaient réfugiés.
capitaine hollandais *Kokbeker* rendit ce funefte
rice: les chrétiens furent bientôt forcés, et
irent dans d'affreux fupplices. Encore une
, quand on fe repréfente un capitaine portugais
mmé *Moro*, et un capitaine hollandais nommé
beker, fufcitant dans le Japon de fi étranges
nemens, on refte convaincu de l'efprit remuant
Européens, et de cette fatalité qui difpofe des
ions.

Le fervice odieux qu'avaient rendu les Hollan-
s au Japon ne leur attira pas la grâce qu'ils efpé-
nt, d'y commercer et de s'y établir librement;
ls obtinrent la permiffion d'aborder dans une
te île nommée Défima, près du port de Nan-
; c'eft là qu'il leur eft permis d'apporter une
ntité déterminée de marchandifes.

Il fallut d'abord marcher fur la croix, renoncer
utes les marques du chriftianifme, et jurer,
ls n'étaient pas de la religion des Portugais,
r obtenir d'être reçus dans cette petite île, qui
fert de prifon dès qu'ils y arrivent; on s'empare
eurs vaiffeaux et de leurs marchandifes, aux-
lles on met le prix. Ils viennent chaque année
r cette prifon pour gagner de l'argent: ceux
font rois à Batavia et dans les Moluques fe
t ainfi traiter en efclaves: on les conduit,
t vrai, de la petite île où ils font retenus jufqu'à
our de l'empereur; et ils font par-tout reçus
: civilité et avec honneur, mais gardés à vue
bfervés; leurs conducteurs et leurs gardes

font un ferment par écrit figné de leur fang, qu'ils obferveront toutes les démarches des Hollandais, et qu'ils en rendront un compte fidelle.

On a imprimé dans plufieurs livres qu'ils abjuraient le chriftianifme au Japon : cette opinion a fa fource dans l'aventure d'un hollandais qui, s'étant échappé et vivant parmi les naturels du pays, fut bientôt reconnu ; il dit, pour fauver fa vie, qu'il n'était pas chrétien, mais hollandais. Le gouvernement japonais a défendu depuis ce temps qu'on bâtit des vaiffeaux qui puffent aller en haute mer. Ils ne veulent avoir que de longues barques à voiles et à rames, pour le commerce de leurs îles. La fréquentation des étrangers eft devenue chez eux le plus grand des crimes ; il femble qu'ils les craignent encore après le danger qu'ils ont couru. Cette terreur ne s'accorde ni avec le courage de la nation, ni avec la grandeur de l'empire ; mais l'horreur du paffé a plus agi en eux que la crainte de l'avenir. Toute la conduite des Japonais a été celle d'un peuple généreux, facile, fier et extrême dans fes réfolutions : ils reçurent d'abord les étrangers avec cordialité ; et quand ils fe font crus outragés et trahis par eux, ils ont rompu avec eux fans retour.

Lorfque le miniftre *Colbert*, d'éternelle mémoire, établit le premier une compagnie des Indes en France, il voulut effayer d'introduire le commerce des Français au Japon, comptant fe fervir des feuls proteftans, qui pouvaient jurer qu'ils n'étaient pas de la religion des

Portugais ; mais les Hollandais s'opposèrent à ce dessein, et les Japonais, contens de recevoir tous les ans chez eux une nation qu'ils font prisonnière, ne voulurent pas en recevoir deux.

Je ne parlerai point ici du royaume de Siam, qu'on nous représentait beaucoup plus vaste et plus opulent qu'il n'est; on verra dans le *Siècle de Louis XIV* le peu qu'il est nécessaire d'en savoir. La Corée, la Cochinchine, le Tunquin, le Laos, Ava, Pégu, sont des pays dont on a peu de connaissance; et dans ce prodigieux nombre d'îles répandues aux extrémités de l'Asie, il n'y a guère que celle de Java, où les Hollandais ont établi le centre de leur domination et de leur commerce, qui puisse entrer dans le plan de cette histoire générale. Il en est ainsi de tous les peuples qui occupent le milieu de l'Afrique, et d'une infinité de peuplades dans le nouveau monde. Je remarquerai seulement qu'avant le seizième siècle plus de la moitié du globe ignorait l'usage du pain et du vin; une grande partie de l'Amérique et de l'Afrique orientale l'ignore encore, et il faut y porter ces nourritures pour y célébrer les mystères de notre religion.

Les anthropophages sont beaucoup plus rares qu'on ne le dit, et depuis cinquante ans aucun de nos voyageurs n'en a vu. (14) Il y a

(14) Depuis le temps où M. de *Voltaire* a écrit cette histoire, les voyageurs ont trouvé des anthropophages dans plusieurs îles de la mer du Sud. Il paraît résulter de

beaucoup d'espèces d'hommes manifeſtement différentes les unes des autres. Pluſieurs nations vivent encore dans l'état de la pure nature ; et tandis que nous feſons le tour du monde, pour découvrir ſi leurs terres n'ont rien qui puiſſe aſſouvir notre cupidité, ces peuples ne s'informent pas s'il exiſte d'autres hommes qu'eux, et paſſent leurs jours dans une heureuſe indolence, qui ſerait un malheur pour nous.

Il reſte beaucoup à découvrir pour notre vaine curioſité ; mais ſi l'on s'en tient à l'utile, on n'a que trop découvert.

leurs obſervations que cet uſage s'abolit peu à peu chez ces peuples, à meſure que le temps amène quelques progrès dans leur civiliſation. Les peuples qui mangent quelques-uns de leurs ennemis dans une eſpèce de fête barbare ſont encore en aſſez grand nombre ; mais il eſt très-rare d'en trouver qui tuent leurs ennemis pour les manger. Ce ſont deux degrés de barbarie bien diſtincts, dont le premier a précédé l'autre qui paraît n'être qu'un reſte de l'ancien uſage. Au reſte on n'a trouvé chez aucun de ces peuples l'uſage de faire brûler vivans les hommes qui ne ſont pas de l'avis des autres, ni celui de faire mourir les priſonniers dans les ſupplices ; ces coutumes paraiſſent appartenir excluſivement aux théologiens d'Europe et aux ſauvages de l'Amérique ſeptentrionale.

CHAPITRE CXCVII.

Résumé de toute cette histoire, jusqu'au temps où commence le beau siècle de Louis XIV.

J'AI parcouru ce vaste théâtre des révolutions depuis *Charlemagne*, et même en remontant souvent beaucoup plus haut, jusqu'au temps de *Louis XIV*. Quel sera le fruit de ce travail ? quel profit tirera-t-on de l'histoire? On y a vu les faits et les mœurs ; voyons quel avantage nous produira la connaissance des uns et des autres.

Un lecteur sage s'apercevra aisément qu'il ne doit croire que les grands événemens qui ont quelque vraisemblance, et regarder en pitié toutes les fables dont le fanatisme, l'esprit romanesque et la crédulité ont chargé dans tous les temps la scène du monde.

Constantin triomphe de l'empereur *Maxence* ; mais certainement un *Labarum* ne lui apparut point dans les nuées en Picardie, avec une inscription grecque.

Clovis souillé d'assassinats se fait chrétien, et commet des assassinats nouveaux ; mais ni une colombe ne lui apporte une ampoule pour son baptême, ni un ange ne descend du ciel pour lui donner un étendard.

Un moine de Clervaux peut prêcher une croisade ; mais il faut être imbécille pour écrire que DIEU fit des miracles par la main de ce moine, afin d'assurer le succès de cette croisade qui fut aussi malheureuse que follement entreprise et mal conduite.

Le roi *Louis VIII* peut mourir de phthisie, mais il n'y a qu'un fanatique ignorant qui puisse dire que les embrassemens d'une jeune fille l'auraient guéri, et qu'il mourut martyr de sa chasteté.

Chez toutes les nations l'histoire est défigurée par la fable, jusqu'à ce qu'enfin la philosophie vienne éclairer les hommes; et lorsqu'enfin la philosophie arrive au milieu de ces ténèbres, elle trouve les esprits si aveuglés par des siècles d'erreurs qu'elle peut à peine les détromper; elle trouve des cérémonies, des faits, des monumens établis pour constater des mensonges.

Comment, par exemple, un philosophe aurait-il pu persuader à la populace, dans le temple de *Jupiter Stator*, que *Jupiter* n'était point descendu du ciel pour arrêter la fuite des Romains? quel philosophe eût pu nier, dans le temple de *Castor* et de *Pollux*, que ces deux jumeaux avaient combattu à la tête des troupes? ne lui aurait-on pas montré l'empreinte des pieds de ces dieux, conservée sur le marbre? Les prêtres de *Jupiter* et de *Pollux* n'auraient-ils pas dit à ce philosophe: Criminel incrédule, vous êtes obligé d'avouer, en voyant la colonne *rostrale*, que nous avons gagné une bataille navale dont cette colonne est le monument: avouez donc que les Dieux sont descendus sur terre pour nous défendre, et ne blasphémez point nos miracles en présence des monumens qui les attestent. C'est ainsi que raisonnent dans tous les temps la fourberie et l'imbécillité.

Une princesse idiote bâtit une chapelle aux onze mille vierges; le desservant de la chapelle ne

doute

doute pas que les onze mille vierges n'aient exifté, et il fait lapider par le peuple le fage qui en doute.

Les monumens ne prouvent les faits que quand ces faits vraifemblables nous font tranfmis par des contemporains éclairés.

Les chroniques du temps de *Philippe-Augufte*, et l'abbaye de la Victoire font des preuves de la bataille de Bovines. Mais quand vous verrez à Rome le groupe de *Laocoon*, croirez-vous pour cela la fable du cheval de Troye? et quand vous verrez les hideufes ftatues d'un *St Denis* fur le chemin de Paris, ces monumens de barbarie vous prouveront-ils que *St Denis* ayant eu le cou coupé, marcha une lieue entière, portant fa tête entre fes bras, et la baifant de temps en temps?

La plupart des monumens, quand ils font érigés long-temps après l'action, ne prouvent que des erreurs confacrées; il faut même quelquefois fe défier des médailles frappées dans le temps d'un événement. Nous avons vu les Anglais, trompés par une fauffe nouvelle, graver fur l'exergue d'une médaille : *A l'amiral Vernon, vainqueur de Carthagène*; et à peine cette médaille fut-elle frappée qu'on apprit que l'amiral *Vernon* avait levé le fiége. Si une nation dans laquelle il y a tant de philofophes a pu hafarder de tromper ainfi la poftérité, que devons-nous penfer et des temps abandonnés à la groffière ignorance?

Croyons les événemens atteftés par les regiftres publics, par le confentement des auteurs contemporains vivans dans une capitale, éclairés

les uns par les autres, et écrivant ſous les yeux des principaux de la nation. Mais pour tous ces petits faits obſcurs et romaneſques, écrits par des hommes obſcurs, dans le fond de quelque province ignorante et barbare; pour ces contes chargés de circonſtances abſurdes, pour ces prodiges qui déshonorent l'hiſtoire au lieu de l'embellir, renvoyons-les à *Voraginé*, (*a*) au jéſuite *Cauſſin*, à *Maimbourg* et à leurs ſemblables.

Il eſt aiſé de remarquer combien les mœurs ont changé dans preſque toute la terre depuis les inondations des barbares juſqu'à nos jours. Les arts, qui adouciſſent les eſprits en les éclairant, commencèrent un peu à renaître dès le douzième ſiècle; mais les plus lâches et les plus abſurdes ſuperſtitions étouffant ce germe, abrutiſſaient preſque tous les eſprits, et ces ſuperſtitions ſe répandant chez tous les peuples de l'Europe ignorans et féroces, mêlaient par-tout le ridicule a la barbarie.

Les Arabes polirent l'Aſie, l'Afrique et une partie de l'Eſpagne, juſqu'au temps où ils furent ſubjugués par les Turcs, et enfin chaſſés par les Eſpagnols; alors l'ignorance couvrit toutes ces belles parties de la terre; des mœurs dures et ſombres rendirent le genre humain farouche de Bagdad juſqu'à Rome.

Les papes ne furent élus pendant pluſieurs ſiècles que les armes à la main, et les peuples, les princes même étaient ſi imbécilles qu'un antipape reconnu par eux était dès ce moment vicaire de DIEU, et

(*a*) *Voraginé* eſt l'auteur de la *Légende dorée*.

un homme infaillible. Cet homme infaillible était-il déposé, on révérait le caractère de la Divinité dans son successeur ; et ces dieux sur terre, tantôt assassins, tantôt assassinés, empoisonneurs et empoisonnés tour à tour, enrichissant leurs bâtards, et donnant des décrets contre la fornication, anathématisant les tournois et fesant la guerre, excommuniant, déposant les rois et vendant la rémission des péchés aux peuples, étaient à la fois le scandale, l'horreur et la divinité de l'Europe catholique.

Vous avez vu aux douzième et treizième siècles les moines devenir princes ainsi que les évêques ; ces évêques et ces moines par-tout à la tête du gouvernement féodal. Ils établirent des coutumes ridicules, aussi grossières que leurs mœurs ; le droit exclusif d'entrer dans une église avec un faucon sur le poing, le droit de faire battre les eaux des étangs par les cultivateurs pour empêcher les grenouilles d'interrompre le baron, le moine, ou le prélat ; le droit de passer la première nuit avec les nouvelles mariées dans leurs domaines ; le droit de rançonner les marchands forains, car alors il n'y avait point d'autres marchands.

Vous avez vu parmi ces barbaries ridicules les barbaries sanglantes des guerres de religion.

La querelle des pontifes avec les empereurs et les rois, commencée dès le temps de *Louis le faible*, n'a cessé entièrement en Allemagne qu'après *Charles-Quint*, en Angleterre que par la constance d'*Elisabeth*, en France que par la soumission forcée de *Henri IV* à l'Eglise romaine.

Une autre source qui a fait couler tant de sang

a été la fureur dogmatique ; elle a bouleverſé plus d'un Etat, depuis les maſſacres des Albigeois au treizième ſiècle, juſqu'à la petite guerre des Cévènes au commencement du dix-huitième. Le ſang a coulé dans les campagnes et ſur les échafauds, pour des argumens de théologie, tantôt dans un pays, tantôt dans un autre, pendant cinq cents années preſque ſans interruption ; et ce fléau n'a duré ſi long-temps que parce qu'on a toujours négligé la morale pour le dogme.

Il faut donc, encore une fois, avouer qu'en général toute cette hiſtoire eſt un ramas de crimes, de folies et de malheurs, parmi leſquels nous avons vu quelques vertus, quelques temps heureux, comme on découvre des habitations répandues çà et là dans des déſerts ſauvages.

L'homme, peut-être, qui dans les temps groſſiers, qu'on nomme du moyen âge, mérita le plus du genre humain, fut le pape *Alexandre III*. Ce fut lui qui dans un concile au douzième ſiècle abolit autant qu'il le put la ſervitude. C'eſt ce même pape qui triompha dans Veniſe, par ſa ſageſſe, de la violence de l'empereur *Fréderic Barberouſſe*, et qui força *Henri II* roi d'Angleterre de demander pardon à DIEU et aux hommes du meurtre de *Thomas Becquet*. Il reſſuſcita les droits des peuples, et réprima le crime dans les rois. Nous avons remarqué qu'avant ce temps toute l'Europe, excepté un petit nombre de villes, était partagée entre deux ſortes d'hommes, les ſeigneurs des terres, ſoit ſéculiers, ſoit eccléſiaſtiques, et les eſclaves. Les hommes de loi qui aſſiſtaient les

chevaliers, les baillis, les maîtres-d'hôtel des fiefs dans leurs jugemens, n'étaient réellement que des ferfs d'origine. Si les hommes font rentrés dans leurs droits, c'eft principalement au pape *Alexandre III* qu'ils en font redevables; c'eft à lui que tant de villes doivent leur fplendeur; cependant nous avons vu que cette liberté ne s'eft pas étendue par-tout. Elle n'a jamais pénétré en Pologne; le cultivateur y eft encore ferf, attaché à la glèbe, ainfi qu'en Bohème, en Suabe et dans plufieurs autres pays de l'Allemagne; on voit même encore en France, dans quelques provinces éloignées de la capitale, des reftes de cet efclavage. Il y a quelques chapitres, quelques moines, à qui les biens des payfans appartiennent.

Il n'y a chez les Afiatiques qu'une fervitude domeftique, et chez les chrétiens qu'une fervitude civile. Le payfan polonais eft ferf dans la terre, et non efclave dans la maifon de fon feigneur. Nous n'achetons des efclaves domeftiques que chez les Nègres. On nous reproche ce commerce: un peuple qui trafique de fes enfans eft encore plus condamnable que l'acheteur: ce négoce démontre notre fupériorité; celui qui fe donne un maître était né pour en avoir. (15)

(15) Cette expreffion doit s'entendre dans le même fens qu'*Ariftote* difait qu'il y a des efclaves par nature. Mais celui qui profite de la faibleffe ou de la lâcheté d'un autre homme pour le réduire en fervitude n'en eft pas moins coupable. Si l'on peut dire que certains hommes méritent d'être efclaves, c'eft comme l'on dit quelquefois qu'un avare mérite d'être volé.

Plusieurs princes, en délivrant les sujets des seigneurs, ont voulu réduire en une espèce de servitude les seigneurs mêmes, et c'est ce qui a causé tant de guerres civiles.

On croirait sur la foi de quelques dissertateurs, qui accommodent tout à leurs idées, que les républiques furent plus vertueuses, plus heureuses que les monarchies : mais sans compter les guerres opiniâtres que se firent si long-temps les Vénitiens et les Génois, à qui vendrait ses marchandises chez les mahométans ; quels troubles Venise, Gènes, Florence, Pise n'éprouvèrent-elles pas ? combien de fois Gènes, Florence et Pise ont-elles changé de maîtres ? Si Venise n'en a jamais eu, elle ne doit cet avantage qu'à ses profonds marais appelés *lagunes*.

On peut demander comment, au milieu de tant de secousses, de guerres intestines, de conspiration, de crimes et de folies, il y a eu tant d'hommes qui aient cultivé les arts utiles et les arts agréables en Italie, et ensuite dans les autres Etats chrétiens ? C'est ce que nous ne voyons point sous la domination des Turcs.

Il faut que notre partie de l'Europe ait eu dans ses mœurs et dans son génie un caractère qui ne se trouve ni dans la Thrace où les Turcs ont établi

Certainement le roitelet nègre qui vend ses sujets, celui qui fait la guerre pour avoir des prisonniers à vendre, le père qui vend ses enfans, commettent un crime exécrable ; mais ces crimes sont l'ouvrage des Européens qui ont inspiré aux Noirs le désir de les commettre, et qui les paient pour les avoir commis. Les Nègres ne sont que les complices et les instrumens des Européens ; ceux-ci sont les vrais coupables.

le fiége de leur empire, ni dans la Tartarie dont ils fortirent autrefois. Trois chofes influent fans ceffe fur l'efprit des hommes, le climat, le gouvernement et la religion : c'eft la feule manière d'expliquer l'énigme de ce monde.

On a pu remarquer dans le cours de tant de révolutions, qu'il s'eft formé des peuples prefque fauvages, tant en Europe qu'en Afie, dans les contrées autrefois les plus policées. Telle île de l'Archipel qui floriffait autrefois eft réduite aujourd'hui au fort des bourgades de l'Amérique. Les pays où étaient les villes d'Artaxartes, de Tigranocertes, de Colchos, ne valent pas à beaucoup près nos colonies. Il y a dans quelques îles, dans quelques forêts, et fur quelques montagnes au milieu de notre Europe, des portions de peuples qui n'ont nul avantage fur ceux du Canada ou des noirs de l'Afrique. Les Turcs font plus policés, mais nous ne connaiffons prefque aucune ville bâtie par eux : ils ont laiffé dépérir les plus beaux établiffemens de l'antiquité ; ils règnent fur des ruines.

Il n'eft rien dans l'Afie qui reffemble à la nobleffe d'Europe : on ne trouve nulle part en Orient un ordre de citoyens diftingué des autres par des titres héréditaires, par des exemptions et des droits attachés uniquement à la naiffance. Les Tartares paraiffent les feuls qui aient dans les races de leurs *Mirzas* quelque faible image de cette inftitution ; on ne voit ni en Turquie, ni en Perfe, ni aux Indes, ni à la Chine, rien qui donne l'idée de ces corps de nobles qui forment une partie effentielle de chaque monarchie européenne.

Il faut aller jusqu'au Malabar pour retrouver une apparence de cette conſtitution, encore eſt-elle très-différente: c'eſt une tribu entière qui eſt toute deſtinée aux armes, qui ne daigne même avoir avec elles aucun commerce.

L'auteur de l'*Eſprit des lois* dit qu'il n'y a point de républiques en Aſie. Cependant cent hordes de Tartares, et des peuplades d'Arabes forment des républiques errantes. Il y eut autrefois des républiques très-floriſſantes et ſupérieures à celles de la Grèce, comme Tyr et Sidon. On n'en trouve plus de pareilles depuis leur chute. Les grands empires ont tout englouti. Le même auteur croit en voir une raiſon dans les vaſtes plaines de l'Aſie. Il prétend que la liberté trouve plus d'aſiles dans les montagnes; mais il y a bien autant de pays montueux en Aſie qu'en Europe. La Pologne qui eſt une république eſt un pays de plaines. Veniſe et la Hollande ne ſont point hériſſées de montagnes. Les Suiſſes ſont libres à la vérité dans une partie des Alpes; mais leurs voiſins ſont aſſujettis de tout temps dans l'autre partie. Il eſt bien délicat de chercher les raiſons phyſiques des gouvernemens, mais ſur-tout il ne faut pas chercher la raiſon de ce qui n'eſt point.

La plus grande différence entre nous et les Orientaux eſt la manière dont nous traitons les femmes. Aucune n'a régné dans l'Orient, ſi ce n'eſt une princeſſe de Mingrélie dont nous parle *Chardin*, par laquelle il dit qu'il fut volé. Les femmes, qui ne peuvent régner en France, y ſont

régentes;

régentes; elles ont droit à tous les autres trônes, excepté à celui de l'Empire et de la Pologne.

Une autre différence qui naît de nos ufages avec les femmes, c'eft cette coutume de mettre auprès d'elles des hommes dépouillés de leur virilité; ufage immémorial de l'Afie et de l'Afrique, quelquefois introduit en Europe chez les empereurs romains. Nous n'avons pas aujourd'hui dans notre Europe chrétienne trois cents eunuques pour les chapelles et pour les théâtres; les férails des Orientaux en font remplis.

Tout diffère ent'reux et nous; religion, police, gouvernement, mœurs, nourriture, vêtemens, manière d'écrire, de s'exprimer, de penfer. La plus grande reffemblance que nous ayons avec eux, eft cet efprit de guerre, de meurtre et de deftruction qui a toujours dépeuplé la terre. Il faut avouer pourtant que cette fureur entre bien moins dans le caractère des peuples de l'Inde et de la Chine que dans le nôtre. Nous ne voyons fur-tout aucune guerre commencée par les Indiens ni par les Chinois contre les habitans du Nord; ils valent en cela mieux que nous; mais leur vertu même, ou plutôt leur douceur les a perdus; ils ont été fubjugués.

Au milieu de ces faccagemens et de ces deftructions que nous obfervons dans l'efpace de neuf cents années, nous voyons un amour de l'ordre qui anime en fecret le genre-humain, et qui a prévenu fa ruine totale. C'eft un des refforts de la nature qui reprend toujours fa force; c'eft lui qui a formé le code des nations; c'eft par lui qu'on

révère la loi et les miniſtres de la loi dans le Tunquin et dans l'île Formoſe, comme à Rome. Les enfans reſpectent leurs péres en tout pays ; et le fils en tout pays, quoi qu'on en diſe, hérite de ſon père. Car ſi en Turquie le fils n'a point l'héritage d'un timariot, ni dans l'Inde celui de la terre d'un omra, c'eſt que ces fonds n'appartenaient point au père. Ce qui eſt un bénéfice à vie n'eſt en aucun lieu du monde un héritage ; mais dans la Perſe, dans l'Inde, dans toute l'Aſie, tout citoyen, et l'étranger même, de quelque religion qu'il ſoit, excepté au Japon, peut acheter une terre qui n'eſt point domaine de l'Etat, et la laiſſer à ſa famille. J'apprends par des perſonnes dignes de foi, qu'un français vient d'acheter une belle terre auprès de Damas, et qu'un anglais vient d'en acheter une dans le Bengale. (*a*)

C'eſt dans notre Europe qu'il y a encore quelques peuples dont la loi ne permet pas qu'un étranger achète un champ et un tombeau dans leur territoire. Le barbare droit d'aubaine, par lequel un étranger voit paſſer le bien de ſon père au fiſc royal, ſubſiſte encore dans tous les royaumes chrétiens, à moins qu'on n'y ait dérogé par des conventions particulières. (16)

(*a*) Ceci était écrit long-temps avant que les Anglais euſſent conquis le Bengale.

(16) On propoſa d'abolir en France le droit d'aubaine par une loi générale. Le chancelier d'*Agueſſeau* s'y refuſa, parce que c'était, diſait-il, la loi la plus ancienne de la monarchie. Ce droit a été aboli depuis par des traités particuliers avec les puiſſances chez qui il était réciproque. Il ſubſiſte

Nous penſons encore que dans tout l'Orient les femmes ſont eſclaves, parce qu'elles ſont attachées à une vie domeſtique. Si elles étaient eſclaves, elles feraient donc dans la mendicité à la mort de leurs maris; c'eſt ce qui n'arrive point: elles ont par-tout une portion réglée par la loi, et elles obtiennent cette portion en cas de divorce. D'un bout du monde à l'autre vous trouvez des lois établies pour le maintien des familles.

Il y a par-tout un frein impoſé au pouvoir arbitraire, par la loi, par les uſages ou par les mœurs. Le ſultan turc ne peut ni toucher à la monnaie, ni caſſer les janiſſaires, ni ſe mêler de l'intérieur des ſérails de ſes ſujets. L'empereur chinois ne promulgue pas un édit ſans la ſanction d'un tribunal. On eſſuie dans tous les Etats de rudes violences. Les grands-viſirs et les itimadoulets exercent le meurtre et la rapine; mais ils n'y ſont pas plus autoriſés par les lois que les Arabes et les Tartares vagabonds ne le ſont à piller les caravanes.

La religion enſeigne la même morale à tous les peuples, ſans aucune exception: les cérémonies aſiatiques ſont bizarres, les croyances abſurdes, mais les préceptes juſtes. Le derviche, le faquir, le bonze, le talapoin diſent par-tout: Soyez équitables et bienfeſans. On reproche au bas peuple de la Chine beaucoup d'infidélités dans le

encore avec l'Angleterre, parce que les Anglais ne l'ont pas établi chez eux, et que tous les inconvéniens de ce droit étant pour la nation qui l'exerce, l'Angleterre n'a aucun intérêt de le détruire en France.

négoce; ce qui l'encourage peut-être dans ce vice, c'eſt qu'il achète de ſes bonzes pour la plus vile monnaie l'expiation dont il croit avoir beſoin. La morale qu'on lui inſpire eſt bonne, l'indulgence qu'on lui vend pernicieuſe.

En vain quelques voyageurs et quelques miſſionnaires nous ont repréſenté les prêtres d'Orient comme des prédicateurs de l'iniquité; c'eſt calomnier la nature humaine: il n'eſt pas poſſible qu'il y ait jamais une ſociété religieuſe inſtituée pour inviter au crime.

Si dans preſque tous les pays du monde on a immolé autrefois des victimes humaines, ces cas ont été rares. C'eſt une barbarie abolie dans l'ancien monde; elle était encore en uſage dans le nouveau. Mais cette ſuperſtition déteſtable n'eſt point un précepte religieux qui influe ſur la ſociété. Qu'on immole des captifs dans un temple chez les Mexicains, ou qu'on les étrangle chez les Romains dans une priſon, après les avoir traînés derrière un char au capitole, cela eſt fort égal, c'eſt la ſuite de la guerre; et quand la religion ſe joint à la guerre, ce mélange eſt le plus horrible des fléaux. Je dis ſeulement que jamais on n'a vu aucune ſociété religieuſe, aucun rite inſtitué dans la vue d'encourager les hommes aux vices. On s'eſt ſervi dans toute la terre de la religion pour faire le mal, mais elle eſt par-tout inſtitué pour porter au bien; et ſi le dogme apporte le fanatiſme et la guerre, la morale inſpire partout la concorde.

On ne ſe trompe pas moins quand on croit que

la religion des mufulmans ne s'eft établie que par les armes. Les mahométans ont eu leurs miffionnaires aux Indes et à la Chine; et la fecte d'*Omar* combat la fecte d'*Aly* par la parole, jufque fur les côtes de Coromandel et de Malabar.

Il réfulte de ce tableau que tout ce qui tient intimement à la nature humaine fe reffemble d'un bout de l'univers à l'autre; que tout ce qui peut dépendre de la coutume eft différent, et que c'eft un hafard s'il fe reffemble. L'empire de la coutume eft bien plus vafte que celui de la nature; il s'étend fur les mœurs, fur tous les ufages; il répand la variété fur la fcène de l'univers; la nature y répand l'unité; elle établit par-tout un petit nombre de principes invariables: ainfi le fonds eft par-tout le même; et la culture produit des fruits divers.

Puifque la nature a mis dans le cœur des hommes l'intérêt, l'orgueil et toutes les paffions, il n'eft pas étonnant que nous ayons vu, dans une période d'environ dix fiècles une fuite prefque continue de crimes et de défaftres. Si nous remontons aux temps précédens, ils ne font pas meilleurs. La coutume a fait que le mal a été opéré par-tout d'une manière différente.

Il eft aifé de juger par le tableau que nous avons fait de l'Europe depuis le temps de *Charlemagne* jufqu'à nos jours, que cette partie du monde eft incomparablement plus peuplée, plus civilifée, plus riche, plus éclairée qu'elle ne l'était alors, et que même elle eft beaucoup fupérieure à ce qu'était l'empire romain, fi vous en exceptez l'Italie.

C'eft une idée digne feulement des plaifanteries des *Lettres perfannes*, ou de ces nouveaux paradoxes, non moins frivoles, quoique débités d'un ton plus férieux, de prétendre que l'Europe foit dépeuplée depuis le temps des anciens Romains.

Que l'on confidère, depuis Pétersbourg jufqu'à Madrid, ce nombre prodigieux de villes fuperbes, bâties dans des lieux qui étaient des déferts il y a fix cents ans; qu'on faffe attention à ces forêts immenfes qui couvraient la terre des bords du Danube à la mer baltique, et jufqu'au milieu de la France; il eft bien évident que, quand il y a beaucoup de terres défrichées, il y a beaucoup d'hommes. L'agriculture, quoi qu'on en dife, et le commerce ont été beaucoup plus en honneur qu'ils ne l'étaient auparavant.

Une des raifons qui ont contribué en général à la population de l'Europe, c'eft que dans les guerres innombrables que toutes ces provinces ont effuyées, on n'a point tranfporté les nations vaincues.

Charlemagne dépeupla, à la vérité, les bords du Vefer; mais c'eft un petit canton qui s'eft rétabli avec le temps. Les Turcs ont tranfporté beaucoup de familles hongroifes et dalmatiennes; auffi ces pays ne font ils pas affez peuplés: et la Pologne ne manque d'habitans que parce que le peuple y eft encore efclave.

Dans quel état floriffant ferait donc l'Europe, fans les guerres continuelles qui la troublent pour de très-légers intérêts, et fouvent pour de petits caprices? Quel degré de perfection n'aurait pas

reçu la culture des terres, et combien les arts, qui manufacturent ces productions, n'auraient-ils pas répandu encore plus de fecours et d'aifance dans la vie civile, fi on n'avait pas enterré dans les cloîtres ce nombre étonnant d'hommes et de femmes inutiles ! Une humanité nouvelle qu'on a introduite dans le fléau de la guerre, et qui en adoucit les horreurs, a contribué encore à fauver les peuples de la deftruction qui femble les menacer à chaque inftant. C'eft un mal, à la vérité, très-déplorable, que cette multitude de foldats entretenus continuellement par tous les princes ; mais auffi, comme on l'a déjà remarqué, ce mal produit un bien : les peuples ne fe mêlent point de la guerre que font leurs maîtres ; les citoyens des villes affiégées paffent fouvent d'une domination à une autre, fans qu'il en ait coûté la vie à un feul habitant ; ils font feulement le prix de celui qui a eu le plus de foldats, de canons et d'argent.

Les guerres civiles ont très-long-temps défolé l'Allemagne, l'Angleterre, la France ; mais ces malheurs ont été bientôt réparés ; et l'état floriffant de ces pays prouve que l'induftrie des hommes a été beaucoup plus loin encore que leur fureur. Il n'en eft pas ainfi de la Perfe, par exemple, qui depuis quarante ans eft en proie aux dévaftations ; mais fi elle fe réunit fous un prince fage, elle reprendra fa confiftance en moins de temps qu'elle ne l'a perdue.

Quand une nation connaît les arts, quand elle n'eft point fubjuguée et tranfportée par les étrangers, elle fort aifément de fes ruines, et fe rétablit toujours.

REMARQUES

POUR SERVIR

DE SUPPLEMENT

A L'ESSAI SUR LES MOEURS ET L'ESPRIT DES NATIONS ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE, DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A LA MORT DE LOUIS XIII.

PREMIERE REMARQUE.

Comment, et pourquoi on entreprit cet essai. Recherches sur quelques nations.

Plusieurs personnes savent que l'*Essai sur l'histoire générale des mœurs etc.* fut entrepris vers l'an 1740, pour réconcilier avec la science de l'histoire une dame illustre (*a*) qui possédait presque toutes les autres. Cette femme philosophe était rebutée de deux choses dans la plupart de nos compilations historiques, les détails ennuyeux et les mensonges révoltans : elle ne pouvait surmonter le dégoût que lui inspiraient les premiers temps de nos monarchies modernes, avant et après *Charlemagne*; tout lui paraissait petit et sauvage.

Elle avait voulu lire l'histoire de France, d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie, et s'en était dégoûtée; elle n'avait trouvé qu'un chaos, un entassement de faits inutiles, la plupart faux et tous mal

(*a*) Madame la marquise du *Châtelet*.

digérés ; ce font, comme on l'a dit ailleurs, des actions barbares fous des noms barbares, des romans infipides rapportés par *Grégoire de Tours* ; nulle connaiffance des mœurs, ni du gouvernement, ni des lois, ni des opinions ; ce qui n'eft pas bien extraordinaire dans un temps où il n'y avait d'opinions que les légendes des moines, et de lois que celles du brigandage : telle eft l'hiftoire de *Clovis* et de fes fucceffeurs.

Quelle connaiffance certaine et utile peut-on tirer des aventures imputées à *Caribert*, à *Chilperic* et à *Clotaire* ? Il ne refte de ces temps miférables que des couvens fondés par des fuperftitieux, qui croyaient racheter leurs crimes en dotant l'oifiveté.

Rien ne la révoltait plus que la puérilité de quelques écrivains qui penfent orner ces fiècles de barbarie, et qui donnent le portrait d'*Agilulphe* et de *Grifon*, comme s'ils avaient *Scipion* et *Céfar* à peindre. Elle ne put fouffrir dans *Daniel* ces récits continuels de batailles, tandis qu'elle cherchait l'hiftoire des états-généraux, des parlemens, des lois municipales, de la chevalerie, de tous nos ufages, et fur-tout de la fociété autrefois fauvage, et aujourd'hui civilifée. Elle cherchait dans *Daniel* l'hiftoire du grand *Henri IV*, et elle y trouvait celle du jéfuite *Coton* : elle voyait dans cet écrivain le père de *St Louis* attaqué d'une maladie mortelle, fes courtifans lui propofant une jeune fille comme une guérifon infaillible, et ce prince mourant martyr de fa chafteté. Ce conte tant de fois répété, rapporté long-temps auparavant de tant de princes, démenti par la médecine

et par la raifon, était gravé dans *Daniel* au-devant de la vie de *Louis VIII.*

Elle ne pouvait comprendre comment un hiftorien qui a du fens pouvait dire, après tant d'autres mal inftruits, que les Mammelucs voulurent choifir en Egypte pour leur roi *St Louis*, prince chrétien, leur ennemi, l'ennemi de leur religion, leur prifonnier, qui ne connaiffait ni leur langue, ni leurs mœurs. On lui difait que ce fait eft dans *Joinville*; mais il n'y eft rapporté que comme un bruit populaire, et elle ne pouvait favoir que nous n'avons pas la véritable hiftoire de *Joinville.* (*)

La fable du vieux de la montagne qui dépêchait deux dévots du mont Liban pour aller vîte affaffiner *St Louis* dans Paris, et qui le lendemain fur le bruit de fes vertus en fefait partir deux autres pour arrêter la pieufe entreprife des deux premiers, lui paraiffait fort au-deffous des *Mille et une nuits.*

Enfin, quand elle voyait que *Daniel*, après tous les autres chroniqueurs, donnait pour raifon de la défaite de Créci, que les cordes de nos arbalètes avaient été mouillées par la pluie pendant la bataille, fans fonger que les arbalètes anglaifes devaient être mouillées auffi; quand elle lifait que le roi *Edouard III* accordait la paix parce qu'un orage l'avait épouvanté, et que la pluie décidait ainfi de la paix et de la guerre, elle jetait le livre.

Elle demandait fi tout ce qu'on difait du prophète *Mahomet* et du conquérant *Mahomet II* était vrai; et lorfqu'on lui apprenait que nous imputions à *Mahomet II* d'avoir éventré quatorze de fes

(*) On en a retrouvé depuis, en 1748, un manufcrit qui, par le ftyle et les caractères, parait du fiècle de *Joinville*; il a été imprimé à l'imprimerie royale.

pages (comme si *Mahomet II* avait eu des pages) pour savoir qui d'eux avait mangé un de ses melons, elle concevait le plus profond et le plus juste mépris pour nos histoires.

On lui fit lire un précis des observances religieuses des musulmans; elle fut étonnée de l'austérité de cette religion, de ce carême presque intolérable, de cette circoncision quelquefois mortelle, de cette obligation rigoureuse de prier cinq fois par jour, du commandement absolu de l'aumône, de l'abstinence du vin et du jeu; et en même temps elle fut indignée de la lâcheté imbécille avec laquelle les Grecs vaincus, et nos historiens leurs imitateurs, ont accusé *Mahomet* d'avoir établi une religion toute sensuelle, par la seule raison qu'il a réduit à quatre femmes le nombre indéterminé, permis dans toute l'Asie, et sur-tout dans la loi judaïque.

Le peu qu'elle avait parcouru de l'histoire d'Espagne et de l'Italie lui paraissait encore plus dégoûtant. Elle cherchait une histoire qui parlât à la raison; elle voulait la peinture des mœurs, les origines de tant de coutumes, de lois, de préjugés qui se combattent; comment tant de peuples ont passé tour à tour de la politesse à la barbarie, quels arts se sont perdus, quels se sont conservés, quels autres sont nés dans les secousses de tant de révolutions. Ces objets étaient dignes de son esprit.

Elle lut enfin le discours de l'illustre *Bossuet* sur l'histoire universelle: son esprit fut frappé de l'éloquence avec laquelle cet écrivain célèbre peint les Egyptiens, les Grecs et les Romains; elle

voulut favoir s'il y avait autant de vérité que de génie dans cette peinture : elle fut bien furprife quand elle vit que les Egyptiens tant vantés pour leurs lois, leurs connaiffances et leurs pyramides, n'avaient prefque jamais été qu'un peuple efclave, fuperftitieux et ignorant, dont tout le mérite avait confifté à élever des rangs inutiles de pierres les unes fur les autres par l'ordre de leurs tyrans ; qu'en bâtiffant leurs palais fuperbes ils n'avaient jamais fu feulement former une voûte ; qu'ils ignoraient la coupe des pierres ; que toute leur architecture confiftait à pofer de longues pierres plates fur des piliers fans proportion ; que l'ancienne Egypte n'a jamais eu une ftatue tolérable que de la main des Grecs ; que ni les Grecs ni les Romains n'ont jamais daigné traduire un feul livre des Egyptiens ; que les élémens de géométrie compofés dans Alexandrie le furent par un grec etc. etc. Cette dame philofophe n'aperçut dans les lois de l'Egypte que celles d'un peuple très-borné : elle fut que depuis *Alexandre* cette nation fut toujours fubjuguée par quiconque voulut la fou-mettre ; elle admira le pinceau de *Boffuet*, et trouva fon tableau très-infidelle.

On a encore les remarques qu'elle mit aux marges de ce livre. On trouve à la page 541 ces propres mots : *Pourquoi l'auteur dit-il que Rome engloutit tous les empires de l'univers ? la Ruffie feule eft plus grande que tout l'empire romain.*

Elle fe plaignit qu'un homme fi éloquent oubliât en effet l'univers dans une hiftoire univerfelle, et ne parlât que de trois ou quatre nations qui font aujourd'hui difparues de la terre.

Ce qui la choqua le plus, ce fut de voir que ces trois ou quatre nations puiſſantes ſont ſacrifiées dans ce livre au petit peuple juif, qui occupe les trois quarts de l'ouvrage. On voit en marge à la fin du diſcours ſur les juifs cette note de ſa main: *On peut parler beaucoup de ce peuple en théologie, mais il mérite peu de place dans l'hiſtoire.*

En effet, quelle attention peut s'attirer par elle-même une nation faible et barbare qui ne poſſéda jamais un pays comparable à une de nos provinces, qui ne fut célèbre ni par le commerce, ni par les arts, qui fut preſque toujours ſéditieuſe et eſclave, juſqu'à ce qu'enfin les Romains la diſperſèrent, comme depuis les vainqueurs mahométans diſperſèrent les Parſis, peuple ſi ſupérieur aux juifs, long-temps leur ſouverain, et d'une antiquité beaucoup plus grande?

Il ſemblait ſur-tout fort étrange que les mahométans, qui ont changé la face de l'Aſie, de l'Afrique et de la plus belle partie de l'Europe, fuſſent oubliés dans l'hiſtoire du monde. L'Inde, dont notre luxe a un ſi grand beſoin, et où tant de nations puiſſantes de l'Europe ſe ſont établies, ne devait pas être paſſée ſous ſilence.

Enfin cette dame d'un eſprit ſi ſolide et ſi éclairé ne pouvait pas ſouffrir qu'on s'étendît ſur les habitans obſcurs de la Paleſtine, et qu'on ne dît pas un mot du vaſte empire de la Chine, le plus ancien du monde entier et le mieux policé ſans doute, puiſqu'il a été le plus durable. Elle déſirait un ſupplément à cet ouvrage, lequel finit à *Charlemagne*, et on entreprit cette étude pour s'inſtruire avec elle.

IIme REMARQUE.

Grand objet de l'hiſtoire depuis Charlemagne.

L'OBJET était l'hiſtoire de l'eſprit humain, et non pas le détail des faits preſque toujours défigurés; il ne s'agiſſait pas de rechercher, par exemple, de quelle famille était le ſeigneur de *Puiſet* ou les ſeigneur de *Mont-lbéri* qui firent la guerre à des rois de France; mais de voir par quels degrés on eſt parvenu de la ruſticité barbare de ces temps à la politeſſe du nôtre.

On remarqua d'abord que depuis *Charlemagne*, dans la partie catholique de notre Europe chrétienne, la guerre de l'Empire et du ſacerdoce fut, jusqu'à nos derniers temps, le principe de toutes les révolutions; c'eſt-là le fil qui conduit dans le labyrinthe de l'hiſtoire moderne.

Les rois d'Allemagne, depuis *Othon I*, penſèrent avoir un droit inconteſtable ſur tous les Etats poſſédés par les empereurs romains, et ils regardèrent tous les autres ſouverains comme les uſurpateurs de leurs provinces: avec cette prétention et des armées l'empereur pouvait à peine conſerver une partie de la Lombardie; et un ſimple prêtre, qui à peine obtient dans Rome les droits régaliens, dépourvu de ſoldats et d'argent, n'ayant pour armes que l'opinion, s'élève au-deſſus des empereurs, les force à lui baiſer les pieds, les dépoſe, les établit. Enfin du royaume de Minorque au royaume de France, il n'eſt aucune ſouveraineté

dans l'Europe catholique dont les papes n'aient disposé, ou réellement par des séditions, ou en idée par de simples bulles. Tel est le système d'une très-grande partie de l'Europe, jusqu'au règne de *Henri IV* roi de France.

C'est donc l'histoire de l'opinion qu'il fallut écrire; et par-là ce chaos d'événemens, de factions, de révolutions et de crimes devenait digne d'être présenté aux regards des sages.

C'est cette opinion qui enfanta les funestes croisades des chrétiens contre des mahométans et contre des chrétiens mêmes. Il est clair que les pontifes de Rome ne suscitèrent ces croisades que pour leur intérêt. Si elles avaient réussi, l'Eglise grecque leur eût été asservie. Ils commencèrent par donner à un cardinal le royaume de Jérusalem conquis par un héros. Ils auraient conféré toutes les principautés et tous les bénéfices de l'Asie mineure et de l'Afrique; et Rome eût plus fait par la religion qu'elle ne fit autrefois par les vertus des *Scipions* et des *Paul Emile.*

IIIme REMARQUE.

L'Histoire de l'esprit humain manquait.

On voit dans l'histoire ainsi conçue les erreurs et les préjugés se succéder tour à tour, et chasser la vérité et la raison. On voit les habiles et les heureux enchaîner les imbécilles et écraser les infortunés; et encore ces habiles et ces heureux sont eux-mêmes les jouets de la fortune ainsi que les esclaves

qu'ils gouvernent. Enfin les hommes s'éclairent un peu par ce tableau de leurs malheurs et de leurs sottises. Les sociétés parviennent avec le temps à rectifier leurs idées; les hommes apprennent à penser.

On a donc bien moins songé à recueillir une multitude énorme de faits, qui s'effacent tous les uns par les autres, qu'à rassembler les principaux et les plus avérés qui puissent servir à guider le lecteur, et à le faire juger par lui-même de l'extinction, de la renaissance et des progrès de l'esprit humain, à lui faire connaître les peuples par les usages mêmes de ces peuples.

Cette méthode, la seule, ce me semble, qui puisse convenir à une histoire générale, a été aussitôt adoptée par le philosophe qui écrit l'histoire particulière d'Angleterre. M. l'abbé *Velli* et son savant continuateur en ont usé ainsi dans leur histoire de France; en quoi ils sont, malgré leurs fautes, très-supérieurs à *Mézerai* et à *Daniel*.

IVme REMARQUE.

Des usages méprisables ne supposent pas toujours une nation méprisable.

Il y a des cas où il ne faut pas juger d'une nation par les usages et par les superstitions populaires. Je suppose que *César* après avoir conquis l'Egypte, voulant faire fleurir le commerce dans l'empire romain, eût envoyé une ambassade à la Chine par le port d'*Arsinoë*, par la mer rouge et par l'océan indien.

indien. L'empereur *Iventi* premier du nom régnait alors ; les annales de la Chine nous le repréſentent comme un prince très-ſage et très-ſavant. Après avoir reçu les ambaſſadeurs de *Céſar* avec toute la politeſſe chinoiſe, il s'informe ſecrétement par ſes interprètes, des uſages, des ſciences et de la religion de ce peuple romain, auſſi célèbre dans l'Occident que le peuple chinois l'eſt dans l'Orient ; il apprend d'abord que les pontifes de ce peuple ont réglé leurs années d'une manière ſi abſurde que le ſoleil eſt déjà entré dans les ſignes céleſtes du printemps, lorſque les Romains célèbrent les premières fêtes de l'hiver.

Il apprend que cette nation entretient à grands frais un collége de prêtres, qui ſavent au juſte le temps où il faut s'embarquer, et où l'on doit donner bataille, par l'inſpection du foie d'un bœuf, ou par la manière dont les poulets mangent de l'orge. Cette ſcience ſacrée fut apportée autrefois aux Romains par un petit dieu nommé *Tagès*, qui ſortit de terre en Toſcane.

Ces peuples adorent un DIEU ſuprême et unique, qu'ils appellent toujours *Dieu très-grand et très-bon* ; cependant ils ont bâti un temple à une courtiſanne nommée *Flora*, et les bonnes femmes de Rome ont preſque toutes chez elles de petits dieux pénates hauts de quatre ou cinq pouces ; une de ces petites divinités eſt la déeſſe des tetons, l'autre celle des feſſes ; il y a un pénate qu'on appelle le *Dieu Pet*. L'empereur ſe met à rire : les tribunaux de Nanquin penſent d'abord avec lui que les ambaſſadeurs romains ſont des fous, ou des impoſteurs,

qui ont pris le titre d'envoyés de la république romaine : mais comme l'empereur eſt auſſi juſte que poli, il a des converſations particulières avec les ambaſſadeurs ; il apprend que les pontifes romains ont été très ignorans, mais que *Céſar* réforme actuellement le calendrier ; on lui avoue que le collége des augures a été établi dans les premiers temps de la barbarie, qu'on a laiſſé ſubſiſter une inſtitution ridicule, devenue chère à un peuple long-temps groſſier ; que tous les honnêtes gens ſe moquent des augures ; que *Céſar* ne les a jamais conſultés ; qu'au rapport d'un très-grand-homme nommé *Caton*, jamais un augure n'a pu parler à ſon camarade ſans rire ; et qu'enfin *Cicéron*, le plus grand orateur et le meilleur philoſophe de Rome, vient de faire contre les augures un petit ouvrage intitulé : *De la divination*, dans lequel il livre à un ridicule éternel tous les auſpices, toutes les prédictions et tous les ſortiléges dont la terre eſt infatuée. L'empereur de la Chine a la curioſité de lire ce livre de *Cicéron* ; ſes interprètes le traduiſent ; il admire le livre et la république romaine.

Vme REMARQUE.

En quel cas les uſages influent ſur l'eſprit des nations.

Il y a d'autres cas où les ſuperſtitions, les préjugés populaires influent tellement ſur toute une nation que leur conduite eſt néceſſairement abſurde et leurs mœurs atroces, tant que ces opinions dominent.

Un brame philosophe arrive de l'Inde en Europe ; il apprend qu'il y a un pontife en Italie qui a cinq à six cents mille hommes de troupes réglées, répandues chez quatre ou cinq peuples puissans. De ces troupes les unes vont chaussées les autres nues jambes ; celles-ci barbues, celles-là rasées ; les unes en capuchon, les autres en bonnet ; toutes dévouées à ses ordres, toutes armées d'argumens et de miracles ; elles soutiennent toutes que cet italien doit disposer de tous les royaumes. Son droit est fondé sur trois équivoques ; par conséquent ce droit est reconnu par une foule qui ne raisonne point et par quelques gens adroits qui raisonnent.

La première équivoque, c'est qu'on a dit autrefois en Asie à un pêcheur nommé *Pierre : Tu es pierre, et sur cette pierre je fonderai mon assemblée, et tu seras pêcheur d'hommes.* La seconde, c'est qu'on montre une lettre attribuée à ce *Pierre*, dans laquelle il dit qu'il est à Babylone ; et on a conclu que Babylone signifiait Rome. La troisième, c'est qu'en Galilée on trouva autrefois deux couteaux pendus à un plancher : de-là il a été démontré aux peuples que de ces deux couteaux il y en avait un qui appartenait à l'homme reconnu pour le successeur de *Pierre*, et que *Pierre* ayant pêché des hommes, son successeur devait avoir la terre entière dans ses filets.

Notre indien n'aura pas de peine à s'imaginer que les princes auront cru être de trop gros poissons pour se prendre dans les filets de cet homme, quelque respectable qu'il soit ; il jugera que ces prétentions doivent semer par-tout la discorde ; et s'il apprend

enſuite toutes les révoltes, les aſſaſſinats, les empoiſonnemens, les guerres, les ſaccagemens que cette querelle a cauſés: Voilà, dira-t-il, un arbre qui devait néceſſairement produire de tels fruits.

S'il apprend encore que dans les derniers ſiècles il s'eſt joint à ces querelles une animoſité violente de prêtre contre prêtre et de peuple contre peuple, ſur des matières de controverſe abſolument incompréhenſibles; alors quand il verra un duc de *Guiſe*, un prince d'Orange, deux rois de France aſſaſſinés, un roi d'Angleterre mourant ſur l'échafaud, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Irlande ruiſſelantes de ſang, et quatre à cinq cents mille hommes égorgés en différens temps au nom de DIEU, il frémira, mais il ne ſera pas étonné.

Lorſqu'il aura lu ainſi l'hiſtoire des tigres, s'il vient à des temps plus doux et plus éclairés, où un écrit qui inſulte au bon ſens produit plus de brochures que la Grèce et Rome ne nous ont laiſſé de livres, et où je ne ſais quels billets mettent tout en rumeur, il croira lire l'hiſtoire des ſinges.(*b*) Et dans tous ces différens cas il verra évidemment pourquoi l'opinion n'a cauſé aucun trouble chez les nations de l'antiquité, et pourquoi elle en a produit de ſi affreux et de ſi ridicules chez preſque toutes les nations modernes de l'Europe, et ſur-tout chez une nation qui habite entre les Alpes et les Pyrenées.

(*b*) L'auteur entend ſans doute la bulle *unigenitus* et les billets de confeſſion, que l'Europe a regardés comme les deux plus impertinentes productions de ce ſiècle.

VIme REMARQUE.

Du pouvoir de l'opinion. Examen de la persévérance des mœurs chinoises.

L'OPINION a donc changé une grande partie de la terre. Non-seulement des empires ont disparu sans laisser de trace ; mais les religions ont été englouties dans ces vastes ruines. Le christianisme qui est, comme on sait, la vérité même, mais que nous considérons ici comme une opinion quant à ses effets, détruisit les religions grecque, romaine, syrienne, égyptienne dans le siècle de *Théodose*. DIEU permit ensuite que l'opinion du mahométisme écrasât la vérité chrétienne dans l'Orient, dans l'Afrique, dans la Grèce, qu'elle triomphât du judaïsme, de l'antique religion des mages, et du sabisme plus antique encore ; qu'elle allât dans l'Inde porter un coup mortel à *Brama*, et qu'elle s'arrêtât à peine au Gange. Dans notre Europe chrétienne, l'opinion a séparé de Rome l'empire de Russie, la Suède, la Norvège, le Danemarck, l'Angleterre, les Provinces-Unies, la moitié de l'Allemagne, les trois quarts du pays helvétique.

Il y a sur la terre un exemple unique d'un vaste empire que la force a subjugué deux fois, mais que l'opinion n'a changé jamais : c'est la Chine.

Les Chinois avaient de temps immémorial la même religion, la même morale qu'aujourd'hui,

tandis que les Goths, les Hérules, les Vandales, les Francs n'avaient guère d'autre morale que celle des brigands qui font quelques lois pour assurer leurs usurpations.

On a prétendu, dans quelque coin de notre Europe, que le gouvernement chinois était athée; et qui sont ceux qui ont intenté cette étrange accusation ? ce sont ceux-là même qui ont tant condamné *Bayle* pour avoir dit qu'une société d'athées pourrait subsister, qui ont tant écrit contre lui, qui ont tant crié que sa supposition était chimérique; ils se sont donc contredit évidemment, ainsi que tous ceux qui écrivent avec un esprit de parti. Ils se trompaient en disant qu'une société d'athées ne pouvait pas subsister, puisque les épicuriens qui subsistèrent si long-temps étaient une véritable société d'athées; car ne point admettre de dieu, n'admettre que des dieux inutiles qui ne punissent ni ne récompensent, c'est précisément la même chose pour les conséquences.

Ils ne se trompaient pas moins en reprochant l'athéisme au gouvernement chinois. L'auteur de l'*Essai sur les mœurs*, etc. dit: " Il faut être aussi
" inconsidérés que nous le sommes dans toutes
" nos disputes, pour avoir osé traiter d'athée un
" gouvernement dont presque tous les édits par-
" lent d'un être suprême, père des peuples, ré-
" compensant et punissant avec justice, qui a mis
" entre lui et l'homme une correspondance de
" prières et de bienfaits, de fautes et de châti-
" mens. "

Quelques journalistes ont affecté de douter de

ces édits ; mais ils n'ont qu'à lire le recueil des lettres des missionnaires, ils n'ont qu'à ouvrir le IIIe tome de l'histoire de la Chine, ils n'ont qu'à lire à la page 41 cette inscription : *Au vrai principe de toutes choses ; il est sans commencement et sans fin, il a produit tout, il gouverne tout, il est infiniment bon et infiniment juste, etc.*

Mais, dit-on, les Chinois croient DIEU matériel, il serait bien plus pardonnable au peuple de la Chine de nous faire ce reproche, s'ils voyaient nos tableaux d'église dans lesquels nous peignons DIEU avec une grande barbe, comme *Jupiter Olympien.* Nous insultons tous les jours les nations étrangères, sans songer combien nos usages peuvent leur paraître extravagans. Nous osons nous moquer d'un peuple qui professait la religion et la morale la plus pure, plus de deux mille ans avant que nous eussions commencé à sortir de notre état de sauvages, et dont les mœurs et les coutumes n'ont souffert aucune altération, tandis que tout a changé parmi nous.

VIIme REMARQUE.

Opinion, sujet de guerre en Europe.

L'OPINION n'a guère causé de guerres civiles que chez les chrétiens ; car le schisme des Osmanlis et des Persans n'a jamais été qu'une affaire de politique. Ces guerres intestines de religion qui ont désolé une grande partie de l'Europe sont plus exécrables que les autres, parce qu'elles sont nées du principe même qui devait prévenir toute guerre.

Il paraît que depuis environ cinquante ans, la raifon s'introduifant parmi nous, par degrés, commence à détruire ce germe peftilentiel qui avait fi long-temps infecté la terre. On méprife les difputes théologiques ; on laiffe repofer le dogme, on n'annonce que la morale.

Il y a des opinions auxquelles on attache des fignes publics, qui font des étendards auxquels les nations fe rallient : le dogme alors eft la trompette qui fonne la charge. Je vénère des ftatues, et tu les brifes : tu reçois deux efpèces, et moi une : tu n'admets que deux facremens, et moi fept : tu abats les fignes de religion que j'élève : nous nous battrons infailliblement. Et cette fureur durera jufqu'au temps où la raifon viendra guérir nos efprits épuifés et laffés du fanatifme. Mais j'admets une grâce verfatile, et toi une grâce concomitante : la tienne eft efficace, à laquelle on peut réfifter ; la mienne fuffifante, qui ne fuffit pas. Nous écrirons les uns contre les autres des livres ennuyeux et des lettres de cachet : nous troublerons quelques familles, nous fatiguerons le gouvernement ; mais nous ne pourrons exciter de guerres ; et on finira par fe moquer de nous.

L'opinion née des factions change quand les factions font appaifées : ainfi quand le lecteur en fera au fiècle de *Louis XIV* il verra qu'alors on ne penfa dans Paris rien de ce qu'on avait penfé du temps de la ligue et de la fronde. Mais il eft néceffaire de tranfmettre le fouvenir de ces égaremens, comme les médecins décrivent la pefte de Marfeille, quoiqu'elle foit guérie. Ceux qui diraient

diraient à un hiſtorien, ne parlez pas de nos extravagances paſſées, reſſembleraient aux enfans des peſtiférés, qui ne voudraient pas qu'on dît que leurs pères ont eu le charbon.

Les papiers publics, ſi multipliés dans l'Europe, produiſent quelquefois un grand bien : ils effraient le crime, ils arrêtent la main prête à le commettre. Plus d'un potentat a craint quelquefois de faire une mauvaiſe action qui ſerait enregiſtrée ſur le champ dans toutes les archives de l'eſprit humain.

On conte qu'un empereur chinois réprimanda un jour et menaça l'hiſtorien de l'empire : Quoi, dit-il, vous avez le front d'écrire jour par jour mes fautes ! Tel eſt mon devoir, répondit le ſcribe du tribunal de l'hiſtoire, et ce devoir m'ordonne d'écrire ſur le champ les plaintes et les menaces que vous me faites. L'empereur rougit, ſe recueillit et dit : Hé bien, allez, écrivez tout, et je tâcherai de ne rien faire que la poſtérité puiſſe me reprocher. S'il eſt vrai qu'un prince qui commandait à cent millions d'hommes ait ainſi reſpecté les droits de la vérité, que devra faire la ſorbonne ? L'ordre des frères prêcheurs aura-t-il droit de ſe plaindre ? Le ſénat de Rome lui-même aurait-il oſé exiger qu'on trahît la vérité en ſa faveur ?

VIIIme REMARQUE.

De la poudre à canon.

COMME il y a des opinions qui ont abſolument changé la conduite des hommes, il y a des arts qui ont auſſi tout changé dans le monde; tel eſt celui de la poudre inflammable. Il eſt ſûr que le bénédictin *Roger Bacon* n'enſeigna point ce ſecret tel que nous l'avons; mais c'eſt un autre bénédictin qui l'inventa vers le milieu du quatorzième ſiècle, et c'eſt un jéſuite qui apprit aux Chinois à fondre du canon au dix-ſeptième. Ce mot de *canon*, qui ne veut dire que *tuyau*, nous a, je crois, jetés long-temps dans l'erreur. On ſe ſervait dès l'année 1338, de longs tuyaux de fer qui lançaient de groſſes flèches enflammées, garnies de bitume et de ſoufre, dans les places aſſiégées. Ces engins diverſifiés en mille façons feſaient partie de l'artillerie; voilà pourquoi on a cru qu'au ſiége du château de Puiſguillaume, en 1338, et à d'autres, on s'était ſervi de canons tels qu'on les fait aujourd'hui. Il faut des canons de vingt-quatre livres de balle pour battre de fortes murailles, et certainement on n'en avait point alors. C'eſt une erreur de croire que les Anglais firent jouer des pièces de canon à la bataille de Créci en 1346: il n'en eſt aucun veſtige dans les actes de la tour de Londres; un tel fait n'eût pas été ſans doute oublié.

On parle dans la nouvelle hiſtoire de France d'un canon fondu en 1301 dans la ville d'Amberg, lequel exiſte encore, avec cette date, gravée

ſur la culaſſe. Cette ſingularité ſurprenante m'a paru digne d'être approfondie. M. le comte d'*Holnſtein de Bavière* a été ſupplié de s'en informer, on a tout vérifié ſur les lieux; ce prétendu canon n'exiſte pas; la ville d'Amberg n'eut de fortifications qu'en 1326. Ce qui a donné lieu à cette mépriſe, eſt le tombeau d'un nommé *Mergue Martin*, mathématicien aſſez fameux pour ſon temps, et qui fondait des canons dans le haut Palatinat; il a un canon ſous ſes pieds avec deux écuſſons, l'un repréſentant un griffon, et l'autre un petit canon monté ſur un affut à deux roues. Son épitaphe porte qu'il mourut en 1501, le chiffre 1501 eſt très-bien fait, et je ne conçois pas comment on l'a pu prendre pour 1301. Si on approfondiſſait ainſi toutes les antiquités, ou plutôt tous les contes antiques dont on nous berce, on trouverait plus d'une vieille erreur à rectifier.

IXme REMARQUE.

De Mahomet.

LE plus grand changement que l'opinion ait produit ſur notre globe fut l'établiſſement de la religion de *Mahomet*. Ses muſulmans en moins d'un ſiècle conquirent un empire plus vaſte que l'empire romain. Cette révolution, ſi grande pour nous, n'eſt, à la vérité, que comme un atome qui a changé de place dans l'immenſité des choſes, et dans le nombre innombrable de mondes qui rempliſſent l'eſpace; mais c'eſt au moins un

événement qu'on doit regarder comme une des roues de la machine de l'univers, et comme un effet néceſſaire des lois éternelles et immuables: car peut-il arriver quelque choſe qui n'ait été déterminé par le maître de toutes choſes? Rien n'eſt que ce qui doit être.

Comment peut-on imaginer qu'il y ait un ordre, et que tout ne ſoit pas la ſuite de cet ordre? Comment l'éternel géomètre ayant fabriqué le monde, peut-il y avoir dans ſon ouvrage un ſeul point hors de la place aſſignée par cet artiſan ſuprême? On peut dire des mots contraires à cette vérité, mais une opinion contraire, c'eſt ce que perſonne ne peut avoir quand il réfléchit.

Le comte de *Boulainvilliers* prétend que DIEU ſuſcita *Mahomet* pour punir les chrétiens d'Orient qui ſouillaient la terre de leurs querelles de religion, qui pouſſaient le culte des images juſqu'à la plus honteuſe idolâtrie, et qui adoraient réellement *Marie* mère de JESUS, beaucoup plus qu'ils n'adoraient le SAINT ESPRIT, qui n'avait en effet aucun temple, quoiqu'il fût la troiſième perſonne de la Trinité: mais ſi DIEU voulait punir les chrétiens, il voulait donc punir auſſi les Parſis, les ſectateurs de *Zoroaſtre*, à qui l'hiſtoire ne reproche en aucun temps aucun trouble civil excité par leur théologie: DIEU voulait donc punir auſſi les ſabéens; c'eſt lui ſuppoſer des vues partiales et particulières. Il paraît étrange d'imaginer que l'être éternel et immuable change ſes décrets généraux, qu'il s'abaiſſe à de petits deſſeins, qu'il établiſſe le chriſtianiſme en Orient et en Afrique pour le détruire,

qu'il sacrifie par une providence particulière la religion annoncée par son fils, à une religion fausse. Ou il a changé ses lois, ce qui ferait une inconstance inconcevable dans l'être suprême, ou l'abolition du christianisme dans ces climats était une suite infaillible des lois générales.

Plusieurs autres savans hommes, et sur-tout M. *Sale*, auteur de la meilleure traduction de l'Alcoran, et des meilleures commentaires, penchent vers l'opinion que *Mahomet* travailla en effet à la gloire de DIEU en détruisant le culte du soleil en Perse, et celui des étoiles en Arabie. Mais les mages n'adoraient point le soleil; ils le révéraient comme l'emblème de la Divinité, cela est hors de doute. On n'admit réellement les deux principes en Perse que du temps de *Manès*. Les mages n'avaient jamais adoré ce que nous appelons le mauvais principe; ils le regardaient précisément comme nous regardons le diable; c'est ce qui se voit expressément dans le *Sadder*, ancien commentaire du livre du *Zend*, le plus ancien de tous les livres: et à tout prendre, la religion de *Zoroastre* valait mieux que celle de *Mahomet*, qui lui-même adopta plusieurs dogmes des Perses.

A l'égard des Arabes, il est vrai qu'ils rendaient un culte aux étoiles; mais c'était certainement un culte subordonné à celui d'un DIEU suprême, créateur, conservateur, vengeur et rémunérateur: on le voit par leur ancienne formule: *O Dieu! je me voue à ton service; je me voue à ton service, ô Dieu! tu n'as de compagnons que ceux dont tu es le maître absolu, tu es le maître de*

tout ce qui exifte. L'unité de DIEU fut de temps immémorial reconnue chez les Arabes, quoiqu'ils admiffent, ainfi que les Perfes et les Chaldéens, un ennemi du genre-humain qu'ils nommaient *Satan*; l'unité de DIEU et l'exiftence de ce *Satan* fubordonné à DIEU font le fondement du livre de *Job*, qui vivait certainement fur les confins de l'Arabie, et que plufieurs favans croient avec raifon antérieur à *Moïfe* d'environ fept générations.

Si les mahométans écrafèrent la religion des mages et des Arabes, on ne voit pas quelle gloire en revint à DIEU. Les hommes ont toujours été portés à croire DIEU glorieux, parce qu'ils le font; car, ainfi qu'on l'a déjà dit, ils ont fait DIEU à leur image. Tous, excepté les fages, fe font repréfenté DIEU comme un prince rempli de vanité, qui *fe* fent bleffé quand on ne l'appelle pas *votre alteffe*, et qu'on ne lui donne que de l'*excellence*, et qui fe fâche quand on fait la révérence à d'autres qu'à lui en fa préfence.

Le favant traducteur de l'Alcoran tombe un peu dans le faible que tout traducteur a pour fon auteur: il ne s'eloigne pas de croire que *Mahomet* fut un fanatique de bonne foi. *Il eft aifé de convenir*, dit-il, *qu'il pût regarder comme une œuvre méritoire, d'arracher les hommes à l'idolâtrie et à la fuperftition; et que par degrés, et avec le fecours d'une imagination allumée, qui eft le partage des Arabes, il fe crût en effet deftiné à réformer le monde.*

Bien des gens ne croiront pas qu'il y ait eu beaucoup de bonne foi dans un homme qui dit

avoir reçu les feuilles de fon livre par l'ange *Gabriel*, et qui prétend avoir été tranfporté de la Mecque à Jérufalem en une nuit fur la jument *Borac*; mais j'avoue qu'il eft poffible qu'un homme, rempli d'enthoufiafme et de grands deffeins, ait imaginé en fonge qu'il était tranfporté de la Mecque à Jérufalem, et qu'il parlait aux anges : de telles fantaifies entrent dans la compofition de la nature humaine. Le philofophe *Gaffendi* rapporte qu'il rendit la raifon à un pauvre homme qui fe croyait forcier ; et voici comme il s'y prit : il lui perfuada qu'il voulait être forcier comme lui ; il lui demanda de fa drogue, et feignit de s'en frotter ; ils pafférent la nuit dans la même chambre : le forcier endormi s'agita et parla toute la nuit : à fon réveil il embraffa *Gaffendi*, et le félicita d'avoir été au fabbat ; il lui racontait tout ce que *Gaffendi* et lui avaient fait avec le bouc. *Gaffendi* lui montrant alors la drogue à laquelle il n'avait pas touché, lui fit voir qu'il avait paffé la nuit à lire et à écrire. Il parvint enfin à tirer le forcier de fon illufion.

Il eft vraifemblable que *Mahomet* fut d'abord fanatique, ainfi que *Cromwell* le fut dans le commencement de la guerre civile : tous deux employèrent leur efprit et leur courage à faire réuffir leur fanatifme ; mais *Mahomet* fit des chofes infiniment plus grandes, parce qu'il vivait dans un temps et chez un peuple où l'on pouvait les faire. Ce fut certainement un très-grand-homme, et qui forma de grands-hommes. Il fallait qu'il fût martyr ou conquérant, il n'y avait pas de milieu. Il vainquit toujours, et toutes fes victoires furent

remportées par le petit nombre fur le grand. Conquérant, légiflateur, monarque et pontife, il joua le plus grand rôle qu'on puiffe jouer fur la terre aux yeux du commun des hommes ; mais les fages lui préféreront toujours *Confutzée*, précifément parce qu'il ne fut rien de tout cela, et qu'il fe contenta d'enfeigner la morale la plus pure à une nation plus ancienne, plus nombreufe et plus policée que la nation arabe.

Xme REMARQUE.

De la grandeur temporelle des califes et des papes.

L'OPINION et la guerre firent la grandeur des califes, l'opinion et l'habileté firent la grandeur des papes. Nous ne comparons point ici religion à religion, églife à mofquée, évêque à muphti, mais politique à politique, événemens à événemens.

Dans l'ordre ordinaire des chofes, la guerre peut donner de grands Etats ; l'habileté n'en peut donner que de petits : ceux-ci durent plus longtemps : la guerre qui a fondé les autres les détruit tôt ou tard. Ainfi les papes ont eu peu à peu cent milles italiques de pays en long et large, et les califes qui en avaient eu plus de douze cents lieues les perdirent par les armes. Les califes poffédaient l'Efpagne, l'Afrique, l'Egypte, la Syrie, une partie de l'Afie mineure et la Perfe au feptième et au huitième fiècles, quand les papes n'étaient que des évêques foumis à l'exarque de Ravenne. Le titre du pape alors était *vicaire de Pierre*, *évêque de Rome*. Il était élu par le peuple affemblé, comme l'étaient tous les autres évêques d'Orient et d'Occi-

dent. Le clergé romain demandait la confirmation de l'exarque en ces termes: *Nous supplions, vous, chargé du ministère impérial, d'ordonner la consécration de notre père et pasteur.* Il écrivait au métropolitain de Ravenne: *Saint père, nous supplions votre béatitude d'obtenir du seigneur exarque l'ordination de celui que nous avons élu.* C'est ce qu'on voit encore dans l'ancien diurnal romain.

Il est donc constant que le pape était bien loin d'avoir aucune prétention sur la souveraineté de Rome avant *Charlemagne*. Si l'on prétend que *Grégoire II* secoua le joug de son empereur résidant à Constantinople, qu'était-il autre chose qu'un rebelle ?

Charlemagne étant devenu empereur romain, et ses successeurs ayant pris ce titre, il est encore évident que les papes n'étaient pas sous eux empereurs de Rome. Les *Othons* ne permirent certainement pas que l'évêque fût souverain dans la ville qu'ils regardaient comme la capitale de leur empire. *Grégoire VII*, en tenant l'empereur *Henri IV* pieds nus et en chemise dans son antichambre à Canosse, n'osa jamais prendre le titre de souverain de Rome, sous quelque dénomination que ce pût être.

Les princes normands conquérans de Naples en fesaient hommage au pape, mais aucun historien n'a jamais produit aucun acte où l'on voie les rois de Naples faire cet hommage au pontife romain, comme monarque romain: la première investiture donnée aux princes normands le fut par l'empereur *Henri III* en 1047.

La feconde inveftiture eft d'un genre différent, et mérite la plus grande attention. Le pape *Léon IX*, ayant fait une efpèce de croifade contre ces princes, fut battu et pris par eux; ils traitèrent leur captif avec beaucoup d'humanité, chofe affez rare dans ces temps-là; et le pape *Léon*, en levant l'excommunication qu'il avait lancée contr'eux, leur accorda tout ce qu'ils avaient pris et tout ce qu'ils pourraient prendre, en qualité de fief héréditaire de S[t] Pierre, *De fancto-Petro hæreditatis feudo.*

A qui *Charles d'Anjou* fit-il hommage-lige pour Naples et Sicile? fut-ce à la perfonne de *Clément IV* fouverain de Rome? non; ce fut à l'Eglife romaine et aux papes canoniquement élus, *pro regno Siciliæ et aliis terris nobis ab Ecclefia romana conceffis; pour nos royaumes concédés par l'Eglife romaine.* Cet hommage-lige était donc au fond ce qu'il était dans fon origine, une oblation à *S[t] Pierre*, un acte de dévotion, dont il réfulta des meurtres, des affaffinats et des empoifonnemens. Le pape était alors fi peu fouverain de Rome que la monnaie y avait été frappée au nom de *Charles d'Anjou* lui-même, quand il était fénateur unique. On a encore des écus de ce temps avec cette légende: *Karolus, fenatus populufque romanus*; et fur le revers: *Roma caput mundi.* Il y a de pareilles monnaies frappées au nom des *Colonnes* et des *Urfins*. Il y a auffi des monnaies au nom des papes: mais jamais vous ne voyez fur ces pièces la fouveraineté du pape exprimée: le mot *domnus*, dont on fe fervit très-rarement, était un titre honorifique que jamais aucun roi de France, d'Allemagne, d'Efpagne, d'Angleterre, n'employa,

si je ne me trompe; et on ne trouve ce mot *domnus* sur aucune monnaie des papes.

Dans les sanglantes querelles de *Fréderic Barberousse* avec le pape *Alexandre III*, jamais cet *Alexandre* ne se dit unique souverain de Rome : il avait beaucoup de terres d'une mer à l'autre ; mais assurément il ne possédait pas en propre la ville où l'empereur avait été sacré roi des Romains.

Grégoire IX, en accusant l'empereur *Fréderic II* de préférer *Mahomet* à JESUS-CHRIST, le dépose à la vérité de l'Empire, selon l'usage aussi insolent qu'absurde de ces temps-là ; mais il n'ose se mettre à sa place, il n'ose se dire prince temporel de Rome.

Innocent IV dépose encore le même empereur dans le concile de Lyon; mais il ne prend point Rome pour lui même; l'empire romain subsistait toujours, ou était censé subsister. Les papes n'osaient s'appeler rois des Romains, mais ils l'étaient autant qu'ils le pouvaient. Les empereurs étaient nommés, sacrés, reconnus rois des Romains, et ne l'étaient pas en effet. Qu'était donc Rome? une ville où l'évêque avait un très-grand crédit, où le peuple jouissait souvent de l'autorité municipale, et où l'empereur n'en avait aucune que lorsqu'il y venait à main armée, comme *Alaric*, ou *Totila*, ou *Arnoud*, ou les *Othons*.

Les papes regardaient non-seulement le royaume de Naples, mais ceux de Portugal, d'Arragon, de Grenade, de Sardaigne, de Corse, de Hongrie, et sur-tout d'Angleterre, comme feudataires; mais ils ne se disaient ni n'étaient les maîtres de ces pays. Ce n'était pas seulement l'opinion, la superstition

qui ſoumettait ces royaumes au ſiége de Rome, c'était l'ambition. Un prince diſputait une province ; il ne manquait pas d'accuſer ſon compétiteur d'être hérétique ou fauteur d'hérétiques, ou d'avoir épouſé ſa couſine au cinquième degré, ou d'avoir mangé gras le vendredi. On donnait de l'argent au pape, qui en échange donnait la province par une bulle : cette bulle était l'étendard auquel les peuples ſe ralliaient, et le pape, qui ne poſſédait pas un pouce de terre dans Rome, donnait des royaumes ailleurs.

La même choſe arriva aux califes dans leur décadence qu'aux papes dans leur élévation. Les ſultans de l'Aſie et de l'Egypte et du reſte de l'Afrique, les rois des provinces eſpagnoles prirent des inveſtitures des califes qui ne poſſédaient plus rien. Tel a été le chaos où la terre fut long-temps plongée.

Les évêques allemands dans l'anarchie de l'Empire s'étaient déjà faits princes, et en prenaient le titre, quand les papes étaient bien moins puiſſans dans Rome qu'un évêque de Vurtzbourg en Allemagne. Les papes avaient à Rome ſi peu de pouvoir qu'ils furent obligés de ſe réfugier dans Avignon pendant ſoixante et dix ans.

Martin V, élu au concile de Conſtance, eſt, je crois, le premier qui ſoit repréſenté ſur les monnaies avec la triple couronne, inventée par *Boniface VIII*. Les papes n'ont été réellement les maîtres de Rome que quand ils ont eu le château St Ange ; ce qui n'arriva qu'au quinzième ſiècle.

Enfin ils ont régné, mais ſans jamais ſe dire rois de Rome ; et les empereurs, qui n'ont jamais ceſſé d'en être rois, n'ont oſé jamais y demeurer.

Le monde se gouverne par des contradictions; et voilà sans doute la plus frappante: elle dure depuis *Charlemagne*.

Charles-Quint roi de Rome voulut bien la saccager; mais d'y demeurer seulement trois mois, de prétendre y fixer le siége de son empire, c'est ce que ce prince victorieux n'osa point entreprendre.

Comment donc accorder la souveraineté du pape avec celle du roi des Romains? c'est un problème que le temps a résolu insensiblement. Il semble que les empereurs et les papes soient convenus tacitement que les uns règneraient en Allemagne, et seraient rois de Rome de droit, tandis que les papes le seraient de fait. Ce partage ne nous étonne plus, parce que nous y sommes accoutumés; mais il n'en est pas moins étrange.

Ce qui nous fait voir combien la destinée se joue de l'univers, c'est que celui qui affermit la souveraineté réelle des papes, sur les fondemens les plus solides, fut cet *Alexandre VI* coupable de tant d'horribles meurtres commis par les mains de son incestueux fils dans la Romagne, dans Imola, Forli, Faenza, Rimini, Cesène, Fano, Bertinoro, Urbino, Camerino, et sur-tout dans Rome. Quel était le titre de cet homme? celui de *serviteur des serviteurs de* DIEU; et quelle serait aujourd'hui dans Rome la prérogative de celui qui est intitulé roi des Romains? il aurait l'honneur de tenir l'étrier du pape, et de servir le diacre à la grand'messe.

XIme REMARQUE.

Des moines.

L'OPINION plus que toute autre choſe a fait les moines, et c'était une opinion bien étrange que celle qui dépeupla l'Egypte pour peupler quelque temps des déſerts.

On a parlé des moines dans l'*Eſſai ſur les mœurs*, quoique cette partie du genre-humain ait été omiſe dans toutes les hiſtoires qu'on appelle *profanes.* Après tout, ils ſont hommes, et même dans ce corps ſi étranger au monde il s'eſt trouvé de grands-hommes. L'auteur a été beaucoup plus modéré envers eux que le célèbre évêque du Bellai, et que tous les auteurs qui ne ſont pas du rite romain. Il a parlé des jéſuites avec impartialité; car c'eſt ainſi qu'un hiſtorien doit parler de tout.

Le bien public doit être préféré à toute ſociété particulière, et l'Etat aux moines, on le ſait aſſez. La ſociété humaine s'eſt aperçue depuis long-temps combien ces familles éternelles, qui ſe perpétuent aux dépens de toutes les autres, nuiſent à la population, à l'agriculture, aux arts néceſſaires; combien elles ſont dangereuſes dans des temps de trouble. Il eſt certain qu'il eſt en Europe des provinces qui regorgent de moines, et qui manquent d'agriculteurs.

Un auteur de paradoxes a prétendu que les moines ſont utiles, en ce que leurs terres, dit-il, ſont toujours mieux cultivées que celles de la pauvre nobleſſe; mais c'eſt préciſément par cette raiſon

que les moines font tort à l'Etat: leurs maifons fon bâties des débris des mafures de la nobleffe ruinée. Il eft démontré que cent gentilshommes, ayant chacun une terre de deux mille livres de revenu, rendraient plus de fervices au roi et à la nation, qu'un abbé qui poffède deux cents mille livres de rente. L'exemple de Londres eft frappant; tel quartier de cette ville, habité autrefois par trente moines, l'eft aujourd'hui par trois cents familles. On manque quelquefois d'agriculteurs, de foldats, de matelots, d'artifans; ils font dans les cloîtres, et ils y languiffent.

La plupart font des efclaves enchaînés fous un maître qu'ils fe font donné; ils lui parlent à genoux; ils l'appellent *monfeigneur*; c'eft la plus profonde humiliation devant le plus grand fafte; et encore, dans cet abaiffement ils tirent une vanité fecrète de la grandeur de leur defpote.

Plufieurs religieux, il eft vrai, déteftent dans l'âge mûr les chaînes dont ils fe font garrottés dans l'âge où l'on ne devrait pas difpofer de foi-même; mais ils aiment leur inftitut, leur ordre; et ces efclaves ont les yeux fi fafcinés que la plupart ne voudraient pas de la liberté, fi on la leur rendait; ce font les compagnons d'*Ulyffe* qui refufent de reprendre la forme humaine. Ils fe dédommagent de cet abrutiffement en Italie, en Efpagne, donnant infolemment leurs mains à baifer aux femmes. Leurs abbés font princes en Allemagne. On voit des moines grands-officiers d'un prince moine, et fon cloître eft une cour qui nourrit l'ambition. Depuis que cet ouvrage a été écrit, tout eft bien changé. Les hommes ont enfin ouvert les yeux.

y avait fait mourir leur DIEU, ville dans laquelle ils ne pouvaient punir la race juive, coupable à leurs yeux de ce meurtre, puiſque cette race n'y habitait plus; pays d'ailleurs dépeuplé et ſtérile, dans lequel on n'aurait pas même combattu les Muſulmans, puiſque les Tartares leur enlevaient alors ces contrées, ou du moins achevaient de les déſoler par leurs incurſions; pays enfin ſur lequel les empereurs de Conſtantinople, dépouillés auparavant par les croiſés mêmes, pouvaient ſeuls avoir quelques droits, et ſur lequel les croiſés n'avaient ſeulement pas l'apparence d'une prétention.

On a inſéré dans la nouvelle hiſtoire de France par M. l'abbé *Velli* un paſſage dans lequel on accuſe l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs* d'avoir inventé que *St Louis* entreprit la croiſade contre Tunis pour ſeconder les vues ambitieuſes et intéreſſées de ſon frère *Charles d'Anjou*, roi des deux Siciles. Il n'a point aſſurément inventé ce fait qui eſt très-précieux dans l'hiſtoire de l'eſprit humain; ce fait ſe trouve dans toutes les anciennes chroniques d'Italie; il eſt tranſcrit dans l'hiſtoire univerſelle de *de Lisle*, tome III, page 295. On le voit en propres mots dans *Mézerai* ſous l'année 1269. " Quant au ſaint roi, dit-il, il tourna ſon „ entrepriſe ſur le royaume de Tunis, par deux „ motifs; l'un, qu'il lui ſemblait que la conquête „ de ce pays-là lui frayerait le chemin à celle de „ l'Egypte, ſans laquelle il ne pouvait garder la „ Terre-ſainte; l'autre *que ſon frère l'y portait*, „ à deſſein de rendre les côtes d'Afrique tribu- „ taires de ſon royaume de Sicile, comme elles

de l'Hiſtoire de *Charles XII*; on eſt obligé d'en avertir, parce que, lorſque les hiſtoriens ſont contemporains, il eſt difficile au bout de quelque temps de ſavoir qui eſt celui qui a pillé l'autre. Mais n'oublions pas combien le droit qu'on réclame eſt peu de choſe.

XIIIme REMARQUE.

De Pierre de Caſtille, dit le cruel.

PIERRE *le cruel* ſe vengeait avec barbarie, j'en tombe d'accord: mais je le vois trahi, perſécuté par ſes frères bâtards, par ſa femme même; ſoutenu à la vérité par le *Prince noir*, le premier homme de ſon temps, mais ayant néceſſairement la France contre lui; puiſqu'il était protégé par l'Anglais, opprimé enfin par un ramas de brigands, et aſſaſſiné par ſon frère bâtard; car il fut tué étant déſarmé, et ce *Henri de Tranſtamare* aſſaſſin et uſurpateur a été reſpecté des hiſtoriens, parce qu'il a été heureux.

A la bonne heure que ce *Pierre* ait emporté au tombeau le nom de *cruel*; mais quel titre donnerons-nous au tyran qui fit périr *Conradin* et le duc d'Autriche ſur l'échafaud? Et comment nommer tant d'horribles attentats qui ont effrayé l'Europe?

XIVme REMARQUE.

De Charles de Navarre, dit le mauvais.

On convient que *Charles le mauvais*, roi de Navarre, comte d'Evreux, était très-mauvais; que dom *Pèdre* roi de Caſtille, ſurnommé *le cruel*, méritait ce titre; mais voyons ſi dans ces temps de la belle chevalerie, il y avait chez les princes tant de douceur et de généroſité. Le roi de France *Jean*, ſurnommé *le bon*, commença ſon règne par faire tuer le comte d'*Eu* ſon connétable. Il donna l'épée de connétable au prince d'Eſpagne dom *la Cerda* ſon favori, et l'inveſtit des terres qui appartenaient à ſon beau-frère *Charles* roi de Navarre. Cette injuſtice pouvait-elle n'être pas vivement reſſentie par un prince du ſang ſouverain d'un beau royaume? On avait dépouillé ſon père des provinces de Champagne et de Brie; on donnait à un étranger l'Angoumois et d'autres terres qui étaient la dot de ſa femme, ſœur du roi de France. La colère lui fait commettre un crime atroce: il fait aſſaſſiner le connétable *la Cerda*; et ce qui eſt encore triſte, c'eſt qu'il obtient par ce meurtre la juſtice qu'on lui avait refuſée. Le roi tranſige avec lui ſur toutes ſes prétentions. Mais que fait *Jean le bon* après cette réconciliation publique? il court à Rouen, où il trouve le roi de Navarre à table avec le dauphin et quatre chevaliers; il fait ſaiſir les chevaliers, on leur tranche la tête ſans forme de procès; on met en priſon le roi de Navarre ſur le ſimple prétexte qu'il a fait un

traité avec les Anglais ; mais comme roi de Navarre n'était-il pas en droit de faire ce prétendu traité ? Et si, en qualité de comte d'Evreux et de prince du sang, il ne pouvait sans félonie négocier à l'insu du suzerain, qu'on me montre le grand vassal de la couronne qui n'a jamais fait des traités particuliers avec les puissances voisines ? En quoi donc *Charles le mauvais* est-il jusqu'à présent plus mauvais que bien d'autres ? Plût à DIEU que ce titre n'eût convenu qu'à lui !

On prétend qu'il a empoisonné *Charles V* ; où en est la preuve ? Qu'il est aisé de supposer de nouveaux crimes à ceux qui sont chargés de la haine d'un parti ! Il avait, dit-on, engagé un médecin juif de l'île de Chypre à venir empoisonner le roi de France. On voit trop fréquemment dans nos histoires des rois empoisonnés par des médecins juifs. Mais une constitution valétudinaire est plus dangereuse encore que les médecins.

XVme REMARQUE.

Des querelles de religion.

ON a vu que, depuis le pape *Grégoire VII* jusqu'à l'empereur *Charles-Quint*, les querelles de l'Empire et du sacerdoce ont bouleversé l'un et l'autre. Depuis *Charles-Quint* jusqu'à la paix de Vestphalie, les querelles théologiques ont fait couler le sang en Allemagne : le même fléau a désolé

l'Angleterre depuis *Henri VIII* jufqu'au temps du roi *Guillaume*, où la liberté de confcience fut pleinement établie.

La France a éprouvé des malheurs, s'il fe peut, encore plus grands, depuis *François II* jufqu'à la mort de *Henri IV*; et cette mort toujours fenfible aux cœurs bien faits a été le fruit de ces querelles. Il eft trifte qu'un fi bon arbre ait produit de fi déteftables fruits.

On a fouvent agité fi l'empereur *Henri IV* devait fecouer le joug de la papauté, au lieu de refter pieds nus dans l'antichambre de *Grégoire VII*, fi *Charles-Quint*, après avoir pris et faccagé Rome, devait régner dans Rome, et fe faire proteftant; et fi *Henri IV* roi de France pouvait fe difpenfer de faire abjuration. De bons efprits affurent qu'aucune de ces trois chofes n'était poffible.

L'empereur *Henri IV* avait un trop violent parti contre lui, et n'était pas un homme d'un affez grand génie pour faire une révolution. *Charles-Quint* l'était; mais il n'aurait rien gagné à renoncer à la religion catholique. (*) Pour le roi de France *Henri le grand*, il eft vraifemblable qu'il ne pouvait prendre d'autre parti que celui qu'il embraffa, quelque humiliation qui y fût attachée. La reine *Elifabeth*, qui lui en fit des reproches fi amers, pouvait bien lui donner des fecours pour difputer le terrain de province en province, mais non pas pour conquérir le royaume de France. Il avait contre lui les trois quarts du pays, *Philippe II* et les papes; il fallut plier. La facilité

(*) Voyez les notes de l'*Effai fur les mœurs*, etc.

de

de fon caractère fe joignit à la néceffité où il était réduit. Un *Charles XII*, un *Guftave-Adolphe* euffent été inflexibles; mais ces héros étaient plus foldats que politiques; et *Henri IV* avec fes faibleffes était auffi politique que foldat. Il paraiffait impoffible qu'il fût roi de France s'il ne fe rangeait à la communion de Rome; de même qu'on ne pourrait aujourd'hui être roi de Suède ou d'Angleterre, fi l'on n'était pas d'une communion oppofée à Rome. *Henri IV* fut affaffiné malgré fon abjuration, comme *Henri III* malgré fes proceffions; tant la politique eft impuiffante contre le fanatifme.

La feule arme contre ce monftre, c'eft la raifon. La feule manière d'empêcher les hommes d'être abfurdes et méchans, c'eft de les éclairer. Pour rendre le fanatifme exécrable, il ne faut que le peindre. Il n'y a que des ennemis du genre-humain qui puiffent dire : *Vous éclairez trop les hommes*, *vous écrivez trop l'hiftoire de leurs erreurs.* Et comment peut-on corriger ces erreurs fans les montrer ? Quoi, vous dites que les temps du jacobin *Jacques Clément* ne reparaîtront plus ? Je l'avais cru comme vous : mais nous avons vu depuis les *Malagrida* et les *Damiens*. Et ce *Damiens* (*d*) auquel perfonne ne s'attendait, qu'a-t-il répondu à fon premier (*e*) interrogatoire ? ces propres mots : *C'eft à caufe de la religion :* qu'a-t-il déclaré à la queftion ? (*f*) *C'eft ce que j'enten-*

(*d*) Voyez le *Précis du Siècle de Louis XV*.

(*e*) Page 4 du procès de *Damiens* in-4°.

(*f*) Page 405.

dais dire à tous ces prêtres ; j'ai cru faire une œuvre méritoire pour le ciel. Il eſt évident que ce furent les billets de confeſſion qui produiſirent ce parricide. Quels billets ! Mais ces horreurs n'arrivent pas tous les ans ? non : on n'a pas toujours commis un parricide par année ; mais qu'on me montre dans l'hiſtoire, depuis *Conſtantin*, un ſeul mois où les diſputes théologiques n'aient pas été funeſtes au monde.

XVIme REMARQUE.

Du proteſtantiſme et de la guerre des Cévènes.

DANS l'hiſtoire de l'eſprit humain, le proteſtantiſme était un grand objet. On voit que c'eſt le pouvoir de l'opinion, ſoit vraie, ſoit fauſſe, ſoit ſainte, ſoit réprouvée, qui a rempli la terre de carnage pendant tant de ſiècles. Quelques proteſtans ont reproché à l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs* de les avoir ſouvent condamnés ; et quelques catholiques ont chargé l'auteur d'avoir montré trop de compaſſion pour les proteſtans. Ces plaintes prouvent qu'il a gardé ce juſte milieu qui ne ſatisfait que les eſprits modérés.

Il eſt très-vrai que par-tout, et dans tous les temps où l'on a prêché une réforme, ceux qui la prêchèrent furent perſécutés et livrés aux ſupplices. Ceux qui s'élevèrent en Europe contre l'Egliſe de Rome comptèrent autant de martyrs de leur opinion, que les chrétiens du ſecond ſiècle en comptèrent de la leur, quand ils s'élevèrent contre le culte de l'empire romain. Les premiers

chrétiens étaient de vrais martyrs, les premiers réformés étaient, dit-on, de faux martyrs, à la bonne heure; mais ils souffraient, ils mouraient véritablement les uns et les autres : ils étaient tous les victimes de leur persuasion. Les juges qui les envoyèrent à la mort avaient la même jurisprudence; ils condamnaient par le même principe; ils fesaient périr ceux qu'ils croyaient ennemis des lois divines et humaines : tout est parfaitement égal dans cette conduite du plus fort contre le plus faible. Le sénat romain, le concile de Constance jugeaient de la même manière; les condamnés marchaient au supplice avec la même intrépidité. *Jean Hus* et *Jérôme de Prague* en eurent autant que *St Ignace* et *St Polycarpe*; il n'y a de différence entr'eux que la cause; et il y a cette différence entre leurs juges, que les Romains n'étaient pas obligés par leur religion à épargner ceux qui voulaient détruire leurs dieux, et que les chrétiens étaient obligés par leur religion à ne pas persécuter inhumainement des chrétiens leurs frères qui adoraient le même DIEU.

Si c'est la politique bien ou mal entendue qui a livré aux bourreaux les premiers chrétiens et les hérétiques d'entre les chrétiens, la chose est encore absolument égale de part et d'autre; si c'est le zèle, ce zèle est encore égal des deux côtés. Si l'on regarde comme très-injustes les païens persécuteurs, on doit regarder aussi comme très-injustes les chrétiens persécuteurs. Ces maximes sont vraies, et il a fallu les développer pour le bien des hommes.

Il est constant que ceux qui se dirent réformés

en France furent perfécutés quarante ans avant qu'ils fe révoltaffent ; car ce ne fut qu'après le maffacre de Vaffi qu'ils prirent les armes.

On doit auffi avouer que la guerre qu'une populace fauvage fit vers les Cévènes, fous *Louis XIV*, fut le fruit de la perfécution. Les camifards agirent en bêtes féroces : mais on leur avait enlevé leurs femelles et leurs petits ; ils déchirèrent les chaffeurs qui couraient après eux.

Les deux partis ne conviennent pas de l'origine de ces horreurs. Les uns difent que le meurtre de l'abbé du *Chaila*, chef des miffions du Languedoc, fut commis pour reprendre une fille des mains de cet abbé ; les autres pour délivrer plufieurs enfans qu'il avait enlevés à leurs parens, afin de les inftruire dans la foi catholique : ces deux caufes peuvent avoir concouru, et l'on ne peut nier que la violence n'ait produit le foulèvement qui caufa tant de crimes, et qui attira tant de fupplices.

Après la paix de Ryfvick, Orange, où régnait encore la religion proteftante, appartenant à *Louis XIV*, plufieurs habitans du Languedoc y allèrent chanter leurs pfeaumes, et prier DIEU dans leur jargon. A leur retour on en prit cent trente, hommes et femmes, qu'on attacha deux à deux fur le chemin. Les plus robuftes au nombre de foixante et dix furent envoyés aux galères.

Bientôt après, un prédicant nommé *Marlie* fut pendu avec fes trois enfans, convaincu d'avoir prêché fa religion, et d'avoir fait convoquer l'affemblée par fes fils. On fit feu fur plufieurs familles

qui allaient au prêche, on en tua dix-huit dans le diocèfe d'Uzès ; et trois femmes groffes étant du nombre des morts, on les éventra pour tuer leurs enfans dans leurs entrailles. Ces femmes groffes étaient dans leur tort, elles avaient en effet défobéi aux nouveaux édits ; mais, encore une fois, les premiers chrétiens ne défobéiffaient-ils pas aux édits des empereurs quand ils prêchaient ? Il faut abfolument ou convenir que les juges romains firent très-bien de pendre les chrétiens, ou dire que les juges catholiques firent très-mal de pendre les proteftans ; car et proteftans et premiers chrétiens étaient précifément dans les mêmes termes : on ne peut trop le répéter, ils étaient également innocens ou également coupables.

Enfin les chrétiens perfécutés par *Maximin* égorgèrent après fa mort fon fils âgé de dix-huit ans, fa fille âgée de fept, et noyèrent fa veuve dans l'Oronte. Les proteftans perfécutés par l'abbé du *Chaila* le maffacrèrent. Ce fut-là l'origine de la guerre horrible des Cévènes. Il eft même impoffible que la révolte n'ait pas commencé par la perfécution. Il n'eft pas dans la nature humaine que le peuple fe foulève contre fes magiftrats et les égorge, quand il n'eft pas pouffé à bout. *Mahomet* lui-même ne fit d'abord la guerre que pour fe défendre, et peut-être n'y aurait-il point de mahométans fur la terre fi les Mecquois n'avaient pas voulu faire mourir *Mahomet*.

On ne peut dans un *Effai fur les mœurs* entrer dans le détail des horreurs qui ont dévafté tant de provinces. Le genre-humain paraîtrait trop odieux fi l'on avait tout dit.

Il fera utile que dans les hiftoires particulières on voie un détail de nos crimes, afin qu'on ne les commette plus. Les profcriptions de *Sylla* et d'*Octave*, par exemple, n'approchèrent pas des maffacres des Cévènes, ni pour le nombre, ni pour la barbarie ; elles font feulement plus célèbres, parce que le nom de l'ancienne Rome doit faire plus d'impreffion que celui des villages et des cavernes d'Anduze ; et *Sylla*, *Antoine*, *Augufte* en impofent plus que *Ravanel* et *Caftagnet*. Mais l'atrocité fut pouffée plus loin dans les fix années des troubles du Languedoc que dans les trois mois des profcriptions du triumvirat. On en peut juger par des lettres de l'éloquent *Fléchier*, qui était évêque de Nîmes dans ces temps funeftes. Il écrit en 1704. " Plus de quatre mille catholi„ ques ont été égorgés à la campagne, quatre„ vingts prêtres maffacrés, deux cents églifes „ brûlées. " Il ne parlait que de fon diocèfe : les autres étaient en proie aux mêmes calamités.

Jamais il n'y eut de plus grands crimes fuivis de plus horribles fupplices ; et les deux partis, tantôt affaffins, tantôt affaffinés, invoquaient également le nom du Seigneur. Nous verrons dans le fiècle de *Louis XIV* plus de quatre mille fanatiques périr par la roue et dans les flammes ; et ce qui eft bien remarquable, il n'y en eut pas un feul qui ne mourût en béniffant DIEU, pas un qui montrât la moindre faibleffe : hommes, femmes, enfans, tous expirèrent avec le même courage.

Quelle a été la caufe de cette guerre civile et de toutes celles de religion dont l'Europe a été

enſanglantée ? point d'autre que le malheur d'avoir trop long-temps négligé la morale pour la controverſe. L'autorité a voulu ordonner aux hommes d'être croyans, au lieu de leur commander ſimplement d'être juſtes. Elle a fourni des prétextes à l'opiniâtreté. Ceux qui ſacrifient leur ſang et leur vie ne ſacrifient pas de même ce qu'ils appellent leur raiſon. Il eſt plus aiſé de mener cent mille hommes au combat que de ſoumettre l'eſprit d'un perſuadé.

XVIIme REMARQUE.

Des lois.

L'OPINION a fait les lois. On a inſinué aſſez dans l'*Eſſai ſur les mœurs* que les lois ſont preſque par-tout incertaines, inſuffiſantes, contradictoires. Ce n'eſt pas ſeulement parce qu'elles ont été rédigées par des hommes; car la géométrie inventée par les hommes eſt vraie dans toutes ſes parties ; la phyſique expérimentale eſt vraie ; les premiers principes métaphyſiques mêmes, ſur leſquels la géométrie eſt fondée, ſont d'une vérité inconteſtable, et rien de tout cela ne peut changer. Ce qui rend les lois variables, fautives, inconſéquentes, c'eſt qu'elles ont été preſque toutes établies ſur des beſoins paſſagers, comme des remèdes appliqués au haſard, qui ont guéri un malade, et qui en ont tué d'autres.

Pluſieurs royaumes étant compoſés de provinces anciennement indépendantes, et ces provinces ayant encore été partagées en cantons non-

feulement indépendans, mais ennemis l'un de l'autre; toutes leurs lois ont été oppofées, et le font encore. Les marques de l'ancienne divifion fubfiftent dans le tout réuni; ce qui eft vrai et bon au-deçà d'une rivière eft faux et mauvais au-delà; et, comme on l'a déjà dit, on change de lois dans fa patrie en changeant de chevaux de pofte. Le payfan de Brie fe moque de fon feigneur; il eft ferf dans une partie de la Bourgogne, et les moines y ont des ferfs. Il y a plufieurs pays où les lois font plus uniformes, mais il n'y en a peut-être pas un feul qui n'ait befoin d'une réforme; et cette réforme faite, il en faut une autre. Ce n'eft guère que dans un petit Etat qu'on peut établir aifément des lois uniformes. (1) Les machines réuffiffent en petit, mais en grand les chocs les dérangent.

Enfin, quand on eft parvenu à vivre fous une loi tolérable, la guerre vient qui confond toutes les bornes, qui abyme tout; et il faut recommencer comme des fourmis dont on a écrafé l'habitation.

Une des plus grandes turpitudes dans la légiflation d'un pays a été de fe conduire par des lois qui ne font pas du pays. Le lecteur peut remarquer comment le divorce qui fut accordé à *Louis XII*

(1) Cette révolution ferait facile et ne cauferait aucun trouble dans une monarchie abfolue, où le prince aurait une volonté foutenue de faire le bien de fon peuple, et voudrait employer à ce grand ouvrage les hommes vraiment éclairés, dont le nombre eft plus grand qu'on ne penfe. C'eft un très-grand avantage que les monarchies abfolues ont fur les républiques, où la plupart de ces réformes utiles ne peuvent fe faire tant que les lumières ne font point devenues prefque populaires.

roi de France, par l'inceſtueux pape *Alexandre VI*, fut refuſé par *Clément VII* au roi d'Angleterre, *Henri VIII*; et l'on verra comment *Alexandre VII* permit au régent de Portugal *Alfonſe* de ravir la femme de ſon frère, et de l'épouſer du vivant de ce frère.

Tout ſe contredit donc, et nous voguons dans un vaiſſeau ſans ceſſe agité par des vents contraires.

On a dit dans l'*Eſſai ſur les mœurs* qu'il n'y a point en rigueur de loi poſitive fondamentale; les hommes ne peuvent faire que des lois de convention. Il n'y a que l'auteur de la nature qui ait pu faire les lois éternelles de la nature. La ſeule loi fondamentale et immuable qui ſoit chez les hommes eſt celle-ci : Traite les autres comme tu voudrais être traité : c'eſt que cette loi eſt de la nature même : elle ne peut être arrachée du cœur humain : c'eſt de toutes les lois la plus mal exécutée; mais elle s'élève toujours contre celui qui la tranſgreſſe; il ſemble que DIEU l'ait miſe dans l'homme pour ſervir de contre-poids à la loi du plus fort, et pour empêcher le genre-humain de s'exterminer par la guerre, par la chicane et par la théologie ſcholaſtique.

XVIIme REMARQUE.

Du commerce et des finances.

LA Hollande preſque ſubmergée, Gènes qui n'a que des rochers, Veniſe qui ne poſſédait que des lagunes pour terrain, euſſent été des déſerts, ou plutôt n'euſſent point exiſté ſans le commerce.

Venife dès le quatorzième fiècle devint par cela feul une puiffance formidable, et la Hollande l'a été de nos jours pendant quelque temps.

Que devait donc être l'Efpagne fous *Philippe II*, qui avait à la fois le Mexique et le Pérou; et fes établiffemens en Afrique et en Afie dans l'étendue d'environ trois mille lieues de côtes.

Il eft prefque incroyable, mais il eft avéré que l'Efpagne feule retira de l'Amérique, depuis la fin du quinzième fiècle jufqu'au commencement du dix-huitième, la valeur de cinq milliars de piaftres, en or et en argent, qui font vingt-cinq milliars de nos livres. Il n'y a qu'à lire dom *Uftaris et Navarette* pour être convaincu de cette étonnante vérité. C'eft beaucoup plus d'efpèces qu'il n'y en avait dans le monde entier avant le voyage de *Chriftophe Colomb*. Tout pauvre homme de mérite qui fait penfer peut faire là-deffus fes réflexions : il fera confolé quand il faura que de tous ces tréfors d'Ophir, il ne refte pas aujourd'hui en Efpagne cent millions de piaftres et autant en orfévrerie. Que dira-t-il, quand il lira dans dom *Uftaris* que la daterie de Rome a englouti une partie de cet argent? il croira peut-être que Rome la fainte eft plus riche aujourd'hui que Rome la conquérante du temps des *Craffus* et des *Lucullus*. Elle a fait, il faut l'avouer, tout ce qu'elle a pu pour le devenir; mais n'ayant pas fu être commerçante quand toutes les nations de l'Europe ont fu l'être, elle a perdu par fon ignorance et par fa pareffe tout cet argent que lui ont produit fes mines de la daterie, et tout ce qu'elle pêchait fi aifément avec les filets de *St Pierre*.

Espagne ne laissa pas d'abord les autres nations
:r avec elle en partage des trésors de l'Améri-
Philippe II en jouit presque seul pendant
:urs années. Les autres souverains de l'Eu-
, à commencer par l'empereur *Ferdinand* son
:, étaient devant lui à peu près ce qu'étaient
uisses devant le duc de Bourgogne lorsqu'ils
isaient : " Tout ce que nous avons ne vaut
les éperons de vos chevaliers ".

hilippe II devait avoir ce qu'on appelle la mo-
iie universelle, si on pouvait l'acheter avec de
et la saisir par l'intrigue. Mais une femme à
: affermie dans la moitié d'une île ; un prince
inge, simple comte de l'Empire, et sujet du
uis de Malines ; *Henri IV* roi mal obéi d'une
: de la France, persécuté dans l'autre, man-
: d'argent et ayant pour toute armée quelques
lshommes et son courage, ruinèrent le domi-
:r des deux Indes.

commerce qui avait pris une nouvelle face à
couverte du cap de Bonne-Espérance, et à
du nouveau monde, en prit encore une nou-
quand les Hollandais, devenus libres par la
iie, s'emparèrent des îles qui produisent les
ries, et fondèrent Batavia. Les grandes puis-
s commerçantes furent alors la Hollande et
eterre ; la France, qui profite toujours tard
onnaissances et des entreprises des autres na-
; arriva la dernière aux deux Indes, et fut la
nal partagée. Elle resta sans industrie jusq'aux
: jours du gouvernement de *Louis XIV* ; il fit
our animer le commerce.

Les peuples de l'Europe, dans ce com
mencèrent à connaître de nouveaux a,
rendirent le commerce de quelq tions, e
fur-tout celui de la France, très u
Henri IV déjeûnait avec un verre de v lu
blanc ; il ne prenait ni thé, ni café, colat
il n'ufait point de tabac ; fa femme et r
avaient très-peu de pierreries ; elles ne rt
point d'étoffes de Perfe, de la Cl et In
Si l'on fonge qu'aujourd'hui une b
à fes oreilles de plus beaux diamans q
de Médicis; que la Martinique, Mo
fourniffent le déjeûner d'une ferva et
ces objets font fortir de France pl
millions tous les ans, on jugera qu'il fa
branches de commerce bien a
réparer cette perte continuelle ; on
la France s'eft foutenue par fes vins, l-
de-vie, fon fel, fes manufactures.

Il lui fallait faire directement le c rce
Indes, non pas pour augmenter fes ric
pour diminuer fes dépenfes ; car les ho e-
tant fait des befoins nouveaux, ceux
dent pas les denrées demandées c
doivent les acheter au meilleur compte qu'il
poffible ; or ce qu'on achète aux In le
mière main coûte moins fans doute que
glais et les Hollandais venaient le re
que toutes ces denrées fe payant
ne s'agiffait donc, en formant
compagnie des Indes, que de per
de chercher à fe dédommager, a
gne et dans le Nord, des dépenses ne

qu'on fefait fur les côtes de Coromandel ; mais les Hollandais avaient prévenu les Français dans l'Allemagne comme dans l'Inde ; leur frugalité et leur induftrie leur donnaient par-tout l'avantage. Le grand inconvénient pour une nouvelle compagnie d'Europe qui s'établit dans l'Inde, c'eft, comme on l'a dit, d'y arriver la dernière. Elle trouve des rivaux puiffans déjà maîtres du commerce ; il faut recevoir des affronts des nababs et des omrahs, et les payer ou les battre : auffi les Portugais, et après eux les Hollandais, ne purent acheter du poivre fans donner des batailles.

Si la France a une guerre avec l'Angleterre ou la Hollande, en Europe, c'eft alors à qui fe détruira dans l'Inde. Les compagnies de commerce deviennent néceffairement des compagnies guerrières ; et il faut être oppreffeur ou opprimé. Auffi nous verrons que quand *Louis XIV* eut établi fa compagnie des Indes dans Pondichéri, les Hollandais prirent la ville et écraférent la compagnie. Elle renaquit des débris du fyftème, et fit voir que la confufion pouvait quelquefois produire l'ordre. Mais toute la vigilance, toute la fageffe des directeurs n'ont pas empêché que les Anglais n'aient pris Pondichéri, et que la compagnie n'ait été prefque détruite une feconde fois. Les Anglais ont rendu la ville à la paix ; mais on fait dans quel état on rend une place de commerce dont on eft jaloux ; la compagnie eft reftée avec quelques vaiffeaux, des magafins ruinés, des dettes, et point d'argent. (2)

(2) Elle a été fupprimée en 1769, fous le miniftère de M. d'*Invau* ; il fut prouvé alors qu'elle ne s'était jamais foute-

Elle agiſſait dans l'inde en ſouveraine, mais elle y a trouvé des ſouverains étrangers comme elle, et plus heureux. On doit convenir qu'il eſt un peu extraordinaire que le grand-mogol, qui eſt ſi puiſſant, laiſſe des négocians d'Europe ſe battre dans ſon empire, et en dévaſter une partie. Si nous accordions le port de l'Orient à des Indiens, et celui de Bayonne à des Chinois, nous ne ſouffririons pas qu'ils ſe battiſſent chez nous.

Quant aux finances, la France et l'Angleterre, pour s'être fait la guerre, ſe ſont trouvées endettées chacune de trois milliars de nos livres. C'eſt beaucoup plus qu'il n'y a d'eſpèces dans ces deux Etats. C'eſt un des efforts de l'eſprit humain dans ce dernier ſiècle, (3) d'avoir trouvé le ſecret de devoir plus qu'on ne poſſède, et de ſubſiſter comme ſi l'on ne devait rien.

Chaque Etat de l'Europe eſt ruiné après une guerre de ſept ou huit années; c'eſt que chacun a plus fait que ſes forces ordinaires ne comportent. Les Etats ſont comme les particuliers qui s'endettent par ambition; chacun veut aller au-delà de ſon pouvoir. On a ſouvent demandé ce que deviennent tous ces tréſors prodigués pendant la guerre; et on a répondu qu'ils ſont enſevelis dans les coffres

nue qu'aux dépens du tréſor royal, et qu'elle feſait le commerce à perte. Des négocians particuliers le firent les années ſuivantes; ils y gagnèrent, et les denrées de l'Inde baiſſèrent de prix.

(3) On ne doit point réellement plus qu'on ne poſſède: Les intérêts de la dette nationale ſont aſſignés ſur la totalité du revenu des propriétaires de la nation, et ſont loin, même en Angleterre, d'approcher de la ſomme de ce revenu.

de deux ou trois mille particuliers qui ont profité du malheur public. Ces deux ou trois mille personnes jouiſſent en paix de leurs fortunes immenſes, dans le temps que le reſte des hommes eſt obligé de gémir ſous de nouveaux impôts, pour payer une partie des dettes nationales.

L'Angleterre eſt le ſeul pays où des particuliers ſe ſoient enrichis par le ſort des armes; ce que de ſimples armateurs ont gagné par des priſes, ce que l'île de Cuba et les grandes Indes ont valu aux officiers-généraux, paſſe de bien loin tout l'argent comptant qui circulait en Angleterre aux treizième et quatorzième ſiècles.

Lorſque les fortunes de tant de particuliers ſe ſont répandues avec le temps chez leur nation par des mariages, par des partages de famille, et ſur-tout par le luxe, devenu alors néceſſaire, et qui remet dans le public tous ces tréſors enfouis pendant quelques années, alors cette énorme diſproportion ceſſe, et la circulation eſt à peu près la même qu'elle était auparavant. Ainſi les richeſſes cachées dans la Perſe, et enfouies pendant quarante années de guerres inteſtines, reparaîtront après quelques années de calme, et rien ne ſera perdu. Telle eſt dans tous les genres la viciſſitude attachée aux choſes humaines.

XIXme REMARQUE.

De la population.

DANS une nouvelle hiſtoire de France on prétend qu'il y avait huit millions de feux en France dans le temps de *Philippe de Valois* ; or on entend pai *feu* une famille, et l'auteur entend par le mot de *France* ce royaume tel qu'il eſt aujourd'hui avec ſes annexes. Cela ferait, à quatre perſonnes par feu, trente-deux millions d'habitans ; car on ne peut donner à un feu moins de quatre perſonnes, l'un portant l'autre.

Le calcul de ces feux eſt fondé ſur un état de ſubſide impoſé en 1328. Cet état porte deux millions cinq cents mille feux dans les terres dépendantes de la couronne, qui n'étaient pas le tiers de ce que le royaume renferme aujourd'hui. Il aurait donc fallu ajouter deux tiers pour que le calcul de l'auteur fût juſte. Ainſi ſuivant la ſuppulation de l'auteur, le nombre des feux de la France, telle qu'elle eſt, aurait monté à ſept millions cinq cents mille. A quoi ajoutant probablement cinq cents mille feux pour les eccléſiaſtiques et pour les perſonnes non compriſes dans le dénombrement, on trouverait aiſément les huit millions de feux, et au-delà L'auteur réduit chaque feu à trois perſonnes ; mais par le calcul que j'ai fait dans toutes les terres où j'ai été et dans celle que j'habite, je compte quatre perſonnes et demie par feu.

Ainſi ſuppoſé que l'état de 1328 ſoit juſte, il faudra néceſſairement conclure que la France,

telle

telle qu'elle eſt aujourd'hui, contenait du temps de *Philippe de Valois* trente-ſix millions d'habitans.

Or, dans le dernier dénombrement fait en 1753, ſur un relevé des tailles et autres impoſitions, on ne trouve aujourd'hui que trois millions cinq cents cinquante mille quatre cents quatre-vingt-neuf feux ; ce qui, à quatre et demi par feu, ne donnerait que quinze millions neuf cents ſoixante et dix-ſept mille deux cents habitans. A quoi il faudra ajouter les réguliers, les gens ſans aveu, et ſept cents mille ames au moins que l'on ſuppoſe être dans Paris, dont le dénombrement a été fait ſuivant la capitation, et non pas ſuivant le nombre des feux.

De quelque manière qu'on s'y prenne, ſoit qu'on porte, avec l'auteur de la nouvelle hiſtoire de France, les feux à trois, à quatre ou à cinq perſonnes, il eſt clair que le nombre des habitans eſt diminué de plus de moitié depuis *Philippe de Valois.*

Il y a aujourd'hui environ quatre cents ans que le dénombrement de *Philippe de Valois* fut fait; ainſi dans quatre cents ans, toutes choſes égales, le nombre des Français ſerait réduit au quart, et dans huit cents ans au huitième; ainſi dans huit cents ans la France n'aura qu'environ quatre millions d'habitans, et en ſuivant cette progreſſion, dans neuf mille deux cents ans il ne reſtera qu'une ſeule perſonne mâle ou femelle avec fraction. Les autres nations ne feront ſans doute pas mieux traitées que nous, et il faut eſpérer qu'alors viendra la fin du monde.

Tout ce que je puis dire pour conſoler le genre-humain, c'eſt que dans deux terres que je dois

bien connaître, inféodées du temps du roi *Charles V*, j'ai trouvé la moitié plus de feux qu'il n'en eſt marqué dans l'acte d'inféodation : et cependant il s'eſt fait une émigration conſidérable dans ces terres à la révocation de l'édit de Nantes.

Le genre-humain ne diminue ni n'augmente, comme on le croit, et il eſt très-probable qu'on ſe méprenait beaucoup du temps de *Philippe de Valois*, quand on comptait deux millions cinq cents mille feux dans ſes domaines.

Au reſte j'ai toujours penſé que la France renferme de nos jours environ vingt millions d'habitans, et je les ai comptés à cinq par feu, l'un portant l'autre. Je me trouve d'accord dans ce calcul avec l'auteur de la *Dixme* attribuée au maréchal de *Vauban*, et ſur-tout avec le détail des provinces donné par les intendans à la fin du dernier ſiècle. Si je me trompe, ce n'eſt que d'environ quatre millions, et c'eſt une bagatelle pour les auteurs.

Hubner dans ſa géographie ne donne à l'Europe que trente millions d'habitans. Il peut s'être trompé aiſément d'environ cent millions. Un calculateur, d'ailleurs exact, aſſure que la Chine ne poſſède que ſoixante et douze millions d'habitans ; mais par le dernier dénombrement rapporté par le père du *Halde*, on compte ces ſoixante et douze millions, ſans y comprendre les vieillards, les femmes, les jeunes gens au-deſſous de vingt ans, et les bonzes ; ce qui doit aller à plus du double.

Il faut avouer que d'ordinaire nous peuplons et dépeuplons la terre un peu au haſard ; tout le monde ſe conduit ainſi ; nous ne ſommes guères fait pour avoir une notion exacte des choſes ;

l'à peu près eſt notre guide, et ſouvent ce guide égare beaucoup.

C'eſt encore bien pis quand on veut avoir un calcul juſte. Nous allons voir des farces; et nous y rions; mais rit-on moins dans ſon cabinet quand on voit de graves auteurs ſupputer exactement combien il y avait d'hommes ſur la terre deux cents quatre-vingt-cinq ans après le déluge univerſel? Il ſe trouve, ſelon le frère *Petau* jéſuite, que la famille de *Noé* avait produit un bi-milliard, deux cents quarante-ſept milliards, deux cents vingt-quatre millions, ſept cents dix-ſept mille habitans en trois cents ans. Le bon prêtre *Petau* ne ſavait pas ce que c'eſt que de faire des enfans et de les élever. Comme il y va!

Selon *Cumberland* la famille ne provigna que juſqu'à trois milliards, trois cents trente millions, en trois cents quarante ans; et ſelon *Whiſtôn*, environ trois cents ans après le déluge, il n'y avait que ſoixante-cinq mille cinq cents trente-ſix habitans.

Il eſt difficile d'accorder ces comptes et de les allouer. Voilà les excès où l'on tombe quand on veut concilier ce qui eſt inconciliable, et expliquer ce qui eſt inexplicable. Cette malheureuſe entrepriſe a dérangé des cerveaux, qui d'ailleurs auraient eu des lumières utiles aux hommes.

Les auteurs de l'hiſtoire univerſelle d'Angleterre diſent "qu'on eſt généralement d'accord „ qu'il y a à préſent environ quatre mille millions „ d'habitans ſur la terre." Vous remarquerez que ces meſſieurs, dans ce nombre de citoyens et de

citoyennes, ne comptent pas l'Amérique, qui comprend près de la moitié du globe : ils ajoutent que le genre-humain en quatre cents ans augmente toujours du double, ce qui eſt bien contraire au relevé fait ſous *Philippe de Valois*, qui fait diminuer la nation de moitié en quatre cents ans.

Pour moi, ſi au lieu de faire un roman ordinaire, je voulais me réjouir à ſupputer combien j'ai de frères ſur ce malheureux petit globe, voici comme je m'y prendrais. Je verrais d'abord à peu près combien ce globule contient de lieues quarrées habitées ſur ſa ſurface; je dirais : la ſurface du globe eſt de vingt-ſept millions de lieues quarrées; ôtons-en d'abord les deux tiers au moins pour les mers, rivières, lacs, déſerts, montagnes, et tout ce qui eſt inhabité : ce calcul eſt très-modéré, et nous donne neuf millions de lieues quarrées à faire valoir.

La France et l'Allemagne comptent ſix cents perſonnes par lieues quarrées, l'Eſpagne cent ſoixante, la Ruſſie quinze, la Tartarie dix, la Chine environ mille ; prenez un nombre moyen comme cent, vous aurez neuf cents millions de vos frères, ſoit baſanés, ſoit nègres, ſoit rouges, ſoit jaunes, ſoit barbus, ſoit imberbes. Il n'eſt pas à croire que la terre ait en effet un ſi grand nombre d'habitans et ſi l'on continue à faire des eunuques, à multiplier les moines, et à faire des guerres pour les plus petits intérêts, jugez ſi vous aurez les quatre mille millions que les auteurs anglais de l'hiſtoire univerſelle vous donnent ſi libéralement. Et puis, qu'importe qu'il y ait beaucoup ou peu d'hommes

sur la terre ? l'essentiel est que cette pauvre espèce soit le moins malheureuse qu'il est possible (4).

XXme REMARQUE.

De la disette des bons livres, et de la multitude énorme des mauvais.

L'HISTOIRE est décharnée jusqu'au seizième siècle, par la disette d'historiens ; elle est depuis ce temps étouffée par l'abondance. On trouve dans la bibliothèque de *le Long* dix-sept mille quatre cents quatre-vingt-sept ouvrages qui peuvent servir à la seule histoire de France. De ces ouvrages il y en a qui contiennent plus de cent volumes ; et depuis environ quarante ans que cette bibliothèque fut imprimée, il a paru un nombre prodigieux de livres sur cette matière.

Il en est à peu près de même en Allemagne, en Angleterre et en Italie.

On se perd dans cette immensité ; heureusement la plupart de ces livres ne méritent pas d'être

(4) Le nombre des hommes croît et diminue indéfiniment, en raison des subsistances, en fesant abstraction des accidens passagers ; parce qu'un homme et une femme étant en état d'avoir des enfans pendant environ vingt-cinq ans, il doit, si ces enfans sont bien nourris, y en avoir, en prenant un terme moyen, beaucoup plus de deux par ménage qui vivent assez long-temps pour établir à leur tour une génération nouvelle. Il n'est donc pas étonnant que dans un pays où les subsistances sont très-abondantes, le nombre des hommes double à chaque génération ; c'est ce qu'on a observé depuis environ un siècle dans les colonies anglaises de l'Amérique. Cette progression s'arrête quand les subsistances deviennent moins communes ; mais comme plus il y a d'hommes, plus ils cultivent, la progression doit seulement diminuer lorsque la totalité des terres d'une culture peu difficile est mise en valeur.

lus de même que les petites chofes qu'ils contiennent n'ont pas mérité d'être écrites. Dans cette foule d'hiftoires on ne trouve que trop de romans tels que ceux de *Gatien de Courtils*. Les hiftoires fecrétes, compofées par ceux qui n'ont été dans aucun fecret, font affez nombreufes; mais les auteurs qui ont gouverné l'Etat du fond de leur cabinet, le font encore davantage: on peut compter parmi ces derniers ceux qui ont pris la peine de faire les teftamens des princes et ceux des hommes d'Etat; c'eft ainfi que nous avons eu les teftamens du maréchal de *Belle-Isle*, du cardinal *Albéroni*, du duc de Lorraine, des miniftres *Colbert* et *Louvois*, du maréchal de *Vauban*, des cardinaux de *Mazarin* et de *Richelieu*.

Le public fut trompé long-temps fur le teftament du cardinal de *Richelieu*; on crut le livre excellent, parce qu'on le crut d'un grand miniftre. Très peu d'hommes ont le temps de lire avec attention. Prefque perfonne n'examina ni les méprifes, ni les erreurs, ni les anachronifmes, ni les indécences, ni les contradictions, ni les incompatibilités dont le livre eft rempli. On ne fit pas réflexion que ce livre n'avait été imprimé que plus de quarante ans après la mort du cardinal, qu'il eft figné d'une manière dont le cardinal ne fignait jamais. On oubliait qu'*Aubéri*, qui écrivait la vie du cardinal de *Richelieu* par ordre de fa nièce, traita le teftament de livre apocryphe et fuppofé, de livre indigne de fon héros, indigne de toute croyance. *Aubéri* était à la fource, il avait en main tous les papiers; il n'y a pas affurément de témoignage plus fort que le fien.

Le ſavant abbé *Richard*, l'auteur des mélanges de *Vigneul-Marville*, *Charles Ancillon*, *la Monnoye* penſèrent de même.

On trouve dans le chapitre intitulé *les Menſonges imprimés* (5), toutes les raiſons qui doivent faire penſer que ce teſtament politique eſt l'ouvrage d'un fauſſaire.

Comment, en effet, un miniſtre tel que le cardinal de *Richelieu* eût-il laiſſé au roi *Louis XIII* un legs ſi important, ſans qu'il eût été préſenté par ſa famille au monarque, ſans qu'il eût été dépoſé dans les archives, ſans qu'on en eût parlé, ſans qu'on en eût la moindre connaiſſance? Eſt-il poſſible qu'un premier miniſtre eût laiſſé à ſon roi un plan de conduite, et que dans ce plan il n'y eut pas un mot ſur les affaires qui intéreſſaient alors le roi et toute l'Europe, rien ſur la maiſon d'Autriche avec laquelle on était en guerre, rien ſur le duc de *Veimar*, rien ſur l'état préſent des calviniſtes en France, pas un mot ſur l'éducation qu'il fallait donner au dauphin?

On voit évidemment que l'ouvrage fut écrit après la paix de Munſter, puiſqu'on y ſuppoſe la paix faite; et le cardinal était mort pendant la guerre.

On ne répétera point ici toutes les raiſons déjà alléguées, qui vengent le cardinal de *Richelieu* de l'imputation d'un ſi mauvais ouvrage.

Il eſt bon que les opinions les plus vraiſemblables ſoient combattues, parce qu'alors on les éclaircit mieux. Tout ce qu'a pu faire un homme judicieux et éclairé, qui ſe crut obligé d'écrire il y a

(5) Voyez *Polit. et Legisl.* tome 40.

quelques années contre notre opinion, s'eſt réduit à dire : *Je penſe que le plan eſt du cardinal, mais qu'il eſt poſſible et même vraiſemblable qu'il n'ait ni écrit ni dicté l'ouvrage.*

S'il ne l'a écrit ni dicté, il n'eſt donc point de lui; et celui qui l'a ſigné d'une manière dont le cardinal de *Richelieu* ne ſigna jamais, n'était donc qu'un fauſſaire. Nous n'en voulons pas davantage; ſe trompera qui voudra.

XXIme REMARQUE.

Queſtions ſur l'hiſtoire.

I. L'HISTOIRE de chaque nation ne commence-t-elle pas par des fables? Ces fables ne ſont-elles pas inventées par l'oiſiveté, la ſuperſtition, ou l'intérêt?

Tout ce qu'*Hérodote* nous conte des premiers rois d'Egypte et de Babylone, ce qu'on nous dit de la louve de *Romulus* et de *Rémus*, ce que les premiers écrivains barbares de notre pays ont imaginé de *Pharamond* et de *Childeric*, et d'une *Bazine* femme d'un *Bazin* de Thuringe et d'un capitaine romain nommé *Giles*, élu roi de France avant qu'il y eût une France, et d'un écu coupé en deux dont on envoya la moitié à *Childeric* pour le faire revenir de Thuringe, etc. etc. etc. etc. ne ſont-ce pas là des fables nées de l'oiſiveté?

Les fables concernant les oracles, les divinations, les prodiges, ne ſont-elles pas celles de la ſuperſtition?

Les fables, comme la donation de *Conſtantin* au pape *Silveſtre*, les fauſſes décrétales, la dernière loi du code théodoſien, ne ſont-elles pas dictées par l'intérêt?

II. On

II. On me demande quel empereur inftitua les fept électeurs ? je réponds qu'aucun empereur ne les créa. Furent-ils donc créés par un pape ? encore moins ; le pape n'y avait pas plus de droit que le grand-lama. Par qui furent-ils donc inftitués ? par eux-mêmes. Ce font les fept premiers officiers de la couronne impériale, qui s'emparent au treizième fiècle de ce droit négligé par les autres princes ; et c'eft ainfi que prefque tous les droits s'établiffent : les lois et les temps les confirment, jufqu'à ce que d'autres temps et d'autres lois les changent.

III. On demande pourquoi les cardinaux, qui étaient originairement des curés primitifs de Rome, fe crurent avec le temps fupérieurs aux électeurs, à tous les princes, et égaux aux rois : c'eft demander pourquoi les hommes font inconféquens. Je trouve dans plufieurs hiftoires d'Allemagne, que le dauphin de France, qui fut depuis le roi *Charles V*, alla à Metz implorer vainement le fecours de l'empereur *Charles IV*. Il fut précédé par le cardinal d'*Albe*, qui était le cardinal de Périgord arrière-vaffal du roi fon père ; je dis arrière-vaffal, car les Anglais avaient le Périgord. Ce cardinal paffa avant le dauphin à la diète de Metz, où la feconde partie de la bulle d'or fut promulguée ; il mangea feul à une table fort élevée avec l'empereur, *ob reverentiam pontificis*, comme dit *Tritbème* dans fa chronique du monaftère d'Hirfauge. Cela prouve que les princes ne doivent guère voyager hors de chez eux, et qu'un cardinal légat du pape était alors au

moins la troisième personne de l'univers, et se croyait la seconde.

IV. On a écrit beaucoup sur la loi salique, sur la pairie, sur les droits du parlement ; on écrit encore tous les jours. C'est une preuve que ces origines sont fort obscures, comme toutes les origines le sont. L'usage tient lieu de tout, et la force change quelquefois l'usage. Chacun allègue ses anciennes prérogatives comme des droits sacrés ; mais si aujourd'hui le châtelet de Paris fesait pendre un bedeau de l'université qui aurait volé sur le grand chemin, cette université serait-elle bien reçue à exiger que le prévôt de Paris déterrât lui-même le corps de son bedeau, demandât pardon aux deux corps, c'est-à-dire à celui du bedeau et à celui de l'université, baisât le premier à la bouche, et payât une amende au second, comme la chose arriva du temps de *Charles VI* en 1408 ?

Serait-elle aussi en droit d'aller prendre le lieutenant civil, et de lui donner le fouet culottes bas dans les écoles publiques en présence de tous les écoliers, comme elle le requit à *Philippe-Auguste* ?

V. Dans quel temps le parlement de Paris commença-t-il à entrer en connaissance des finances du roi, dont la chambre des comptes était seule autrefois chargée ? Dans quelle année les barons, qui rendaient la justice dans le parlement de Paris, cessèrent-ils de s'y trouver, et abandonnèrent-ils la place aux hommes de loi ?

VI. Toutes les coutumes de la France ne viennent-elles pas originairement d'Italie et d'Allemagne ? A commencer par le sacre des rois de

France, n'eſt-il pas évident que c'eſt une imitation du ſacre des rois lombards ?

VII. Y a-t-il en France un ſeul uſage eccléſiaſtique qui ne ſoit venu d'Italie ? et les lois féodales n'ont-elles pas été apportées par les peuples ſeptentrionaux qui ſubjuguèrent les Gaules et l'Italie ? On prétend que la fête des fous, la fête de l'âne et ſemblables facéties ſont d'origine françaiſe ; mais ce ne ſont point là des uſages eccléſiaſtiques ; ce ſont des abus de quelques égliſes, et d'ailleurs la fête de l'âne eſt originaire de Vérone, où l'on conſerva l'âne qui était venu de Jéruſalem, et dont on fit la fête.

VIII. Toute induſtrie en France n'a-t-elle pas été très-tardive ? et depuis le jeu des cartes reconnu originaire d'Eſpagne par les noms de *ſpadilles*, de *manilles*, de *codilles*, juſqu'au compas de proportion et à la machine pneumatique, y a-t-il un ſeul art qui ne lui ſoit étranger ? Les arts, les coutumes, les opinions, les uſages n'ont-ils pas fait le tour du monde ?

Fin du huitième et dernier volume de l'Eſſai ſur les mœurs.

TABLE

DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

Remarques pour servir de supplément à l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, et sur les principaux faits de l'histoire depuis *Charlemagne* jusqu'à la mort de *Louis XIII.*

Fin de la Table des Chapitres et Remarques du Tome huitième et dernier.

TABLE GENERALE

OU

LISTE ALPHABETIQUE

De tous les noms des personnes dont il est fait mention dans les huit volumes de cet Essai.

L'on a compris sous un seul article différentes personnes du même nom, dont il n'est dit qu'un mot dans cet ouvrage ; comme les quatre Théodora, *les trois* Irène, *les deux rois* André, *les deux* Bertrand, Casimir, Duprat, d'Estrées, Gilles, Godescald, Hugues *l'abbé*, Luna, Péres, Ximenès *etc.*

Le chiffre romain indique le tome ; et le chiffre arabe la page où se trouve le nom que l'on cherche.

A.

B.

C.

Childebert.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

K.

L.

M.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

U.

V.

Fin de la Table générale.




UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03450 8054



